

Pour avoir eu l'âme française!

PAGES D'EXIL

Le MARTYR et l'EXILÉ

RELATION D'UN TÉMOIN OCULAIRE

Le P. Jean CHINIARA,

VICAIRE GÉNÉRAL ET COMPAGNON D'EXIL

DE

Mgr Joseph DOUMANI,

ÉVÊQUE DE TRIPOLI DE SYRIE

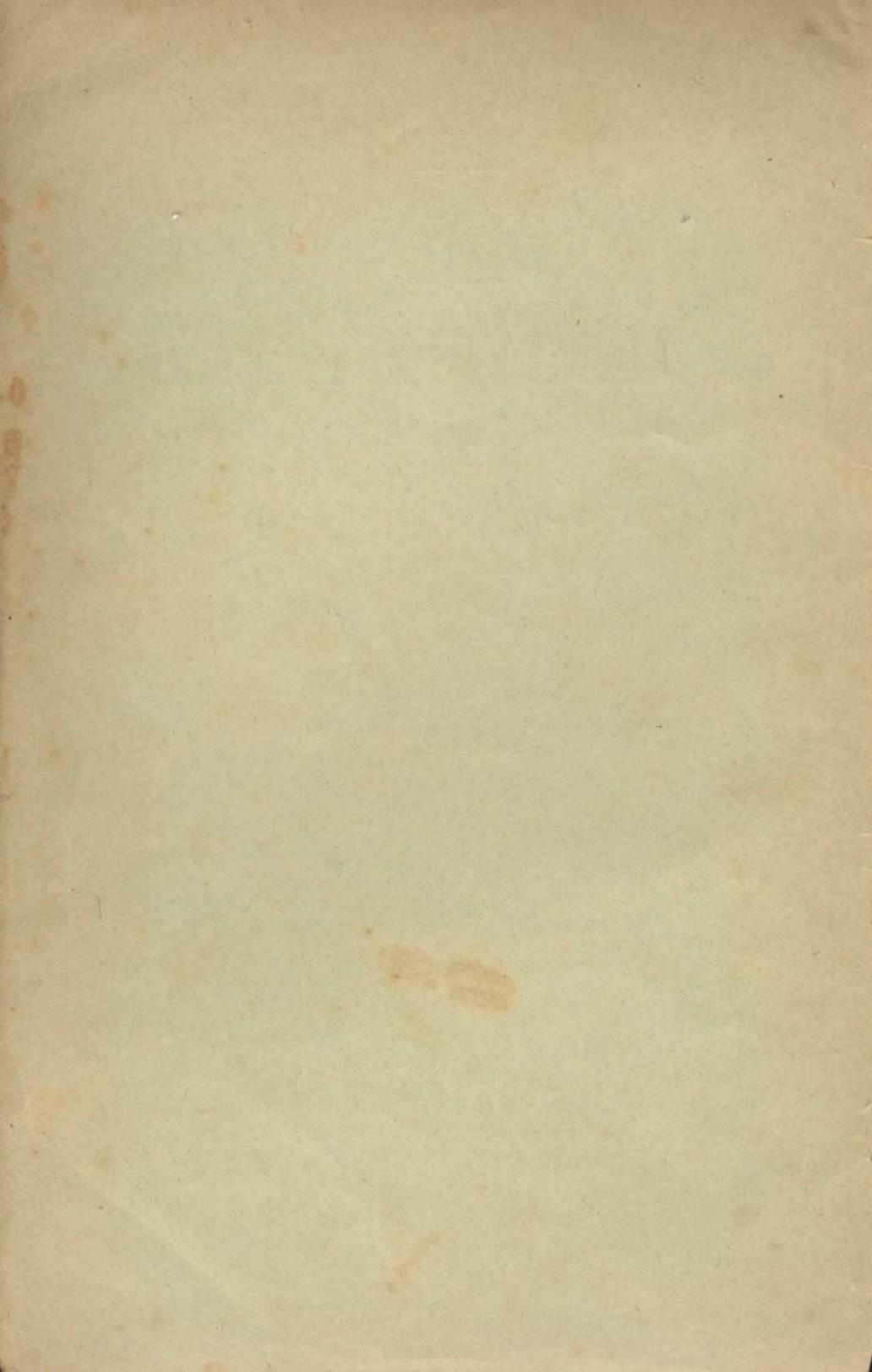


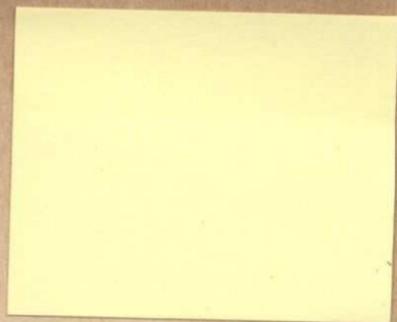
BAR-LE-DUC

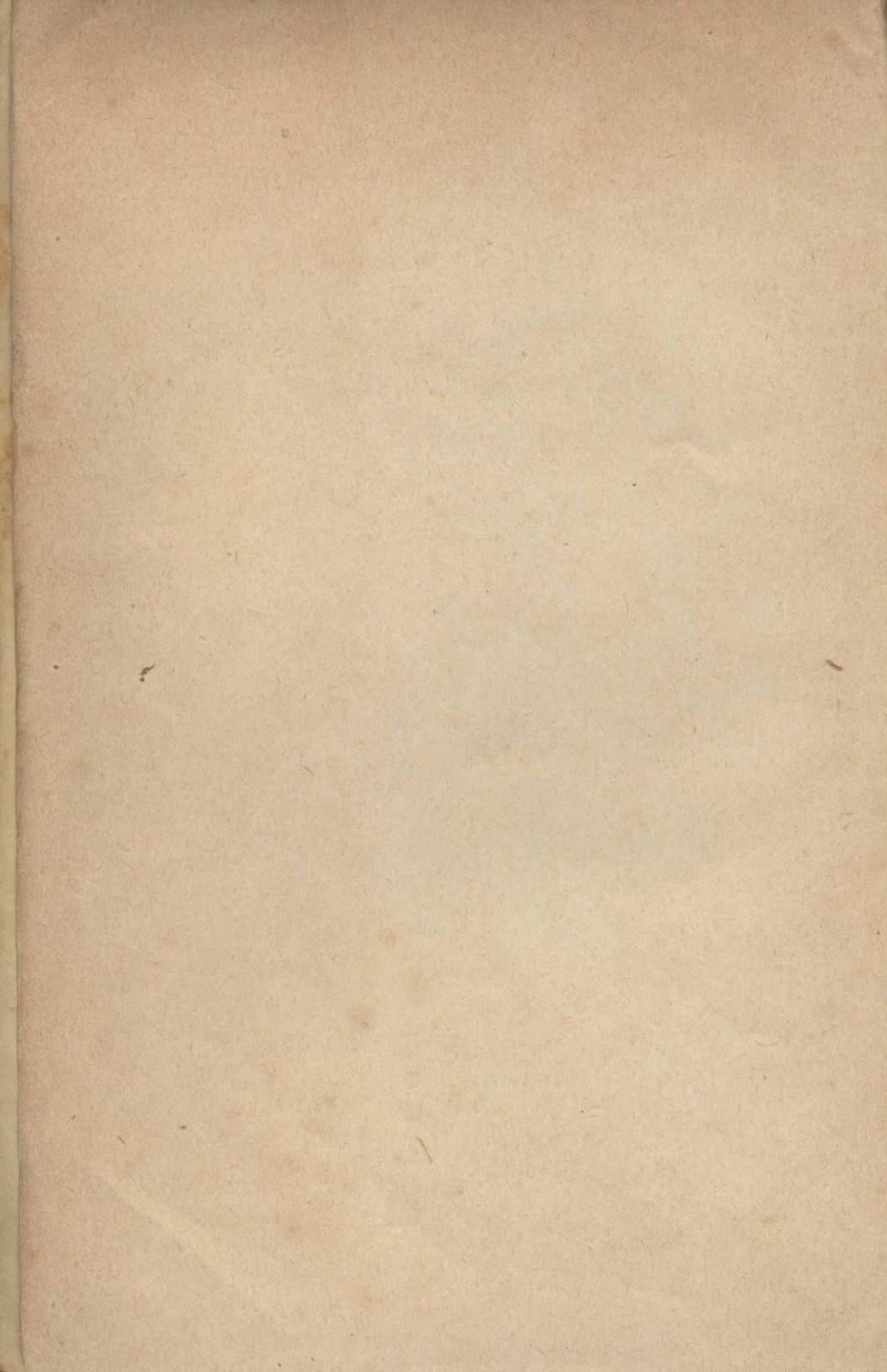
IMPRIMERIE SAINT-PAUL

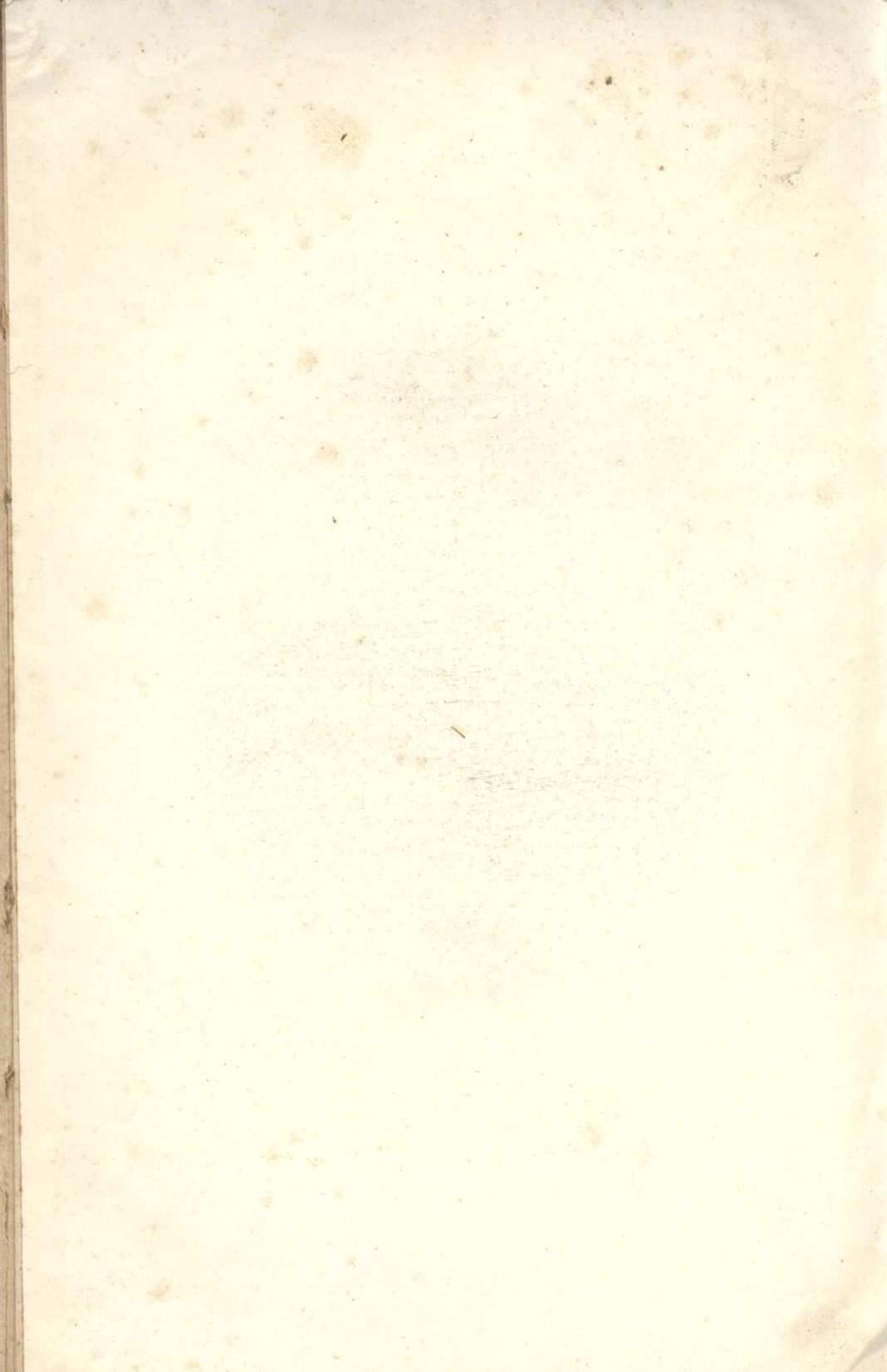
36, boulevard de la Banque, 36.

1919











MONSEIGNEUR JOSEPH DOUMANI

Evêque de Tripoli de Syrie.

Pour avoir eu l'âme française!

PAGES D'EXIL

Le MARTYR et l'EXILÉ

RELATION D'UN TÉMOIN OCULAIRE

Le P. Jean CHINIARA,

VICAIRE GÉNÉRAL ET COMPAGNON D'EXIL

DE

Mgr Joseph DOUMANI,

ÉVÊQUE DE TRIPOLI DE SYRIE



BAR-LE-DUC

IMPRIMERIE SAINT-PAUL

36, boulevard de la Banque, 36.

—
1919

Paris chez les Libraires

PAGES DEUX

Le MARTYR de l'EXILE

PAR M. DE LAUNAY

PARIS, CHEZ LA LIBRAIRIE

DE LA LIBRAIRIE DE LA RUE DE LA HARPE

AN DE LA LIBRAIRIE

LIBRAIRIE

DE LA LIBRAIRIE DE LA RUE DE LA HARPE

AN DE LA LIBRAIRIE

1810

A mes Bienfaiteurs,

Je suis heureux de présenter à mes chers Bienfaiteurs cette petite histoire de mon exil. Elle a été faite par mon Vicaire général et petit-cousin, qui a été en même temps mon compagnon de voyage durant les trois années et quatre mois qu'ont duré mes épreuves. On n'y verra certes pas de grandes théories, mais bien une suite de faits simples et courts, une description des diverses phases de la persécution qui a sévi en Turquie contre tout Français et tout ami de la France. On y verra comment le pauvre gouvernement turc, se voyant impuissant à vaincre la France et ses alliés durant cette dernière guerre mondiale, s'en est vengé sur les pauvres particuliers de ses sujets qu'elle sait être contraires à ses principes. On verra les injustices criantes commises en Syrie et en Arménie; on verra la haine des Turcs contre la chrétienté et spécialement contre notre nation grecque-catholique, qui a prouvé d'une façon sensible son attachement et son amour à la France; on verra surtout les raffinements de cruautés qu'ont exercés les autorités turques, encouragées par les Allemands, contre un évêque catholique et son secrétaire accusés d'espionnage au profit de la France. J'aime à espérer que cette relation sera lue avec intérêt, avec plaisir même, par mes chers Bienfaiteurs. A l'avance, je les remercie cordialement de leur aimable et bienveillante condescendance et me compte très heureux d'avoir été digne, ainsi que mon regretté Secrétaire, mon Vicaire général et tous les prêtres de mon cher diocèse, d'unir nos souffrances à celles qu'ont

subies tant de nos chers Français et Belges, durant ces années terribles et véritablement tragiques.

En terminant, je remercie Dieu de m'avoir retiré d'entre les mains de ces bourreaux de Turcs qui, après avoir lâchement exécuté mon cher et très regretté Secrétaire français, ont résolu de me faire mourir dans les froids et les neiges du Caucase. Mais Dieu est plus fort qu'eux ; il les a anéantis et m'a conservé. J'ai surécru pour voir de mes yeux le malheur et la honte de l'Allemagne et de sa malheureuse alliée, la sinistre Turquie, et pour jouir du triomphe et de la gloire de la France et de tous ses alliés, champions de la justice et de la civilisation. J'ai la conviction certaine que cette victoire de l'Entente sera aussi le point de départ d'une ère de prospérité, de triomphe et de gloire pour notre sainte Mère l'Eglise catholique, dont la France est et restera toujours la Fille aînée.

Encore une fois, merci à Dieu tout d'abord, et puis à nos chers et nouveaux compatriotes les Français de nous avoir sauvés d'entre les mains de ces barbares de Turcs et d'avoir enfin fait régner en Syrie, cette petite France de demain, l'ordre, la paix, la liberté et la civilisation.

† JOSEPH DOUMANI,

évêque grec-melchite-catholique de Tripoli de Syrie, etc.

Le 19 mars 1919, fête de saint Joseph.



Le Martyr et l'Exilé

La terrible guerre mondiale éclatait dans les commencements du mois d'août de l'année 1914, pour ne se terminer qu'au mois de novembre 1918 par la signature de l'armistice, prélude de la paix générale. L'esprit humain ne saurait concevoir toutes les ruines tant matérielles que morales accumulées par cette guerre : il n'est peut-être point d'homme sur la surface du globe qui n'ait plus ou moins ressenti le contre-coup de ce cataclysme universel déchainé par l'impérialisme et l'esprit de conquête allemands. Quand on pense à l'ex-empereur Guillaume II et aux ruines dont il fut la seule cause, on se rappelle naturellement ce mot que l'histoire générale dit d'Attila, roi des Huns : « Là où Attila pose le pied, l'herbe ne pousse plus. » Il en est de même de celui qui fut Guillaume II : il a failli tarir les sources de l'humanité ; peu s'en est fallu que le genre humain ne prît fin tant à cause de la mitraille et des épidémies qu'à cause des cruautés et des injustices commises par l'Allemagne et ses alliés, la féroce Turquie en particulier.

Je n'ai pas la prétention de décrire ici toutes les injustices, toutes les persécutions, toutes les tyrannies exercées par les Turcs contre la population de Syrie : plusieurs volumes

y suffiraient à peine. Je me contenterai seulement, comme témoin oculaire, de citer en raccourci les faits terribles et tragiques dont ont été l'objet le vénérable Evêque de Tripoli de Syrie, Mgr Joseph Doumani, et son très regretté Secrétaire français, l'abbé Anatole Mézerey. Je n'exposerai aucune théorie : les faits parleront d'eux-mêmes, sans qu'ils aient besoin d'aucune explication complémentaire.



LE MARTYR

LIBRARY



CHAPITRE PREMIER

Tripoli de Syrie.

L'arrestation. — L'emprisonnement.

Après le déclenchement de la guerre en Europe, la Turquie resta soi-disant neutre pendant quelques mois, durant lesquels Guillaume réussit à acheter, avec de l'or, et pour les gagner à sa cause, les trois jeunes imprudents qui étaient à la tête du pouvoir et dirigeaient à leur guise l'empire des Ottomans en décadence. On ne connaît que trop les noms de ces trois personnages sinistres : Talaat pacha, chef du Cabinet et ministre de l'Intérieur ; Enver pacha, généralissime des armées turques et ministre de la Guerre ; enfin Djemal pacha ; cet assassin odieux, ministre de la Marine et général en chef de l'armée de Syrie. Ces trois scélérats, après avoir rempli leurs caisses de l'or allemand, s'entendirent pour ruiner leur propre pays, et ainsi, après trois mois d'attente, déclarèrent la guerre à la France et à tous ses alliés. C'est alors que les Turcs, d'animaux inoffensifs qu'ils étaient, devinrent subitement des bêtes féroces et ne gardèrent plus aucune limite raisonnable : tels des chiens enragés, ils se ruèrent contre les pauvres nationaux français, anglais et autres restés en Turquie, croyant que d'avoir raison de quelques particuliers leur donnerait la victoire finale. Là-dessus, ordre immédiat fut donné de séquestrer toutes les personnes de nationalité française pour les envoyer, en qualité de prisonniers de guerre, mourir à force de mauvais traitements et de

privations dans les steppes arides de l'Anatolie. Aussitôt dit, aussitôt fait : les autorités turques s'emparent de suite des prêtres et religieux français et les obligent à quitter leurs couvents, dont ils prennent possession, et à marcher à pied vers les endroits destinés à leur exil : un grand nombre d'entre ces infortunés moururent sur les chemins, brisés par l'âge, les fatigues et les privations, sans compter les mauvais traitements de toute sorte que ces brutes de gendarmes turcs faisaient subir à leurs pauvres victimes.

Or, à ce moment, nous étions à l'Evêché à Tripoli de Syrie : Sa Grandeur Mgr l'Evêque du Diocèse, son Vicaire général, et l'Econome du diocèse, le Père Ignace ; il y avait en outre le secrétaire de Monseigneur, Français de nationalité, bien connu de tous, l'abbé Anatole Mézerey, natif de Hontleur, en Normandie ¹. Naturellement, M. Georges Hepp, consul de France, lors de son départ de Tripoli, quelque temps avant la rupture des relations diplomatiques, avait remis, tant au consul d'Amérique représentant des intérêts français qu'au gouverneur turc, la liste des nationaux français restés dans la ville, y compris le nom de l'abbé Anatole. En ce temps-là, le gouverneur civil (Mutassarif) de Tripoli était un certain Druse du Hauran appelé Rachid Bey Tléï. Monseigneur était alors en fort bons termes avec lui : d'ailleurs il l'était toujours avec les autorités turques avec lesquelles on ne pouvait traiter ses affaires qu'à l'amiable.

Le gouverneur lui-même affectait une grande sympathie pour l'Evêque. Quand l'ordre vint d'exiler tous les sujets français ², Rachid Bey leur envoya un avis officiel écrit pour qu'ils se préparassent à partir. Ainsi, les Lazaristes, les Frères des Ecoles chrétiennes et les Carmes de Tripoli en furent avisés officiellement : il y en eut même qui, comme le Père Clément, Lazariste, reçurent jusqu'à trois écrits par jour. En un mot, tous les sujets français furent sommés de

¹ L'abbé en question n'avait encore reçu aucune ordination : il était simple séminariste. Il avait quitté le séminaire pour de graves raisons de santé.

² Les Religieux et prêtres français furent d'abord exilés et maltraités comme tous les autres sujets français. Plus tard, Sa Sainteté N. S. P. le Pape intervint auprès de la Sublime-Porte : on leur permit alors de rentrer en France.

partir, à l'exception d'un seul : l'abbé Anatole, secrétaire de l'Evêque de Tripoli, ne reçut aucun avis. Le gouverneur devait du moins aviser l'Evêque et le sommer de livrer son secrétaire pour être exilé : il ne le fit pas non plus. Le vénérable Prélat, sachant bien qu'il y avait une grande responsabilité à garder en temps de guerre un sujet d'un pays ennemi, bien qu'on fût au cœur de l'hiver, bien que le pauvre abbé fût maladif et craignit pour sa vie s'il venait à tomber entre les mains des Turcs ; pour n'encourir aucune responsabilité, disons-nous, Monseigneur, accompagné de son Vicaire général et de son Econome, se rendit officiellement chez le gouverneur Rachid Bey. Celui-ci, après les salutations d'usage, pria Sa Grandeur de vouloir bien se charger d'aviser les Sœurs de la Charité qu'elles devraient quitter le sol ottoman dans l'intervalle d'une semaine. Le Prélat promit de le faire ; puis il exposa le but de sa visite : « J'ai entendu dire, Excellence, lui dit-il, que vous avez écrit aux sujets français qu'ils doivent se livrer aux autorités pour être éloignés dans les villes de l'intérieur : est-ce vrai ?

— Parfaitement, fit le gouverneur.

— Vous savez bien pourtant, répliqua Monseigneur, que j'ai à l'Evêché un secrétaire français du nom d'Anatole ; et vous ne m'avez rien écrit à son sujet. Ce jeune homme, bien qu'il soit chétif et d'une santé fort malade, est à votre disposition, quand vous le désirerez.

— Fort bien, reprit Rachid Bey ; gardez-le chez vous jusqu'à nouvel ordre. »

Là-dessus, content d'avoir fait son devoir et dégagé désormais, croyait-il, de toute responsabilité, le vénérable Prélat rentra à l'Evêché avec son clergé.

Cela se passait dans les premières semaines de l'année 1915, année malheureusement fatale pour l'Evêque de Tripoli et surtout pour son pauvre secrétaire. Ce dernier resta donc désormais à l'Evêché sans plus oser sortir, huit mois entiers durant : il craignait par-dessus tout de tomber entre les mains de ces barbares de Turcs.....

Le temps passe si vite : nous voici arrivés à la fin du mois d'août de la même année 1915. Il y avait à Tripoli, en face de l'Evêché, un pauvre ménage de jeunes Crétois mu-

sulmans qui s'étaient réfugiés en Turquie, lors de l'occupation de la Crète par les troupes hellènes. Le mari fut appelé au service militaire ; il crut, ou bien on lui fit croire qu'en dénonçant aux autorités le secrétaire de l'Evêque catholique, il serait dispensé de partir pour le front.

Fort de cette idée, il se rend au palais du gouvernement, et, pour avoir une entrevue avec le commandant militaire de la place, il lui fait dire qu'il a une grave affaire à lui dénoncer. Le commandant le fait introduire de suite auprès de lui ; car, à ce moment, les autorités turques étaient en quête de fausses dénonciations pour pouvoir sévir de plus en plus contre les populations chrétiennes, surtout de la Syrie qu'elles savaient être de longue date française de cœur. Une fois introduit auprès du commandant turc, une espèce de demi-nègre, démon à face humaine, le Crétois dénonce l'Evêque catholique de Tripoli comme cachant chez lui, à l'Evêché, un espion français. A ces mots, le nègre turc ne se contient plus de joie et de rage, à la fois :

« L'avez-vous vu de vos yeux ? hurle-t-il.

— Oui, Excellence, reprend le Crétois tout tremblant ; je l'ai vu par une des fenêtres de l'Evêché.

— Alors, vous nous y accompagnerez : si la chose est telle que vous dites, c'est bien ; sinon, vous payerez la farce de votre peau. »

Sur l'heure, les ordres sont donnés : le commandant avec deux officiers et dix soldats en armes suivent le nouveau Judas et se dirigent vers l'Evêché.

L'Evêque du Diocèse était alors, depuis une vingtaine de jours, parti pour une affaire grave à Beyrouth. J'étais donc à l'Evêché avec le Père Ignace, le secrétaire de Monseigneur, et l'un de mes jeunes frères, encore séminariste, du nom de Gathas.

C'était le samedi 28 août 1915, vers trois heures de l'après-midi. Nous avions déjà, selon notre habitude, commencé à réciter ensemble les Vêpres du dimanche. Subitement la porte de l'Evêché s'ouvre avec fracas et laisse passer une horde de sauvages, la figure sinistre et les yeux en feu, telles des bêtes fauves lancées contre d'inoffensifs agneaux. Les soldats ont pour consigne de garder les portes de l'Evêché. J'introduis au salon le commandant avec les officiers :

inutile de dire que j'avais tout compris. Avant même de prendre la cigarette que je lui offrais, le commandant, les yeux en feu, prit la parole :

« Où est l'Evêque ? fit-il sèchement.

— Monseigneur l'Evêque est parti pour Beyrouth depuis une vingtaine de jours, pour affaire pressante.

— Combien de personnes êtes-vous ici à l'Evêché ? reprit le commandant.

— Trois, Excellence ; le Père Ignace, votre Serviteur, et puis, le secrétaire français de Monseigneur, l'abbé Anatole... »

A ces mots, il sursauta :

« Comment ? Un Français ? Vous cachez chez vous un Français ?....

— Nullément, commandant ; Monseigneur l'Evêque en a, depuis bien des mois, avisé le gouverneur qui lui a permis de le garder à l'Evêché. D'ailleurs, si nous le cachions véritablement, j'aurais tu son nom.

— Quoi qu'il en soit, grommela-t il, ce jeune homme doit m'être livré sur l'heure ; où est-il ? je veux le voir ; je veux voir sa chambre, vite ! »

Et il se leva ; je le précédai à la chambre de l'abbé, qui reçoit l'ordre de faire sa malle : l'ordre est exécuté à l'instant.

Le commandant ture appela alors quatre de ses soldats et leur enjoignit d'escorter l'abbé à la place du gouvernement ; puis il se mit à faire une perquisition minutieuse de tout l'Evêché, à commencer par la chambre d'Anatole : on emporta tous les papiers, cartes et autres objets ; on fit main-basse sur tous les livres de la bibliothèque épiscopale : les soldats en chargèrent deux chariots pleins. Et, comme la nuit venait, cette bande de voleurs se retira après avoir scellé tous les appartements de l'Evêché, se promettant de revenir le lendemain, continuer l'œuvre de destruction commencée.

Cette nuit, le pauvre secrétaire de Monseigneur la passa dans une des salles de police, gardé à vue par une escorte. Le jour suivant, le commandant revint à la charge : il examina minutieusement tout le reste de l'Evêché ; il fit transporter chez lui, sous prétexte de le rapporter ensuite, tout

ce qui avait quelque valeur : inutile de dire, bien entendu, que jamais rien ne rentra plus à l'Evêché.

A propos, citons ici un petit incident qui montre bien le degré d'intelligence des autorités turques : le commandant vit en sortant, à quelques pas de là, un poteau levé en l'air :

« A quoi sert ce poteau ? fit-il sérieusement. Ne serait-ce pas une antenne de télégraphie sans fil ?

— Votre Excellence, lui répondis je, peut bien y monter et s'assurer par elle-même que c'est une simple hampe de drapeau attaché au bâtiment des Frères des Ecoles chrétiennes servant aujourd'hui d'école préparatoire turque. »

On peut voir par là le degré de perspicacité auquel s'élève la mentalité du Turc.

Après avoir accompli leur œuvre de destruction, les Vandales se retirèrent.

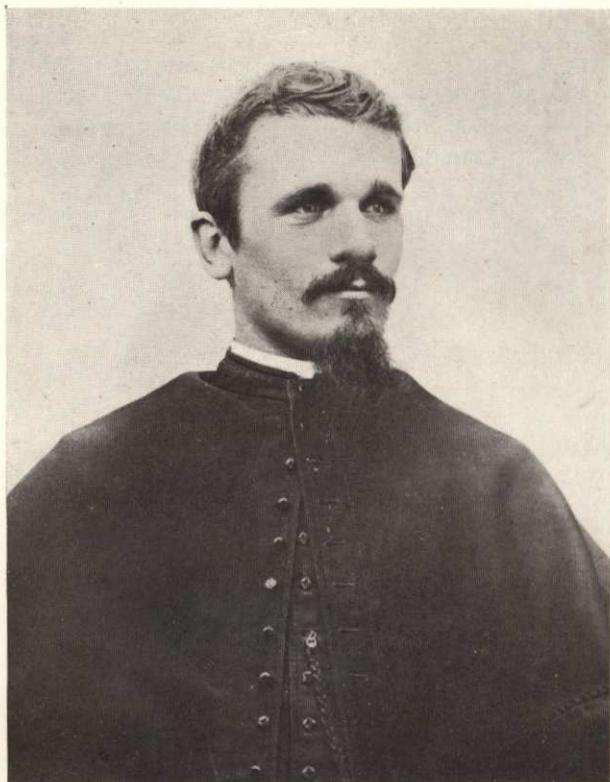
Quel fut donc le résultat de cette perquisition ? A ma connaissance, il n'y avait à l'Evêché aucun écrit compromettant : plusieurs mois auparavant, nous avions détruit tout écrit de ce genre pouvant porter ombrage aux autorités turques. Malgré cela, il semble bien certain qu'on ait trouvé chez le secrétaire de Monseigneur un papier froissé, ou plutôt un brouillon écrit en une sténographie inconnue.

A la vue de ce papier, l'abbé fut aussitôt incarcéré dans la prison des grands criminels, avec défense absolue à quiconque de communiquer avec lui.

Au milieu de toutes ces péripéties, il fallut mettre Sa Grandeur au courant de tout ce qui s'était passé : il était impossible de rien écrire par la poste, étant donné la censure. J'ai dû envoyer à Beyrouth mon frère Gathas : il raconta au Prélat les faits tels qu'ils se sont passés.

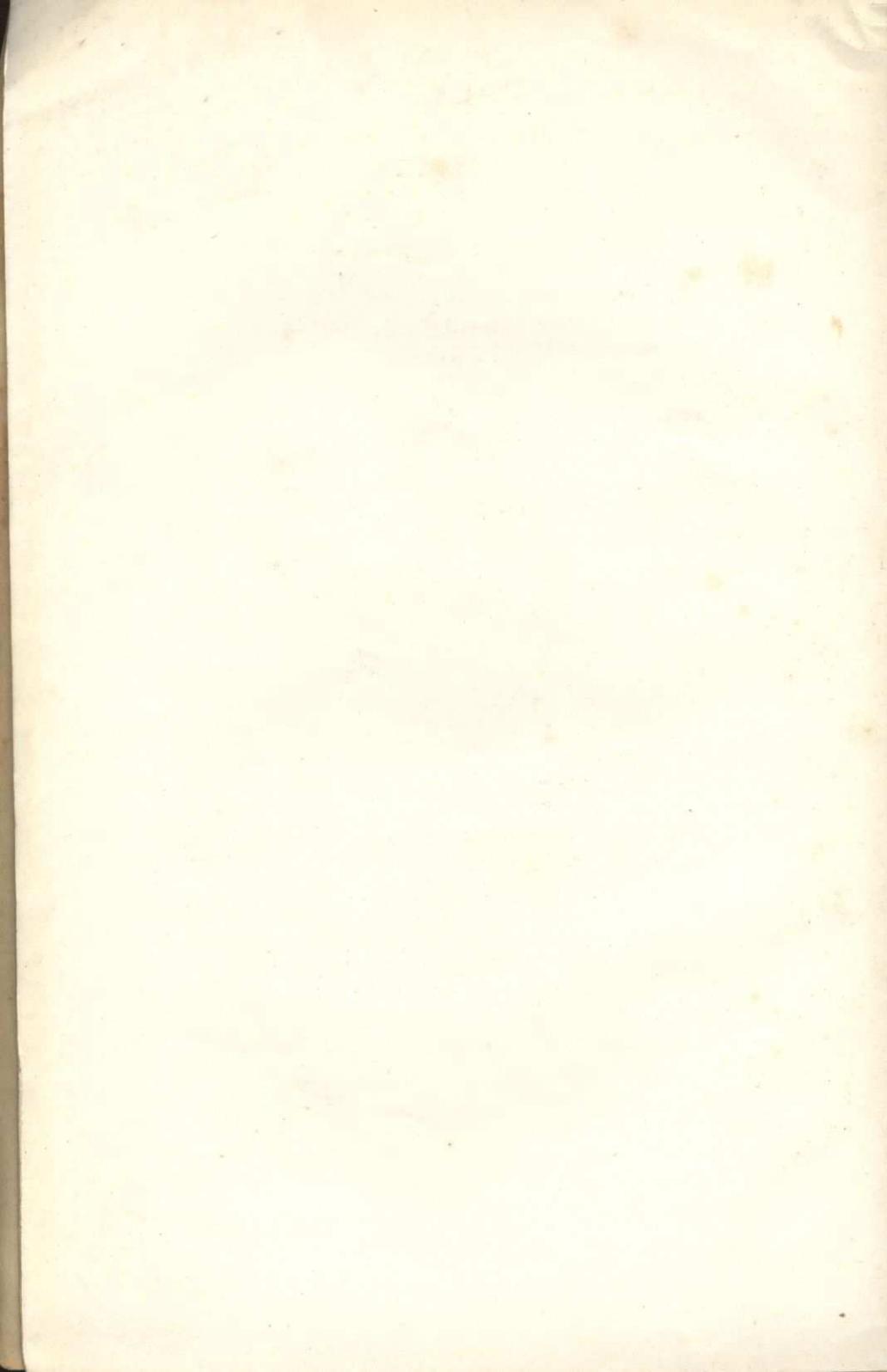
Le lundi, 30 août, on vint nous affirmer que l'abbé Anatole, ayant été assujéti, par les autorités, à une rude bastonnade, aurait traduit mot pour mot le papier en question. Qu'y avait-il donc d'écrit dans ce malheureux papier ? Nous ne le saurons que plus tard. Le fait est que ce papier, aussitôt traduit, mit les autorités turques dans l'exaspération.

Quelques instants après, l'Evêché est de nouveau entouré ; les soldats réclament les prêtres ; nous sommes obligés, le Père Ignace et moi, de nous livrer à l'escorte qui doit nous conduire et nous jeter en prison. Le commandant vient



L'ABBÉ ANATOLE MÉZEREY

Secrétaire de Monseigneur Doumani.



demander notre déposition. Tous, nous affirmons avoir été avec Sa Grandeur lorsqu'il vint aviser le gouverneur de la présence de l'abbé et lorsque le gouverneur lui dit de le garder chez lui à l'Evêché, jusqu'à nouvel ordre.

Le lendemain, mardi, le gouverneur nous fait appeler.

Lorsque nous entrons chez lui, il était en train de se disculper auprès du commandant. A notre arrivée, nous le trouvons complètement hors de ses gonds, bleu de colère; il se lève aussitôt comme un fou et m'adressant la parole :

« L'Evêque a menti, hurla-t-il, d'une voix entrecoupée par la rage,... il ne m'a jamais révélé la présence de cet individu : il ment;... il cache un espion... Vous êtes tous des espions.

— Pardon, Excellence, répliquai-je alors avec force, tout le monde connaît bien Monseigneur l'Evêque de Tripoli; vous, le premier, connaissez sa sincérité : Monseigneur n'a jamais menti; il ne sait pas mentir; mais maintenant qu'il est tombé...

— Quoi qu'il en soit, dit le gouverneur, envoyez vite dire à l'Evêque qu'il ait à venir ici le plus tôt possible; et qu'on sorte de suite! »

Nous sûmes alors que nous resterions en prison jusqu'à l'arrivée de Monseigneur.

Le jour même, je lui envoyai à Beyrouth le télégramme suivant : « Les prêtres de l'Evêché sont emprisonnés; ils ne sortiront de prison que si votre Grandeur vient voir ici le commandant. »

A l'arrivée de cette dépêche, Monseigneur prend immédiatement une voiture et part pour Tripoli par voie de terre en passant par Batroun et Chikka. Après un trajet forcé de trente heures par des chemins impossibles, il arriva à l'Evêché, harassé de fatigue, le jeudi soir, 3 septembre. Il ne dormit pas cette nuit, tellement il avait hâte de venir au secours de ses prêtres. Le lendemain vendredi, il dit la messe de bonne heure à cette intention et, suivi de mon frère Gathas, en véritable confesseur de la foi qui se livre à ses bourreaux pour défendre ses prêtres, il va de pied ferme au-devant de la souffrance.

Ici, un détail est à remarquer. A l'arrivée de Monseigneur, le gouverneur Rachid Bey, soit pour tendre un piège à l'Evêque, soit pour sortir lui-même d'un mauvais pas, lui

envoya son drogman, César Bey Nahas (notable chrétien de Tripoli), lui conseiller de ne pas dire dans sa déposition qu'il avait avisé le gouverneur de la présence de son secrétaire ; et ainsi le gouverneur lui-même se chargerait d'éteindre le procès et de sauver l'Evêque.

Monseigneur lui répondit : « Je ne sais dire que la simple vérité, au péril même de ma vie. D'ailleurs, je vois bien le piège qui m'est tendu : il veut, le bon Rachid Bey, que je contredise la déposition de mes prêtres et de mon secrétaire ; ainsi, il se disculpera lui, mais moi et mes prêtres nous tomberons dans la contradiction : qui pourra ensuite nous sauver ? »

Ayant ainsi mis toute sa confiance dans le Dieu fort et tout-puissant, il va à la rencontre de ces loups ravisseurs.

Il entre chez le commandant ; celui-ci affecte de ne pas même voir le vénérable Prélat qui vient en grande tenue et avec tous ses insignes épiscopaux. Ce n'est qu'une demi-heure après que le fonctionnaire turc daigne jeter sur lui un regard méprisant :

« Me voici à vos ordres, dit l'Evêque ; je suis venu spontanément.

— Vous avez bien fait de venir, interrompit cyniquement le demi-nègre ; car si vous n'étiez pas venu de votre propre gré, vous auriez été amené honteusement escorté et même enchaîné. Voilà ce que c'est que de cacher chez soi des espions.

— Pardon, répliqua l'Evêque avec force, j'en ai avisé depuis longtemps le Gouverneur qui m'a dit que je pouvais garder mon secrétaire jusqu'à nouvel ordre : j'ai des témoins. Quant à lui, il n'a jamais été espion.

— Il ne sert à rien de nier des faits : vous êtes tous des espions, vous, votre secrétaire, vos prêtres et même toute la nation catholique. Vous serez jugés par la cour martiale, à Damas.

— Je serai bien aise d'être jugé, répondit le Prélat, par un tribunal juste, car ma conscience est indemne et ne me reproche rien.

— Ah ! oui, vraiment, ricana le Turc, de la conscience !... vous en avez beaucoup vous autres... »

Là-dessus, et après avoir outragé l'Evêque, il ordonna de

le faire enfermer dans un endroit isolé. Alors, Monseigneur, à la vue de toute la multitude réunie sur la place du Gouvernement, se dépouilla de ses insignes épiscopaux qu'il remit à Gathas ; il lui recommanda de lui apporter son bréviaire et son livre de méditation ; puis il se livra à ses bourreaux, pour être mis en prison : c'est alors que commença pour lui ce rude chemin du calvaire qui ne se terminera que trois ans et demi plus tard.

La nouvelle de l'emprisonnement de l'Evêque catholique de Tripoli se répandit dans tout le diocèse, comme une trainée de poudre. La consternation fut générale ; ce jour-là tous les chrétiens pleurèrent des larmes de sang : Monseigneur était tant aimé ! d'ailleurs, de mémoire d'homme, on n'avait vu, on n'avait ouï chose pareille ; jamais les Turcs n'avaient tenu pareille conduite à l'égard du clergé catholique, des Evêques surtout ; un simple cleric autrefois faisait trembler toutes les autorités ; mais maintenant que l'Allemagne encourage les Turcs à tout faire et leur donne l'exemple de l'injustice et de la brutalité, il faut s'attendre à des choses bien plus cruelles encore, surtout parce que les chrétiens n'avaient plus à ce moment la France pour les défendre par l'organe de ses consuls.

Le vénérable Prélat passa tout le temps de sa prison dans la prière et la méditation. Les passants le voyaient tous le bréviaire ou le livre de méditation à la main, tantôt à genoux, tantôt debout, dans son misérable cachot, et se demandaient ce que pouvait avoir fait une si auguste personne. Il passa ainsi seul toute la journée du vendredi, toute la nuit et la moitié du samedi.

Vers midi, le commandant de la place, ayant remarqué l'exaspération générale et craignant quelque révolte dans la ville, résolut de nous mettre en liberté : il fit appeler l'Evêque et ses prêtres, et, nous adressant à tous la parole : « Vous allez rentrer maintenant, nous dit-il, dans votre Evêché ; mais je vous défends absolument d'en sortir : vous y attendrez les ordres du gouvernement ; vos dépositions ont été envoyées à la cour martiale ; une fois l'ordre venu de vous y envoyer pour être jugés, vous devrez être prêts à partir aussitôt. »

Là-dessus, il enjoignit au commissaire de la police de

bien surveiller nos mouvements et surtout nos relations en ville, comme on surveillait alors les gens nuisibles.

C'est ainsi qu'en Turquie, les voleurs et les assassins ont pleine et entière liberté de circuler partout, tandis que les ministres du Seigneur sont traités comme des criminels et des scélérats. Voilà la justice en Turquie !

Nous sortîmes donc de la prison publique, le samedi 5 septembre, pour nous constituer de nouveau prisonniers à l'Evêché sous la surveillance de la police.

Quant au pauvre secrétaire de l'Evêque, il restait toujours dans la prison des criminels, sujet à toutes sortes de vexations et de mauvais traitements. Ceux qui allaient et venaient le voyaient de temps à autre assis au bureau du commandant : il transcrivait en français ce malheureux papier écrit en sténographie et laissé par mégarde dans un coin de sa chambre. Mon frère allait régulièrement aux heures des repas lui porter sa nourriture et du linge propre. Pour ne pas exciter la méfiance des autorités turques à son sujet, nous le faisons passer pour le domestique de l'Evêché : cela lui permettait de voir souvent l'abbé et d'avoir de ses nouvelles.

Un jour de dimanche, 12 septembre, à l'heure du diner, Gathas vit des préparatifs de voyage et l'abbé sur le point de partir à cheval avec une escorte nombreuse. Il lui en demanda la raison ; l'abbé lui répondit qu'on allait l'envoyer à Damas et que, pour se tirer d'affaire, il avait cru bon de dire dans sa déposition (ce qui n'était pas vrai) que ce malheureux et compromettant papier lui avait été envoyé par un prêtre alsacien nommé Jacques Dumont. Il crut que cette réponse déguisée amoindrirait sa responsabilité : nous verrons bientôt que ces goujats de Turcs s'en servirent au contraire pour aggraver sa culpabilité.

Là-dessus, l'abbé partit escorté.

Laissons-le faire lentement et tristement sa route et retournons à l'Evêché voir un peu ce qui s'y passe. Le personnel en était strictement gardé, et de temps en temps un agent de police venait voir si on était au complet. Le samedi 18 septembre, un chaouiche (sergent) est envoyé par le commandant. Introduit auprès de l'Evêque, il lui enjoint d'aller, lui et tous ses prêtres, prendre les ordres du commandant de la place.

Aussitôt fait que dit : nous entourons notre vénéré Pasteur, et, tous ensemble, nous nous rendons auprès du commandant : il nous communique l'ordre d'avoir à nous rendre tous, sous bonne escorte, à Damas, pour y être jugés par le conseil de guerre. Il pensait nous envoyer comme avait été envoyé l'abbé, à dos de montures, car il en voulait à la vie même de l'auguste vieillard. Mais, à force d'instances, il finit par nous permettre de partir par le train du lundi.

« En attendant, fit-il au gendarme en fronçant les sourcils, qu'on garde ces gens-là en prison. »

Il fallut donc nous constituer de nouveau prisonniers pendant trois jours ; mais cette fois du moins on nous permit de rester tous dans le même cachot. C'est à peine si Gathas a pu nous procurer de l'Evêché quelques vêtements de rechange et quelques couvertures pour le voyage.

Les Turcs s'empressèrent de se ruer sur l'Evêché et le dépouillèrent de tout ce qu'il contenait : meubles, tapis, vêtements, tout fut emporté ; c'est d'ailleurs dans ce seul but que ces voleurs de Turcs emprisonnèrent l'Evêque et son clergé. Monseigneur avait mis bien des années à ordonner et à meubler son Evêché ; en moins d'une demi-heure, on en a fait un désert. Mais nous ne nous soucions guère des pertes matérielles, quand les vies sont en jeu. Après avoir pillé l'Evêché, les autorités mettent sous scellés tous les appartements.

Nous étions à peine installés dans notre cachot, que nous voyons arriver à la prison un nouveau contingent de prêtres compris dans le même procès : le P. Joseph Kallas, prêtre missionnaire de la Congrégation grecque-catholique des Paulistes de Harissa (Djounié, Liban), et avec lui trois prêtres du diocèse de Tripoli, desservant la paroisse de Bordj Safita : le P. Simon, curé, le P. Stefen, vicaire, et le P. Gabriel, maître d'école.

La cause pour laquelle ces prêtres furent arrêtés avec nous est la suivante : parmi les papiers trouvés à l'Evêché, les Turcs virent une photographie prise à l'issue d'une retraite sacerdotale et contenant tout le groupe des prêtres mentionnés : les autorités en conclurent très naturellement

que cela devait être un groupe d'espions, une société d'espionnage dont il fallait purger l'empire.

Nous étions donc en ce moment six prêtres entourant Sa Grandeur. Stimulés par sa patience et sa résignation, nous nous encourageions les uns les autres à tout supporter pour l'amour de Celui qui est mort sur une croix pour notre salut. C'est ainsi que se passèrent les jours du samedi et du dimanche : nous étions si heureux de souffrir un peu et de coucher même sur la dure !

La veille de notre départ, au soir, le commandant, toujours en quête d'un moyen de nous voler, nous envoie un gendarme qui nous tient ce langage : « Demain vous devrez tous partir : il est donc de toute nécessité que vous payiez dès ce soir la prise des billets de chemin de fer. » Puis il fit un calcul plus ou moins factice et demanda 400 fr.

Je remarquai vite que la somme était un peu trop forte et, voulant atermoyer, je lui dis que Monseigneur était au lit et que le lendemain nous irions ensemble à la station payer la taxe exigée. Il s'y refusa net et je dus payer la somme demandée, qui était au moins le double de la taxe régulière. Le commandant turc fut bien aise de partager le surplus de la somme avec son gendarme, un certain Fehmi effendi, de Tripoli. Nous verrons bientôt comment ce vol bien avéré coûta cher à ce dernier.

Le lendemain, lundi 20 septembre, deux gendarmes, baïonnette au canon, nous escortèrent à la gare ; nous formions un véritable cortège : Monseigneur et son Vicaire général, cinq prêtres et Gathas, mon frère. On nous entassa tous à la fois dans un méchant compartiment de 3^e classe ; chacun des gendarmes en garde une entrée. Vers les neuf heures, le train s'ébranle, et nous quittons la ville épiscopale, tristes et le cœur brisé, sans prévoir que Damas nous réservait encore bien d'autres malheurs.

CHAPITRE II

A Damas. L'instruction des procès.

—•••—

Sur le chemin de Damas.

Autrefois, avant la guerre, le trajet entre Tripoli et Homs était de quatre heures seulement ; aujourd'hui que le charbon de terre manque et que les locomotives sont délabrées et chauffées au bois, on sait, en Turquie, quand on part, mais on ne sait jamais quand on arrive. Ce jour-là, nous arrivâmes à Homs, vers le coucher du soleil. Ici, un souvenir tendrement reconnaissant est dû à MM. Khaouam frères, qui eurent l'amabilité de nous offrir à tous l'hospitalité, à l'hôtel de la gare qu'ils tenaient alors. Les gendarmes burent tellement d'eau-de-vie, ce soir, qu'ils furent complètement ivres. C'est, avec le bacchiche, les seuls moyens d'amadouer un Turc. Nous leur racontâmes, entre autres choses, comment Fehmi effendi, leur sergent de Tripoli, nous avait indignement volé notre argent, sous prétexte de payer le train ; cette étincelle, nous le verrons bientôt, produira un grand incendie.

Le lundi 21, nous reprenons le train, le cœur plus serré encore : nous commençons à avoir le pressentiment de ce qui allait nous arriver à Damas. Nous brûlons sur notre passage l'étape de Baalbeck ; vers quatre heures, nous arrivons à la station de Rayak : un train militaire était prêt à partir pour Damas ; nos gendarmes s'adressent au commandant militaire, qui nous permet de le prendre. Entre temps, un pauvre Libanais maronite, étonné de voir tant de prêtres à la fois escortés par les soldats, accoste Monseigneur qu'il voit le plus vénérable de la bande et, le croyant prêtre comme tous les autres, lui dit avec un accent villageois plutôt comique :

« Hé, dites donc, Monsieur le Curé, qu'avez-vous fait tous à la fois, pour être ainsi escortés ? — Eh bien, l'ami, lui

répondit l'Evêque, avec le même accent et avec son caractère plaisant dont il ne s'est jamais départi, même au sein de la tempête, eh bien, comme font tous les autres hommes : vous le voyez bien, nous avons tous l'air d'être de grands assassins. »

Le commandant, entendant parler, se retourne ; le villa-geois prend peur et s'esquive lestement.

« Comptez les prisonniers, hurle le Turc.

— Sept, répond l'un des gendarmes, plus un civil.

— Alors, voici votre compartiment. »

Nous y sautons de suite. Quelques instants après, nous quittons Rayak. Il nous fallut toute une nuit de voyage, tellement l'administration turque des chemins de fer était exacte, pour faire un trajet de moins de trois heures. Enfin, au point du jour, nous arrivons à Damas.

Première séance au Conseil de guerre.

Divers interrogatoires subis par l'abbé Anatole.

Ce n'est pas ici le lieu de faire la description de Damas, la ville historique par excellence ; d'autres l'ont déjà faite avant nous. Il nous suffit de dire que Damas est et reste toujours la grande ville, la capitale de la Syrie. Elle est en même temps la ville natale de Monseigneur et de son Vicaire général.

En arrivant en gare de Baramké, j'envoie Gathas prendre notre bagage à la maison paternelle avec la consigne d'aviser le Vicaire patriarcal de l'arrivée de l'Evêque de Tripoli et de ses prêtres escortés de soldats. Naturellement, nos gendarmes doivent nous livrer et présenter à la fois les lettres officielles qui nous concernent, mais à qui ? C'est ce qu'ils ignoraient : ils cherchèrent longtemps, ils allèrent de poste en poste ; ils nous firent faire le tour d'une grande partie de la ville. Tout le monde était dans la stupéfaction de voir tant de prêtres à la fois escortés : quel crime des gens si pacifiques étaient-ils capables de commettre ?... Enfin, à bout de force, on finit par nous consigner à la gendarmerie jusqu'à l'ouverture des bureaux de la cour martiale. A ce moment, avertis par mon frère Gathas, mon père et mes

autres frères vinrent nous voir et, ne pouvant arriver jusqu'à nous, ils nous saluèrent par une fenêtre de la prison donnant sur le boulevard.

C'était une scène bien touchante de voir les larmes de ces chers parents. Nous leur demandâmes des nouvelles du pauvre abbé Anatole : nous sûmes qu'à son arrivée, il avait été interné dans la prison de la grande citadelle où étaient alors jetés les plus grands criminels politiques, qui furent, quelque temps après, condamnés à la peine capitale.

Enfin, on vint nous prendre pour nous conduire à la cour martiale. Le Vicaire patriarcal à Damas était déjà venu en toute hâte implorer du chef du tribunal la prompte mise en liberté du Prélat et de ses prêtres : on promit de le faire, dès que l'on aurait entendu notre déposition.

On commença de suite la première séance, qui est plutôt préparatoire. Les dépositions sont faites auprès de la première commission, qui a pour mission d'éclaircir le procès. Cette commission ne condamne ni n'innocente personne. Seulement, par ses interrogations et les réponses qu'elle provoque de la part des accusés et des témoins, elle présente à la seconde commission les matières sur lesquelles cette dernière doit se baser pour rechercher les diverses responsabilités et porter le jugement final.

Appelé à se présenter seul auprès de la première commission que nous appellerions « commission d'enquête », Monseigneur répondit simplement aux questions préliminaires et dit son âge, ses fonctions, etc., etc.

Puis on en vint au fait, à la question de savoir pourquoi l'abbé Anatole était resté, jusqu'à ce jour, à l'Evêché. L'Evêque prouva péremptoirement que la responsabilité en retombait uniquement sur le gouverneur de Tripoli qui, tout d'abord, ne le demanda jamais officiellement pour le faire partir, comme il en avait agi à l'égard de tous les autres nationaux français ; puis, bien plus que cela, il permit à l'Evêque qui le lui dénonçait de le garder à l'Evêché jusqu'à nouvel ordre.

« Là-dessus, ajouta le prélat, j'ai cru pouvoir garder mon secrétaire chez moi : c'est un prisonnier de guerre ; et comme tel, il peut bien rester dans mon Evêché qui est un endroit officiel reconnu par le gouvernement. D'ailleurs

mon secrétaire n'a pas de santé : c'est un poitrinaire qui a craché le sang dans le temps ; quelle crainte peut-il inspirer au gouvernement ?

— Mettons que vous avez avisé le gouverneur comme vous le prétendez, reprend le chef de la commission, il doit avoir oublié : ne deviez-vous pas, par délicatesse, le lui rappeler ?

— Mon devoir, je l'ai fait entièrement : je n'ai jamais pensé avoir à faire davantage. »

A ce moment, le chef de la commission d'enquête aborde la seconde question bien plus importante que la première : il tend à Monseigneur le bout de papier écrit en sténographie :

« Connaissez-vous ce papier, lui dit-il, et qui est-ce qui l'a écrit ?

— Je n'en ai aucune connaissance : la sténographie m'est complètement inconnue : je ne saurais rien affirmer de plus.

— Connaissez-vous Jacques Dumont ?

— Je n'en ai jamais entendu parler.

— Ce papier est très compromettant, il est d'un espion ; n'en seriez-vous pas responsable ?

— Comment en assumerais-je la responsabilité sans en avoir la connaissance ? d'ailleurs il faudrait être fou pour garder un tel papier : à quoi peut-il me servir sinon à me compromettre ? Ici, permettez-moi de vous dire un mot au sujet de ce pauvre secrétaire que j'ai : il vous servira à déterminer son degré de responsabilité. L'adage populaire dit : L'esprit ne peut être sain qu'en étant dans un corps sain ; or, son corps est loin d'être sain ; il s'en faut donc que son esprit le soit : c'est ce qui expliquerait la présence de ce papier ; ne faut-il pas être déséquilibré, pour garder chez soi un tel écrit ¹ ? »

Avant de congédier le prélat, le chef de la commission ne put retenir son admiration en voyant tant de loyauté, de sagesse et de simplicité ; il lui dit :

¹ L'abbé Anatole était d'un esprit vif, assez intelligent, mais d'un jugement assez faible : sa déposition le prouvera assez. Mais il n'était pas du tout déséquilibré. Pourtant nous avons, Monseigneur et moi, tâché d'affirmer qu'il l'était pour le sauver, s'il était possible, et diminuer sa responsabilité.

« J'ai vu en vous un véritable homme de Dieu ; il nous a été dûment prouvé que vous avez vraiment avisé le gouverneur : nous devons le faire comparaître, pour lui demander raison de sa conduite. Maintenant, vous pouvez vous retirer au patriarcat, sous la responsabilité du Vicaire patriarcal : quand on aura besoin de vous, ou vous fera appeler. »

Là-dessus, Sa Grandeur salua et se retira.

Le tour des prêtres arriva : chacun d'eux fut appelé à faire sa déposition : il serait fastidieux de tout relater en détail. Un seul interrogatoire, le mien, servira d'échantillon. Après les questions préliminaires d'usage, on me fit les questions suivantes :

« Pourquoi le prêtre français (les Turcs le croyaient prêtre, en effet) est-il resté à l'Evêché, quand tous les sujets français ont été livrés au gouvernement ?

— Le gouverneur ne l'a jamais demandé ; de plus Monseigneur l'Evêque l'en a avisé : il lui a dit de le garder jusqu'à nouvel ordre.

— Que faisait-il, cet abbé, à l'Evêché ?

— Il transcrivait en langue française les lettres que l'Evêque envoyait à ses bienfaiteurs d'Europe.

— Avec qui était-il en relation ?

— A ma connaissance, il n'écrivait qu'à sa mère, à son frère et à son curé à Honfleur.

Connaissez-vous un certain Jacques Dumont avec qui il était aussi en relation ?

— Nullement, effendem.

— Avez-vous avec le secrétaire de l'Evêque quelques relations ?

— Nous mangeons tous ensemble à la table de Monseigneur ; nous passons une heure de récréation après les repas : ce sont là toutes nos relations ; à part cela, chacun a son travail : comme prêtres, nous vivons solitaires, chacun dans sa chambre.

— Avez-vous de l'abbé encore quelques autres détails à donner ?

— Un seul : c'est que, de temps à autre, il manque complètement de jugement : il en arrive parfois jusqu'à la démence. »

L'interrogatoire des prêtres fini, on nous congédie, avec

la consigne d'être, nous aussi, prêts à nous présenter au premier appel. Quant à l'abbé Anatole, il est bien vrai que nous n'avons jamais pu assister à son interrogatoire dont la connaissance serait pour nous du plus haut intérêt ; mais nous avons pu, à force de recherches, connaître ces derniers jours, par l'un des écrivains du tribunal, damascain d'origine, la suite de son procès dans ses grandes lignes. On lui demanda tout d'abord pourquoi il se trouvait jusqu'à ce jour à l'Evêché.

« Parce que, a-t-il répondu, le gouvernement ne m'a jamais ordonné de me livrer, bien que mon nom fût sûrement inscrit dans la liste des sujets français livrée par mon consul au gouverneur de Tripoli. Bien plus, mon Evêque a, devant de nombreux témoins, avisé ce dernier de ma présence : il lui a répondu qu'il n'avait qu'à me garder jusqu'à nouvel ordre.

— Passe pour cela. Et ce papier écrit en sténographie et contenant des insultes à l'Allemagne et à la Turquie surtout, papier que vous-même, et sous les coups, avez traduit mot pour mot, qu'en dites-vous ? »

Entendant parler de coups, et craignant qu'on ne le frappât à nouveau s'il venait à dire la pure vérité, il dit :

« J'ai reçu ce papier d'un prêtre d'Alsace nommé Jacques Dumont dans une lettre qu'il m'envoya dans les premiers mois de la guerre : il avait pour but de m'enseigner une nouvelle sténographie.

— Et comment avez-vous pu la déchiffrer ?

— Dans une première lettre, il m'en envoya la clef.

— Ne lui avez-vous point écrit en réponse à ses lettres ?

— Non.

— Se peut-il ?

— C'est la pure vérité.

— C'est impossible ; savez-vous que ce que vous faisiez d'ailleurs, c'est purement et simplement de l'espionnage ?

— Nullement : l'espionnage consiste à mettre un gouvernement ennemi au courant des munitions, des lieux fortifiés, de l'esprit moral des armées, etc. : or dans ce bout de papier trouvé, il n'y a rien de tel.

— Inutile de nier : puisque, en temps de guerre, vous avez des relations épistolaires avec un ennemi, vous êtes espion.

- Dites ce que vous voudrez, je ne suis pas espion !
- Avez-vous mis l'Évêque au courant de cette affaire ?
- Certes non, s'il en avait eu seulement connaissance, il m'aurait chassé sur l'heure. »

Voilà en substance ce que nous avons pu savoir des divers interrogatoires qu'a subis le pauvre abbé. Il crut, dans sa simplicité, qu'en niant avoir écrit ce papier, il se tirerait d'affaire ; il tomba dans un malheur plus grand. Au fond, les autorités turques étaient bien convaincues de la vérité, à savoir que ce billet avait été écrit de la main d'Anatole qui l'avait maladroitement égaré dans un coin de sa chambre ; mais ils ont été bien aises, pour assouvir leur haine et se venger d'un Français, de pouvoir se baser, quoique à tort, sur quelque chose et trouver matière à espionnage. L'écrit ne contenait en fait, comme nous le verrons bientôt, que des vérités au sujet de l'Allemagne et de la Turquie, qui, pour être bien dures à entendre, n'étaient pas moins des vérités et même des prophéties qui s'accompliront plus tard à la lettre.

Le Prélat se dépense aux œuvres de zèle ; un second interrogatoire : les prêtres sont acquittés.

Au sortir du tribunal martial, Monseigneur, à bout de force et n'ayant rien pris la veille, se retira dans la chambre qu'on lui avait préparée dans le palais patriarcal. Les prêtres furent logés au presbytère attenant au patriarcat. Quant à moi, je descendis dans ma famille, à la maison paternelle. Sa Grandeur était à peine reposée que déjà les catholiques de la ville assiégeaient le palais du patriarche, demandant à voir l'Évêque confesseur et à embrasser ses mains. Monseigneur les reçut tous avec son bon cœur et sa condescendance habituelle ; il oublia son malheur, celui de son secrétaire, de ses prêtres, et de son diocèse, pour s'occuper des fidèles de Damas et les encourager à supporter le lourd fardeau de la guerre et de la tyrannie turque qui pesait alors, de tout son poids, sur les populations de la Syrie. Tout le temps qu'il passa dans la ville de Damas, son pays natal, il le consacra aux œuvres de zèle apostolique : il visitait les malades, encourageait les fidèles, réconciliait les familles

divisées, prêchait dans les églises et stimulait les œuvres de charité; en un mot il était là, comme partout ailleurs, le modèle de l'apôtre et du pasteur.

Une semaine ne s'était pas encore passée que déjà les autorités turques intimaient à l'Evêque et à ses prêtres l'ordre de se présenter de nouveau au tribunal martial pour subir un second interrogatoire.

Nous nous y rendimes de suite.

Que s'était-il donc passé depuis la première séance? Les diverses dépositions avant de passer de la commission d'enquête à celle du jugement, ont été soumises, comme de coutume, au dictateur, au tyran, au destructeur de la Syrie, à Djemal Pacha, qui seul a le droit de se prononcer dans ces sortes de procès; c'est lui qui intime les ordres au chef du tribunal martial: Faites ceci, condamnez un tel, graciez l'autre; le tribunal n'est qu'une simple fiction; Djemal Pacha est tout: malheur à qui oserait contrecarrer ses ordres! ses volontés, ses désirs, ses remarques même tiennent lieu de lois. On lui soumet donc le procès de l'Evêque de Tripoli. Voici les remarques qu'il fait: Le moutassarif de Tripoli, inutile de le faire venir, il donnera sa déposition par écrit; l'abbé français est un espion, il faut le condamner comme tel; l'Evêque est un homme fort dangereux, il faut en débarrasser la Syrie; les prêtres, il vaud mieux les renvoyer chez eux.

Voilà quels furent les ordres du généralissime fameux des armées de Syrie: le tribunal martial n'avait qu'à s'y soumettre. Mais, on se demande naturellement ici la cause pour laquelle Rachid Bey de Tripoli, jouissait des bonnes grâces du tyran: c'est que sa famille, l'une des plus riches familles druses, était tombée aux pieds de Djemal Pacha, lors de son passage au Hauran, pour lui demander la grâce du gouverneur de Tripoli; c'est pourquoi, Djemal promit, tant pour ne pas exaspérer les Druses, d'ailleurs si faciles à la révolte, que pour profiter de la somme assez ronde à lui promise, si cette affaire tournait à bien: voilà ce que sont les généraux turcs et les plus haut placés!

Ces détails nécessaires une fois bien compris, nous n'avons qu'à poursuivre notre récit. Nous avons laissé Monseigneur et tout le cortège des prêtres allant au tribunal martial; il y arrive entouré de son clergé. Maintenant que Djemal

Pacha a intimé ses ordres, les membres de la cour martiale ne sont plus libres de leurs mouvements. La première séance était plutôt calme et les termes employés assez doux ; désormais on va changer complètement de ton : c'est un véritable drame sanglant qui va se dérouler devant nos yeux. Mais, qu'on écoute plutôt la suite du récit.

Les prêtres sont appelés à comparaître tous à la fois, auprès de la seconde commission. A notre arrivée, on nous signifie que nous sommes tous acquittés et que nous pouvons même rentrer chacun à notre poste, vu que toute la responsabilité de l'affaire retombait sur l'Evêque du Diocèse et sur son secrétaire.

Au fait, les prêtres rentrèrent aussitôt et repartirent le lendemain, chacun à son poste respectif : seul je restai avec mon Evêque, ne voulant pas le quitter avant de voir l'issue de ce malheureux procès.

Puis vint le tour du Prélat : on le fait introduire devant ses juges : tel Jésus introduit devant le tribunal inique d'Anne et de Caïphe. Dès l'abord, il remarque bien les intentions perfides dont sont animés les membres du conseil ; des yeux pleins de colère le dévisagent sournoisement de toute part. Le procureur général, enflammé de haine, prend aussitôt la parole et, s'adressant au vénérable accusé : « Le gouverneur de Tripoli, lui dit-il, a été officiellement interrogé, il nie tout ce que vous avez prétendu et n'a aucune connaissance de l'affaire ; il ajoute ce qui suit : A supposer qu'il m'ait avisé de la présence de ce Français, ne devait-il pas me le rappeler quelque temps après ? Que répondrez-vous à ces accusations ?

— A la première je répons : Mes témoins sont assez nombreux qui prouvent péremptoirement le fait que j'ai avisé le gouverneur de la présence de mon secrétaire. Pour la seconde, j'avoue n'avoir pas rappelé cela à Rachid Bey : je ne croyais nullement devoir le faire : ce n'était pas de ma fonction de rappeler à un gouverneur une chose dont je l'avais avisé et qu'il ne devait pas oublier : j'avoue donc cela et me soumetts d'avance à la peine que cette faute bien minime mérite.

— On dit encore que vous aimez la France !

— Oui, j'aime les Français comme j'aime tous mes

Bienfaiteurs : cela ne m'empêche nullement d'être un sincère Ottoman ; bien plus en n'aimant pas mon Bienfaiteur, fût-il juif, fût-il païen, je ne serais pas un Ottoman digne de ce nom. D'ailleurs, je sais que la France a toujours été l'amie de la Turquie.

— Sans doute, mais votre faiblesse pour elle est une chose bien connue : vous avez fait vos études en France !

— Quel mal y a-t-il ? cela ne prouve rien ; tant et tant de vos ministres ont étudié en France ! ils restent pourtant de véritables Ottomans.

— Nous avons entendu dire aussi que quand l'escadre française touchait en rade de Tripoli, l'amiral, après avoir été une minute chez le gouverneur, vous faisiez la première visite ; vous alliez ensuite lui rendre la visite à bord : à votre départ, les Français vous saluaient d'une salve de quinze coups de canon, tandis qu'ils n'en tiraient au gouverneur que neuf seulement !

— Et quelle est ma faute à moi ? Suis-je le canonnier de la flotte ? D'ailleurs, je n'ai jamais compté les coups de canon. »

Il est de toute nécessité de bien remarquer que ces accusations enfantines et ridicules sont autant de crimes dont ce Rachid Bey, gouverneur de Tripoli, accusait l'Evêque, dans sa réponse qui est un véritable réquisitoire dirigé contre le Prélat. Avec les Turcs, il était Turc de race ; aujourd'hui que le gouvernement est arabe, pour avoir un poste brillant et lucratif, il se montre l'ennemi acharné des Turcs¹.

Il était bien difficile de trouver des réponses aussi convaincantes que celles du vénérable accusé et le dégageant de toute responsabilité. Mais il fallait accomplir à la lettre les ordres de ce tigre de Djemal Pacha. Alors l'un des membres du tribunal regarda le Prélat avec rage et lui dit en écumant :

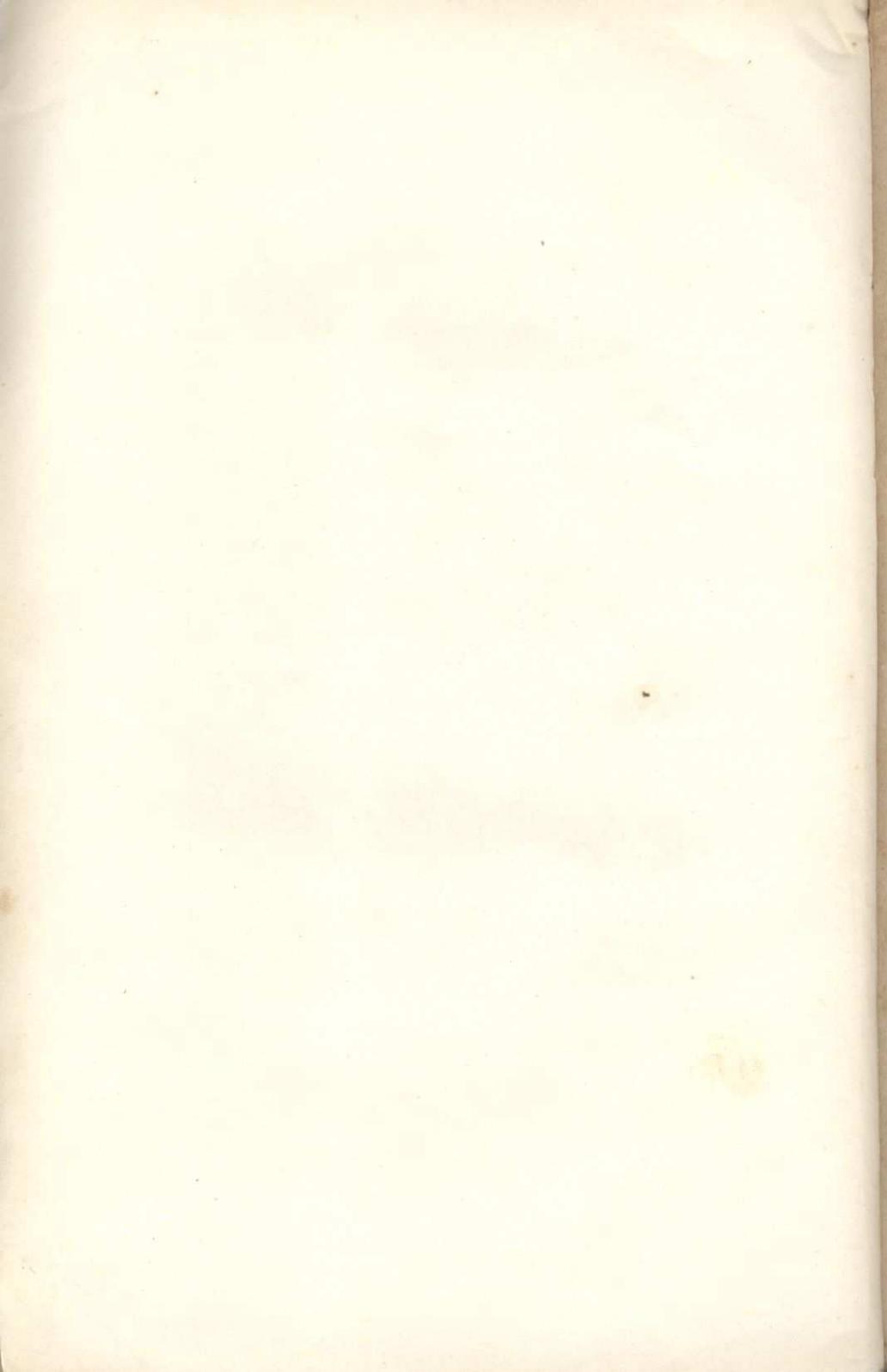
« Quoi qu'il en soit, et quoi que vous disiez, il n'en reste pas moins vrai que vous gardiez sous votre aisselle un scorpion, bien plus, un serpent : car il nous a été clairement

¹ C'est cette conduite double et hypocrite qui lui a valu le poste de gouverneur militaire de la ville de Hama, où il commande aujourd'hui en maître de la part du gouvernement arabe.



DJEMAL PACHA

Tyran de la Syrie.



démontré que votre secrétaire est un espion ; et vous le gardiez chez vous !

— Je le gardais, répond l'Evêque, oui, comme secrétaire et avec la permission du gouvernement ; mais je n'ai jamais su et ne croirai jamais qu'il fût espion.

— Il est facile de nier, mais le fait reste un fait : nous en avons la preuve éclatante. Lisez plutôt, lisez la traduction de ce méchant papier écrit en sténographie et qu'il traduisit lui-même de sa propre main. »

Monseigneur en lut quelques lignes, puis jeta le papier sur la table.

« Lisez, lisez jusqu'au bout, hurla le chien enragé. »

Monseigneur dut lire en entier l'écrit : c'était bien l'écriture de son secrétaire : il la reconnaissait encore.

Ici, je le sens bien, mes lecteurs n'ont plus la patience d'attendre davantage : ils brûlent de savoir ce qu'il y a de si compromettant dans ce fameux papier. Il est juste de les satisfaire. En voici le texte mot par mot, tel que Monseigneur le lut :

« L'Allemagne, cette Allemagne orgueilleuse, méchante, trompeuse et falsificatrice, croit que toutes les années sont l'année 1870 : elle se trompe grossièrement ; aujourd'hui c'est 1915. Cette année va la réduire à néant : son armée de terre et de mer sera écrasée, sa flotte détruite, son industrie et son commerce complètement ruinés, toutes ses colonies perdues, ses fortifications jetées à terre. Dans sa ruine elle a entraîné aussi cette Turquie, cette pauvre Turquie dont elle a gagné les chefs, à prix d'or. Elle lui a promis, pour l'allécher par l'appât, de reprendre pour elle l'Egypte, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, Tripoli d'Afrique et bien d'autres pays encore. Il coûte si peu de faire de belles promesses ! A supposer même, ce qui est tout à fait impossible, que l'Allemagne vienne à remporter la victoire finale, que fera-t-elle de la Turquie, sinon une bête de somme à son service, une esclave achetée à prix d'argent ? Qu'elle sache bien, cette Turquie ingrate, que ce n'est pas l'Allemagne, c'est la France qui est sa seule, sa véritable amie.

• Pour ne pas remonter bien haut dans l'histoire, n'est-ce pas la France qui, à la guerre de Crimée (1854-1855), sacrifia cent mille de ses valeureux soldats pour prendre d'assaut,

au profit de la Turquie, la forteresse et la ville de Sébastopol ? Lors de l'occupation de l'Egypte par les Anglais, la France n'avait qu'à lancer un boulet de canon : elle aurait pu occuper la moitié du pays ; mais elle n'a jamais eu la pensée de s'enrichir aux dépens de la Turquie. Plus tard encore, l'an 1860, lors des massacres des chrétiens en Syrie, la France, toujours protectrice des chrétiens, envoya à Beyrouth une expédition de vingt mille soldats : après avoir, un an durant, rétabli l'ordre, obligé la Turquie à indemniser les sinistrés, elle s'en est retournée honorée et honorable, comme elle était venue : elle aurait pu occuper toute la Syrie ; mais elle était venue pour une course bien plus noble. Enfin, il n'y a pas longtemps, quelques mois seulement avant la guerre mondiale, la Turquie avait besoin d'argent : il ne s'est trouvé que la France pour lui venir en aide et lui donner plusieurs dizaines de millions. Encore une fois, c'est la France qui est la seule, la véritable amie de la Turquie. Il est donc bien vrai que celui qui s'attache à l'Allemagne meurt de misère et de faim, tandis que celui qui s'unit à la France vit dans l'abondance.

« Et maintenant, je n'ai qu'à saluer à l'avance l'occupation française, je salue le drapeau tricolore, emblème de l'indépendance, de la justice, de la liberté, du progrès et de la civilisation ; quant à ce sale chiffon de drapeau turc, c'est trop d'honneur pour lui d'essayer toutes les immondices du monde entier. »

Voilà donc l'écrit qui a été la cause du malheur du secrétaire et de l'Evêque. Comme on le voit, il n'y a rien qui laisse voir matière à espionnage ; mais les autorités turques ou plutôt Djemal Pacha voulurent se venger de celui qui a osé leur dire leurs quatre vérités en face et prophétiser sur le sort à eux réservé à l'issue de cette guerre : aussi parlèrent-ils d'espion et d'espionnage.

C'est ainsi que se termina la seconde séance au tribunal martial. Le vénérable Prélat en fut tellement bouleversé qu'il en tomba malade.

Ici, il ne sera pas inutile de décrire en quelques mots la manière dont les Turcs signifiaient à Monseigneur qu'il ait à se rendre au tribunal. On téléphonait au poste de police le plus proche ; la police envoyait alors un de ses agents habillé

à moitié (les Turcs avaient tellement soin de leurs employés!). Cet agent donc avait le toupet d'entrer au milieu de l'établissement patriarcal et de crier de toute la force de ses poumons, sans aucun respect : « Joseph Doumani est-il ici ? Où est-il ? Allons, vite ! sans retard ! Au tribunal martial ! »

Autrefois, quand les consuls de France étaient là, le plus petit clerc avait une grande influence auprès des autorités ; aujourd'hui que l'Allemagne leur a appris à se moquer de tout, de la religion surtout, le plus petit gendarme ose donner ses ordres aux pontifes de l'Eglise.

Là-dessus, Monseigneur, le cœur brisé, l'esprit anxieux de ce qui allait se passer, se rendait au tribunal martial comme le condamné au lieu du supplice ; car, en ce moment, être convoqué au tribunal de la guerre c'était, en Syrie, synonyme de condamnation à la potence. De là, on peut s'imaginer quelle angoisse empoignait le vénérable Prélat en se rendant sept ou huit fois à ce tribunal de mort.

Le Diocèse de Tripoli ruiné par les Turcs.

Les prêtres arrachés à leur paroisse et mobilisés.

L'affaire du sergent Fehmi effendi.

« Frappez le pasteur, les brebis se dispersent. » Ces paroles de l'Evangile s'appliquèrent mot pour mot au Diocèse de Tripoli de Syrie. Le Pasteur une fois tombé, les Turcs ruinèrent le Diocèse. Nous avons déjà vu comment l'Evêché fut pillé, saccagé par les autorités militaires ; on se tourna ensuite du côté des villages avoisinant la ville métropole : les Turcs trouvèrent un moyen très simple de détruire aussi les paroisses : les curés en furent arrachés et conduits à pied et en habit clérical à la ville de Damas, pour être enrôlés sous les armes. Pourtant, le code militaire turc exemptait tous les prêtres du service militaire ; mais pour assouvir leur vengeance contre l'Evêque reconnu partout comme Français, les autorités turques mobilisèrent quand même les prêtres du Diocèse de Tripoli. On peut d'ici juger les dégâts que les loups ravisseurs firent dans les paroisses ainsi privées de leurs pasteurs : les ruines spirituelles furent immenses. Le cœur du saint Evêque en fut brisé ; les souf-

frances morales unies aux souffrances physiques l'eussent fait succomber, n'eût été son éminente dose de vertu. Malgré tout, la coupe des souffrances à laquelle il buvait à plein gosier était loin d'être vidée. Au paroxysme de l'épreuve et de la douleur, son mot favori était alors le cri de sainte Thérèse : « Ou souffrir, ou mourir. » Mais poursuivons notre récit.

Les lecteurs se souviennent encore du sergent Fehmi effendi qui, à la prison de Tripoli, nous avait volé notre argent, sous prétexte de payer pour nous le chemin de fer. Or, voici ce qui arriva : les deux gendarmes qui nous avaient escortés à Damas, une fois de retour à leur ville natale, demandèrent à leur sergent de leur donner leur part du butin enlevé aux prêtres. Naturellement, il s'y refusa. Les choses s'envenimèrent ; l'affaire arriva aux autorités militaires qui, à leur tour, en référèrent au tribunal martial établi à Damas. Fehmi y fut envoyé, escorté à son tour. Une séance spéciale fut tenue à cet effet : nous étions présents. Naturellement le sergent feignit de tout nier ; les témoins à charge étaient fort nombreux ; finalement Fehmi fut convaincu de vol : on le condamna à un an de prison ; après quoi il devra restituer à l'Evêque la somme volée et puis refaire tout son service militaire, comme simple soldat.

Le soir même de ce jour, le journal officiel mentionna cette condamnation : cela nous consola un peu de trouver chez les Turcs, de temps à autre et dans les choses de minime importance, un certain semblant de justice ; ceci est d'ailleurs voulu par les autorités pour rassurer les populations et leur donner le change ; un homme avisé ne saurait s'y tromper, il se met toujours en garde contre la fourberie turque.

L'année s'est écoulée : le sergent a dû payer la somme volée avant de sortir de prison, non point à l'Evêque, bien entendu, mais aux membres du tribunal qui se partagèrent sans doute la somme, comme il arrive toujours en Turquie ; les employés se font payer doublement, et par le gouvernement et par les particuliers.

CHAPITRE III

Dénoûment

**Dernières séances au tribunal martial.
Dénoûment sanglant et fin tragique de l'abbé :
Le martyr de la France.**

Là ne s'arrêta pas le malheureux procès de l'Evêque et de son secrétaire. Ils furent convoqués encore à plusieurs reprises au tribunal, séparément, bien entendu, et subirent bien des interrogatoires, fort embarrassants toujours, sur les mêmes questions déjà connues. Durant les deux mois de notre séjour à Damas, chaque séance était pour le vénérable Prélat un supplice nouveau. La raison en est qu'on lui imputait comme un crime inavouable d'être l'élève des Français, l'ami des Français, Français de cœur, toute chose qu'il regardait à juste titre comme le plus grand honneur.

Ici, il me souvient d'une chose bien aimable que Sa Grandeur répétait souvent et qui montre bien quel était son attachement à la mère-patrie de nos cœurs, la France : « Sainte Thérèse, disait-il spirituellement, disait souvent cette oraison jaculatoire : Vive Jésus à tous mes dépens ! Pour moi, outre cela, je ne cesserai de répéter : Vive la France à tous mes dépens ! » Voilà donc le crime unique imputé à l'Evêque et à son secrétaire : La France, l'amour de la France ; l'un lui offrit tout son sang, l'autre supporta pour elle, trois ans et demi durant, toutes les affres d'un dur exil.

Un jour, — c'était la fête de sainte Cécile, 22 novembre 1915 — de bon matin, un gendarme se présente au patriarcat et demande en toute hâte un prêtre devant administrer un condamné à mort. L'un des curés de la cathédrale, le Père Ignace Jebara, s'empressa de partir portant le saint Viatique. Arrivé à la citadelle, il attend quelques instants ; puis,

quelle n'est pas sa surprise de voir venir à lui le pauvre secrétaire de Monseigneur : c'était lui le condamné à mort.

Le prêtre faillit s'évanouir d'émotion ; mais, il dut se retenir pour pouvoir encourager l'abbé : ce sont des moments indescriptibles dans la vie. Comment le ministre du Christ s'y prit-il pour ne pas trop l'émotionner en lui annonçant la triste nouvelle ? C'est un mystère du zèle sacerdotal. Le fait est qu'Anatole comprit de suite la déplorable situation dans laquelle il se trouvait. En véritable martyr, il se résigna à son sort, s'agenouilla avec une piété angélique, et fit une confession générale de ses péchés en versant un torrent de larmes. Puis il reçut avec une admirable ferveur le Dieu des forts qu'il allait contempler quelques minutes plus tard. En se relevant, il voulut passer sa montre au prêtre pour qu'il la donnât à Monseigneur, comme gage de son affection filiale : le gendarme s'y refusa.

La voiture des suppliciés fut préparée : on y enferma le pauvre abbé et on partit sur le lieu de l'exécution. Le prêtre précéda le convoi. Arrivés sur la place du gouvernement, on descendit le condamné de voiture : son cœur dut tressaillir et ressentir les trances de l'agonie en voyant le gibet prêt à lui enlever la vie. Il s'agenouilla encore, reçut de nouveau la sainte absolution et l'indulgence plénière *in articulo mortis*, avec les sentiments d'une grande componction ; puis, en véritable chrétien et en bon Français qui ne redoute point la mort, surtout quand elle est subie pour la France, sa chère patrie, il monta de lui-même sur l'escabeau préparé sous la potence, engagea son propre cou dans le nœud fatal et de là, comme un héros, il prononça d'une voix claire les paroles suivantes, qui sont les dernières paroles d'un chrétien et d'un martyr de la patrie :

« On me condamne comme espion : je ne le suis pas et je ne l'ai jamais été. Je pardonne de tout cœur à ceux qui m'ont cruellement traité et puis injustement condamné ; je fais le sacrifice de ma vie pour la gloire de Dieu et pour le salut et la victoire de ma chère nation. Quant à vous, mon Père, je vous remercie du service spirituel que vous m'avez rendu, dans ce moment suprême ; dites à Monseigneur qu'il me pardonne toutes les misères que je lui ai involontairement causées ; dites-lui de ne pas oublier ma pauvre

mère et qu'il prie toujours pour moi ; dites-lui que je l'aime toujours et que son amour descend avec moi au tombeau. Et maintenant je meurs, mais Dieu ne meurt point et, vive la France ! Vive la France ! Vive la France ! »

A la troisième fois, sa voix s'enroua : l'un des employés du gouvernement poussa de son pied, tout en lançant un gros juron, l'escabeau qui supportait le pauvre condamné : il tomba de tout son poids, serré au cou par le nœud fatal ; il se balança convulsivement dans les airs... L'abbé Anatole Mézerey avait vécu ! On lui mit sur la poitrine un écriteau portant son nom, son âge, sa nationalité et la cause de sa condamnation, à savoir : l'espionnage avéré, résultant de ses propres aveux.

Les ingrats de Turcs avaient donc assouvi leur haine contre la France. En mettant à mort ce pauvre Français, ils ont cru avoir vaincu la France ; ils n'ont pas pensé que pour ce noble pays, le sang des martyrs est une semence de victoires.

Ici, une petite anecdote curieuse qui montre l'âme vraiment française du patriote qui venait de mourir. La veille de l'exécution, on lui demanda de quelle religion il était, pour savoir quel prêtre lui envoyer. Sachant bien que les prêtres franciscains desservant alors la paroisse latine de Damas étaient de nationalité allemande, et ne voulant pas même avoir à leur parler, il se fit passer pour grec-catholique, et ainsi ce fut l'un de nos prêtres qui l'administra à ses derniers moments.

Il était neuf heures du matin, lorsque l'abbé Anatole rendit le dernier soupir : une foule nombreuse entourait le gibet ; les autorités civiles et militaires assistaient à l'exécution qu'on fit de fort bonne heure, pour ne pas attirer l'attention des consuls des pays neutres représentant les intérêts français. Le consul d'Espagne eut beau protester ; tout était terminé. Les autorités turques rejetèrent la responsabilité sur le dictateur bien connu de la Syrie.

Le cadavre resta deux heures suspendu entre ciel et terre. On lui prodigua toutes sortes d'injures ; mais l'insulte la plus ignominieuse qu'il subit, fut celle-ci : le curé de la paroisse latine, informé comme de juste qu'il avait à rendre au corps les derniers devoirs, se hâta d'accourir sur le lieu du

supplice ; une voiture le suivait de près portant la bière. Le curé ne put s'empêcher de verser des larmes à la vue du corps mutilé et couvert de crachats. A son arrivée, les autorités firent jeter le cadavre tel quel, dans la voiture, et signifièrent au prêtre qu'il ait à l'emporter ainsi au cimetière, avec défense de faire aucune manifestation religieuse. Le prêtre osa objecter qu'il faudrait le mettre en bière, au moins.

— Non, rugit le soldat préposé à la garde du corps ; nous n'avons pas le temps : la bière suivra, on l'y mettra au cimetière.

Comme on le voit, l'insulte était voulue et calculée. Il fallut s'y résigner. Au cimetière, on mit le cadavre en bière ; le prêtre donna l'absoute et le corps fut descendu, avec les honneurs religieux, dans la fosse. Seul, Gathas, mon frère et quelques fossoyeurs purent assister à l'absoute. Et ainsi le corps de l'abbé Anatole repose en paix jusqu'à ce jour dans le cimetière latin situé à l'est de la ville. Quant à l'âme, elle est allée, nous en avons le ferme espoir, jouir de son Créateur et chanter avec sainte Cécile, la patronne du jour, les cantiques éternels et les chants mélodieux au divin Agneau.

Deuil de l'Evêque. — Ses craintes.

Jugement porté contre lui par la cour martiale.

On ne put savoir au juste, au palais patriarcal, ce qui s'était passé qu'au retour du Père Ignace. Il raconta au Vicaire patriarcal toutes les péripéties qui s'étaient déroulées sous ses yeux, ainsi que les horreurs dont les Turcs se rendirent coupables avant et après l'exécution. La panique fut générale : nul ne s'attendait à un tel dénouement. Nous dûmes aussi préparer avec beaucoup de tact le vénérable Prélat à une nouvelle si inattendue et si terrible. Enfin, il finit par connaître la nouvelle fatale : il pleura comme un enfant ce jeune homme de trente-trois ans qu'il aimait comme son fils, et qui depuis treize ans était à son service. Le Père Ignace n'avait pas encore pu dire sa messe : le Prélat lui enjoignit d'aller offrir le saint Sacrifice pour le repos de l'âme de l'abbé.

Depuis, les messes ne sont point interrompues : il en dit ou en fit dire plus de quatre cents, comme gage de sa tendresse et de son amour pour son regretté secrétaire.

Après avoir donné libre cours à ses larmes, Monseigneur leva les yeux et les bras au ciel et, avec l'accent de la résignation la plus sublime, il fit lui-même le sacrifice de sa vie en répétant ces paroles enflammées de Job : « Si Dieu vient à m'égorger, j'espérerai en lui... Dieu a donné, Dieu a repris : que sa sainte volonté soit faite et que son saint nom soit béni ! »

Ce dénouement, comme nous l'avons déjà dit, fut si inattendu, que nous conçûmes les craintes les plus fondées pour la vie de notre saint Evêque. Les Turcs sont capables de tout oser et de tout faire depuis qu'ils sont dirigés par les Allemands et qu'ils ont à leur tête les trois grands brigands, bien connus ; d'ailleurs l'espion et celui qui le cache n'ont-ils point la même peine ? Des prières ardentes montèrent de toutes les poitrines chrétiennes, demandant à Dieu de faire que les Turcs fussent inconséquents et que la vie du Pasteur de Tripoli restât sauve.

Heureusement, l'attente ne fut pas de longue durée : le soir même du 22, le *Journal officiel* nous rassura sur le sort réservé à l'Evêque. Sous le titre « Exécution et peine d'amende », le journal mentionne tout d'abord l'exécution de l'abbé français qui a eu lieu dans la matinée ; puis, il ajoute : « Quant à l'Evêque grec-catholique de Tripoli de Syrie, pour avoir caché chez lui à l'Evêché l'espion français sus-mentionné, il a été condamné par le conseil de guerre à payer une amende de cent livres turques (2.500 fr.) et à ne plus exercer, ni avoir aucune fonction épiscopale dans les villes situées sur le littoral de la mer, et cela jusqu'à la fin de la guerre. »

Voilà donc le jugement porté contre Monseigneur l'Evêque : nous avons tous cru que ce serait fini par là. Aussi, à la lecture de ce journal, je fus le premier à venir rassurer Sa Grandeur et à la féliciter même, après tant de cruelles souffrances subies, de s'en être tirée à si bon compte : « Quant aux cent livres à payer, lui dis-je, sans doute, Votre Grandeur, je le sais bien, n'en a pas le premier sou, mais tant de nos chers catholiques seraient si heureux de vous

faire l'avance que vous voudrez ! Pour ce qui est de ne plus rentrer à Tripoli, nous resterons à Damas où il y a pas mal de ministère à exercer. Que faire ? Il semble que c'est l'expression de la volonté divine. »

Tout le monde se félicitait de même et félicitait Sa Grandeur d'avoir eu la vie sauve et d'être obligée, nous le pensions du moins, de rester désormais à Damas où sa présence serait une consolation pour toute la population chrétienne.

Le surlendemain de ce jour terrible, mercredi 24, Monseigneur est appelé à se présenter auprès du Directeur de la police. Comme toujours, je me rends avec lui et ne le laisse pas faire un pas tout seul. On communique à l'Evêque la sentence portée contre lui par la cour martiale et on le somme de payer sur l'heure les cent livres auxquelles il a été condamné. Monseigneur protesta :

« Mais, à l'heure présente, je n'ai pas le sou !

— Si vous ne le payez pas, lui répondit la police, dans l'intervalle de vingt-quatre heures, on vous jettera de suite dans la prison de la citadelle avec les criminels ; demain, à pareille heure, l'argent doit être payé à la caisse. Allez ! »

A son retour, le Prélat dut emprunter à intérêt la somme à payer. Depuis le commencement de la guerre, en effet, Monseigneur, ne pouvant plus communiquer avec ses bienfaiteurs de France, était tombé dans une pauvreté extrême. Son Diocèse, nouvellement fondé, n'avait aucun revenu ; aussi, s'endettait-il régulièrement pour pouvoir venir en aide à ses pauvres diocésains, qui mouraient littéralement de misère et de faim¹ et qui étaient heureux lorsqu'ils pouvaient trouver à manger un seul petit pain de maïs par jour : c'est pourquoi il était criblé de dettes.

Quoi qu'il en soit, et plein de confiance en Celui qui recommanda de ne pas se préoccuper du lendemain, le vénérable Prélat me prend avec lui, et nous nous dirigeons à la direction de la police où nous payons les cent livres d'amende. Monseigneur demanda un reçu ; le Directeur de la police lui répondit, avec un rire forcé et ironique faisant voir une arrière-pensée :

¹ Quatre parmi les prêtres du Diocèse moururent de misère et de faim.

« Demain, vendredi, c'est jour chômé : vous viendrez donc samedi pour prendre votre reçu. »

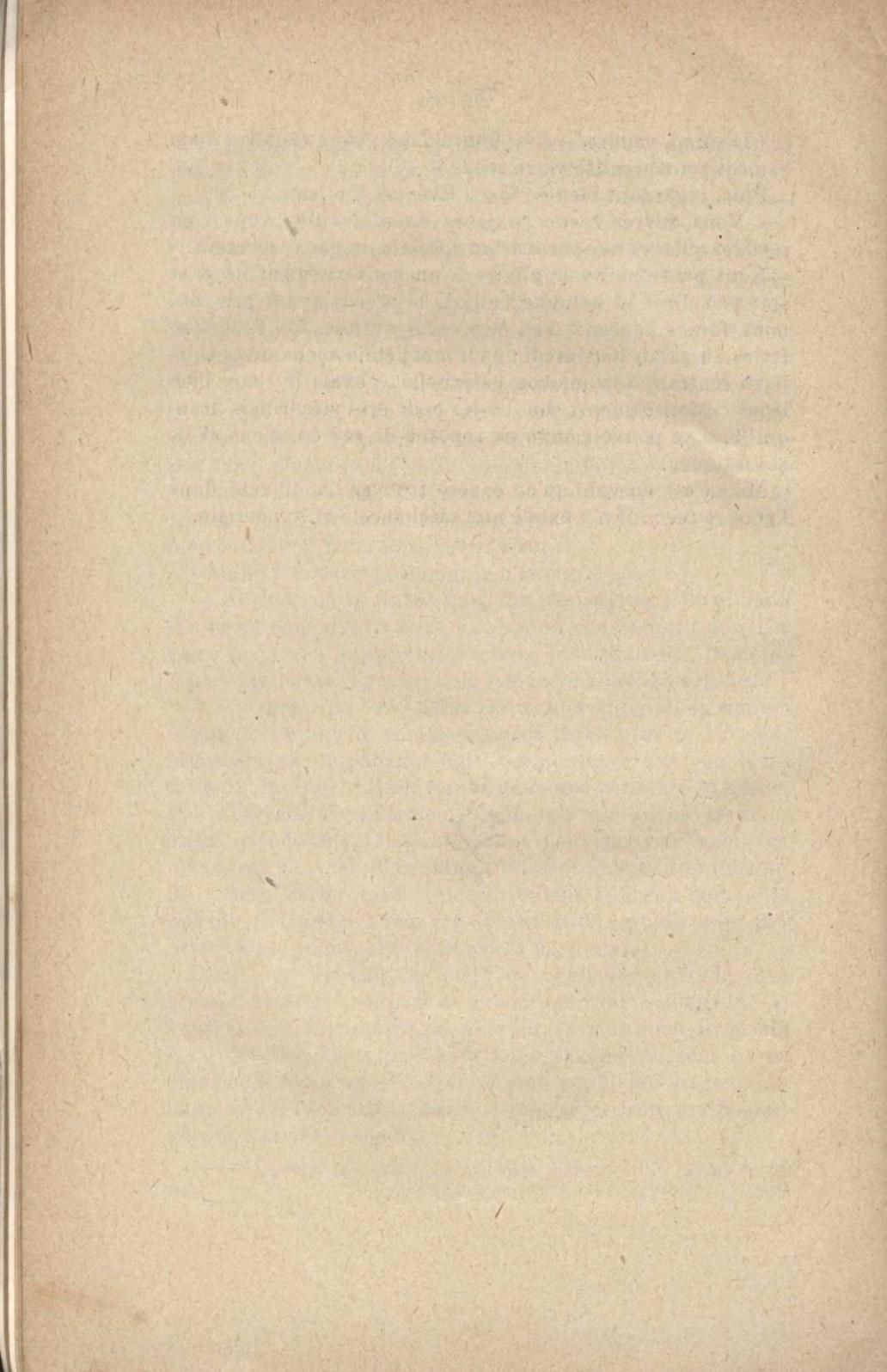
Puis, regardant bien en face l'Evêque, il ajouta :

« Vous devrez rester toujours dans la ville ; vous n'en sortirez qu'avec une permission spéciale du gouvernement. »

Nous pensions avoir affaire à un gouvernement un tant soit peu droit et honnête ; aussi, le procès ayant pris fin, nous fûmes heureux d'en être enfin quittes. Le Prélat se retira au palais patriarcal ; pour moi j'étais enchanté ce soir-là en rentrant à la maison paternelle ; j'avais le cœur bien léger : Monseigneur, me dis-je, peut être désormais tranquille, il va pouvoir enfin se reposer de ses émotions et de ses fatigues.

Mais c'est en vain qu'on espère trouver l'honnêteté dans l'empire turc : il n'y existe que méchanceté et hypocrisie.





L'EXILÉ

L. EXHIBIT



CHAPITRE IV

En route pour Sivas.

Une nuit lugubre. Le départ précipité.

Jeudi, 25 novembre 1915. — Ce soir-là, j'étais donc de bonne humeur ; j'avais l'esprit reposé, le cœur léger. Maman me proposa de prendre un bain chaud : j'acceptai volontiers. Vers huit heures, j'étais déjà au lit : bientôt, un doux sommeil ferma mes paupières. Malheureusement, cela ne dura guère plus de deux heures. Dix heures sonnaient lorsque maman vint frapper à la porte de ma chambre et m'éveiller : elle prétextait, pour ne pas trop m'effaroucher, une légère indisposition survenue à Monseigneur. Je me levai en hâte et ne tardai pas à connaître la triste réalité : plusieurs agents de police étaient venus au palais patriarcal réclamer, sur l'ordre du gouvernement, et pour être exilé à Sivas, l'Evêque de Tripoli de Syrie. Un prêtre venait m'en aviser, avant même de réveiller le Prélat.

A cette triste et malheureuse nouvelle, une sueur froide m'inonda tout le corps, mes jambes fléchirent : j'ai pu sonder en quelques secondes l'abîme de souffrances, de misères et de fatigues, peut-être même la mort, réservés à ce vénérable vieillard dans les neiges de l'Arménie. Mais, à ce moment, il fallait montrer le plus de courage possible pour rassurer le Prélat. Je dis à maman de me préparer sur l'heure ma valise pour le voyage, parce qu'il était de mon devoir de ne pas abandonner d'un seul pas mon saint Evêque, dussé-je le suivre à la mort. Puis je me rendis en hâte au palais patriarcal, accompagné de plusieurs de mes frères.

Je trouve l'établissement dans un véritable désordre : les gendarmes, ayant forcé la porte, réclament l'Evêque sur l'heure ; les prêtres vont çà et là, ne sachant quoi faire. Les uns, par l'argent et de douces paroles, tâchent d'amadouer les soldats, prétextant que l'Evêque est malade ; d'autres étaient partis prier le gouverneur de patienter du moins jusqu'au jour, puisque le départ devait avoir lieu à sept heures du matin : l'Evêque viendrait une heure avant le départ du train. Le gouverneur finit par accepter. Les autres se concertaient entre eux pour savoir qui réveillerait le Prélat et lui donnerait sans trop l'effaroucher la terrible nouvelle : personne n'osait le faire ; je dus me décider à remplir moi-même ce rôle plutôt embarrassant. J'entre donc dans la chambre ; je presse le bouton électrique : Monseigneur se réveille :

« Qui est-ce ? demanda-t-il.

— Moi, lui répondis-je.

— Et que venez-vous faire ici, la nuit ? fit-il, en me reconnaissant.

— Je viens vous aviser que votre tante Marie ¹ est fort gravement malade et qu'elle désire vous voir, avant de mourir, et recevoir votre bénédiction.

— Et que puis-je lui faire, la nuit et par le mauvais temps qu'il fait ? Si elle meurt, elle ira droit au ciel. »

Il dit, et, se tournant sur l'autre côté, il se rendormit. Je l'éveillai de nouveau :

« Mais, Monseigneur, de grâce, levez-vous et habillez-vous quand même : on vous demande. »

Il finit par remarquer, à mon insistance, qu'il devait y avoir quelque chose de fort grave ; il s'assit donc, et, avec une crainte très visible qui laissait voir que les idées allaient bien plus loin que la réalité :

« On veut me tuer, comme mon secrétaire, n'est-ce pas ?

— Mais, pas du tout, Monseigneur.

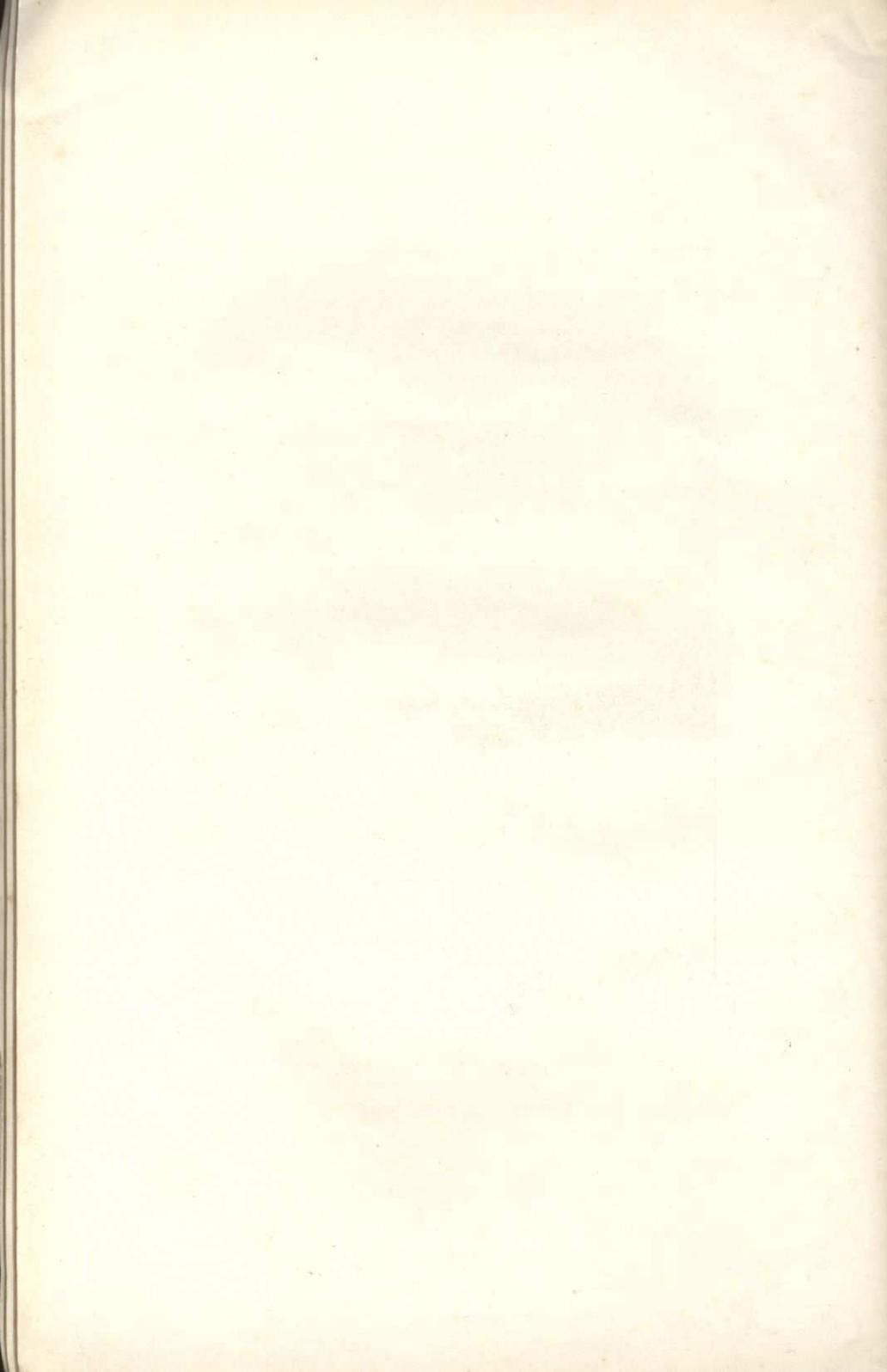
— Eh bien, que la sainte volonté de Dieu soit faite ! Mon sacrifice est déjà fait !

¹ Monseigneur avait de fait à ce moment-là, à Damas, une tante maternelle qui avait une centaine d'années et qu'il aimait beaucoup. Elle mourut quelques mois après de consommation. J'ai usé de ruse pour ne pas effaroucher l'Evêque en le réveillant,



TALAAAT PACHA

Chef du Cabinet turc.



— Mais, de grâce, Monseigneur, n'allez pas croire cela : c'est faux; on veut seulement nous faire partir, et pas bien loin, à Alep et par le train : c'est la chose la plus simple. »

Et pour bien l'en convaincre, je me mis à préparer la valise de voyage. Malgré tout, cela ne le convainquit qu'à demi : il se leva, fit sa prière comme de coutume et s'habilla. Puis il demanda son confesseur et fit une confession générale, comme quelqu'un qui va au martyre. Alors, tous les prêtres l'entourèrent pour lui assurer qu'il ne s'agissait pour lui que d'un voyage.

L'Evêque du Hauran, Monseigneur Nicolas Kadi, qui fut exilé lui aussi, quelques mois plus tard, pour la cause française, dit à son vénérable Confrère :

« Je vous félicite, mon cher Monseigneur, d'avoir été trouvé digne d'être exilé là où a été exilé le grand saint Jean Chrysostome, avec cette différence que saint Jean est mort en exil, tandis que vous, j'en ai la ferme persuasion, vous nous reviendrez bientôt sain et sauf. »

Monseigneur se rendit ensuite à l'église, où il dit la messe avec une piété angélique : nous concélébrâmes plusieurs prêtres avec lui, comme c'est l'habitude. Après l'action de grâces, je m'occupai de préparer tout ce qui était nécessaire au voyage.

En me rendant à la maison paternelle, je vis toute la famille en pleurs, non pas tant à cause de mon voyage, qu'à cause des peines et des fatigues qu'endurerait un vénérable vieillard de soixante-dix ans, comme Monseigneur, dans un voyage si long et si pénible, au milieu de l'hiver. Maman, en véritable femme forte, releva mon courage, d'ailleurs inébranlable, en me disant :

« Allez, mon enfant, allez avec votre saint Evêque; et pour vous encourager, figurez-vous que vous allez faire un voyage de plaisir. »

De nouveau rendus au palais patriarcal, nous recevons les nombreux visiteurs qui viennent nous souhaiter un bon voyage.

Le jour commençait déjà à poindre : il nous fallait penser au départ. Et comme nous n'avions pas le sou, comme on le pense bien, Monseigneur Nicolas Kadi et le Vicaire

patriarcal eurent la prévenance de nous avancer une somme juste suffisante pour le voyage.

Durant toute cette nuit si tragique, Monseigneur garda un mutisme presque complet, ou, s'il parlait, c'était par monosyllabe : il était encore, malgré son courage héroïque, sous l'impression première qu'il ressentit à son réveil ; il ne croyait qu'à peine qu'il s'agissait vraiment d'un départ.

Enfin six heures sonnent, les voitures sont déjà prêtes : les larmes coulent de tous les yeux ; on se demandait de toute part si l'on reverrait encore ces deux exilés, surtout l'un d'entre eux, le plus vénérable, ou bien seraient-ils ensevelis sous les neiges de l'Arménie et du Caucase ? Tous les fidèles présents appelaient de tous leurs vœux les foudres célestes sur un gouvernement si inhumain, si odieux et si inique.

Monseigneur, d'un cœur brisé, bénit une dernière fois la foule et, la gorge serrée par l'émotion, il ne put que se recommander aux prières de tous. Enfin, les voitures s'ébranlent ; quelques minutes après nous arrivons à la station du chemin de fer : j'installe Monseigneur dans un compartiment, en attendant de pouvoir régler l'affaire de mon voyage.

Il y avait en effet une difficulté : je n'avais pas pu demander un permis de voyage et le train était sur le point de partir ; après beaucoup de pourparlers, un simple bacchiche au commissaire de police finit par arranger la question. En Turquie, heureusement, on est toujours sûr de pouvoir, par le moyen de l'argent, trancher les difficultés les plus ardues.

Je me place donc aux côtés de mon saint Evêque ; un agent de police nous escorte ; bientôt le train s'ébranle, emportant les deux exilés vers les contrées lointaines, dans les pays des grands froids et des neiges éternelles, à Sivas, sur les flancs du Caucase.

Entre Damas, Alep et Sivas.

Un petit journal de voyage.

Nous partons de Damas un vendredi, 26 novembre, et nous arrivons encore un vendredi dans l'après-midi, 17 décembre, ce qui fait au juste 22 jours de voyage. Pour plus de concision, nous allons tâcher de faire comme un petit

journal de voyage qui résumera les diverses péripéties de notre course à travers les pays de la Turquie.

Vendredi, 26 novembre 1915. — Le train part à toute vitesse. Nous brûlons les gares de Doummar, Hamé. Zebdany, etc. Vers les deux heures de l'après-midi, nous arrivons à Rayak : nous y attendons le train devant partir pour Alep. Entre temps, nous descendons au buffet de la gare tenus par MM. Khaouam frères, catholiques de Damas : ils nous reçoivent comme on reçoit de véritables frères. Nous obtenons heureusement qu'on nous retire du fourgon nos couvertures de nuit : elles seraient parties avec nos autres objets, comme nous le verrons bientôt.

Vers dix heures de la nuit, nous prenons le train pour Alep. En route, nous arrivons à la gare de Baalbeck : il était minuit. Un employé de la ligne descend du fourgon plusieurs caisses consignées ; et comme c'était l'obscurité la plus complète, il les dépose sur les rails. Le train s'ébranle : naturellement, le fourgon déraile et à force de rouler sur les cailloux, il se brise les roues : on fut obligé de le décrocher, endommagé qu'il était, et de le laisser en route. J'y avais consigné ma valise contenant tous mes vêtements ainsi qu'un matelas, un tapis et tous les objets nécessaires à mon couchage : tout cela resta en route. Heureusement que la valise de Monseigneur n'était pas consignée : elle fut ainsi sauvée.

Samedi, 27. — Nous passons à Homs, puis à Hama ; vers quatre heures du soir, nous arrivons à Alep. L'agent de police qui nous accompagnait conduit Monseigneur à la place du Gouvernement et, après l'avoir fait promener dans la ville durant deux bonnes heures, le livre à la gendarmerie, en attendant que l'exilé poursuive son voyage forcé. Pour moi, je me hâte de prendre les effets qui nous restent et d'aller aviser l'Archevêque de la ville, Monseigneur Démétrios Kadi. Je lui raconte en deux mots les diverses épreuves de son vénérable confrère et le prie de vouloir bien user de son influence auprès du gouvernement pour faire sortir Monseigneur de prison. L'Archevêque d'Alep accourt en hâte : je l'accompagne. Nous rencontrons le vénérable exilé sur la place du Gouvernement. En voyant l'Evêque d'Alep triste et les larmes aux yeux, Monseigneur de Tripoli

oublia toutes ses misères pour consoler son vénérable ami et le dérider par l'une de ses reparties pleines d'esprit.

« Votre Grandeur, lui dit-il en souriant, m'a souvent invité à venir la visiter dans sa ville métropole ; eh bien, aujourd'hui, ce n'est pas en invité que je viens ici, mais bien plutôt comme un brigand et un malhonnête, garrotté et la corde au cou. »

Puis ils s'embrassèrent.

Monseigneur l'Evêque d'Alep fit ensuite tout son possible auprès des autorités pour retirer son confrère de prison sous sa caution. Il n'y put réussir : les Turcs lui conseillèrent même de ne pas trop se mêler d'une affaire aussi compromettante. Il dut donc s'en tenir là. Le vénérable exilé coucha cette nuit dans la prison d'Alep.

Dimanche 28. — Je dis la messe de bonne heure à la cathédrale et viens rejoindre Monseigneur dans son cachot : comme de coutume, nous disons l'office du matin ensemble. A peine avons-nous fini, qu'un gendarme nous appelle pour le départ :

« Mais, lui répondis-je, pourquoi ne nous permettriez-vous pas d'attendre le train du mercredi, pour Adana ?

— C'est absolument impossible : il faut partir le plus tôt possible, aujourd'hui même.

— Et comment, par quel moyen ? Ne faut-il pas que nous trouvions une voiture ?

— Cela m'importe peu : partez à pied. »

Je compris alors le mystère : on a la consigne de nous accorder le moins de facilités possible, pour nous faire souffrir davantage ; je glissai alors dans la main du soldat quelques écus : on finit par nous accorder la permission d'attendre jusqu'au lendemain, que nous ayons pu arrêter une voiture.

Ce retard pouvait aussi avoir un autre bon résultat : celui de voir arriver la valise et nos autres objets laissés en route. Malheureusement, en Turquie, on ne se presse jamais : quand les objets arrivèrent à Alep, nous étions partis depuis longtemps, abandonnant tout sur place : aussi je dus rester plus d'un mois n'ayant d'autres vêtements que ceux que je portais sur moi.

Avec l'aide de quelques amis, nous pûmes trouver une

voiture qui nous conduirait jusqu'à Sivas, moyennant six cents francs comptant, non compris les frais de nourriture du cocher.

Ces dépenses énormes et tout à fait imprévues nous auraient mis complètement à court, sans la bonté et la délicatesse hors ligne de l'Archevêque d'Alep, Mgr Démétrios, aujourd'hui Vicaire apostolique sur toute la nation grecque-catholique.

Il me fit appeler dans sa chambre privée et me demanda avec simplicité :

« Dites-moi donc franchement ce que vous avez en fait d'argent ? »

— Monseigneur, lui répondis-je, nous avons au juste environ mille francs, pas plus.

— Cette somme, à la rigueur, vous suffirait pour vos dépenses de route ; à prendre même plus d'argent, il y aurait danger d'être dévalisé. Quant à moi, quoique je ne sois pas riche, pourtant je me charge de payer le prix de la voiture, dont il ne faut pas vous occuper. »

Quand je communiquai cela à Monseigneur mon Evêque, il me répondit :

« Je resterai toute ma vie reconnaissant à mon vénérable confrère d'Alep de cette délicatesse : je connais son état de pauvreté qui est égal à sa générosité et à son bon cœur. »

Il est bien certain que sans le secours de Mgr Démétrios nous serions tombés dans la misère la plus complète, avant même d'arriver jusqu'à Sivas.

Lundi 29. — De bonne heure, la voiture est à la porte de la prison. On nous indique le soldat qui doit nous escorter et qui sera changé trois ou quatre fois par jour, à chaque nouveau poste de gendarmerie, le long de notre route : je lui glisse dans la main quelques pièces de monnaie pour gagner ses bonnes grâces. Nos pauvres bagages sont vite transportés : une petite valise à Monseigneur, quelques couvertures de laine et un paquet contenant nos ornements de messe.

Juchés sur notre bagage et escortés par le soldat, la voiture se met en marche. En passant auprès de l'Evêché, nous voyons une autre voiture prête à partir : c'est celle de Mgr l'Archevêque d'Alep, qui veut nous accompagner

quelque temps sur la route d'Alexandrette : il console le vénérable exilé, l'encourage et lui promet le secours de ses prières et de celles de ses fidèles. Enfin les deux prélats s'embrassent et se séparent.

Nous voilà donc de nouveau seuls sur la route de l'exil : le soldat qui nous escorte se tient près du cocher. Nous prenons notre bréviaire et récitons l'office en commun : d'ailleurs, durant tout notre voyage, la prière et la méditation furent notre seule consolation. A chaque fois que nous changeons de gendarme, ce sont toujours les mêmes dépenses à faire : autrement, nous sommes maltraités, tout au moins retardés par les soldats. Nous marchons toute cette journée sous une pluie battante ; le soir, nous nous arrêtons dans un petit village appelé Katma : c'est là que nous prenons notre modeste repas et que nous passons la nuit.

Mardi 30. — Nous reprenons notre marche en avant ; le temps se remet heureusement au beau et la journée se passe sans incident fâcheux. Le soir nous dormons dans le poste même de la gendarmerie, dans une localité appelée Hammam.

Là, il nous est arrivé la nuit un petit incident assez curieux que nous racontons en deux mots : nous n'avions pour coucher qu'un petit plancher de la largeur d'un mètre cinquante. Comme la nuit était froide et nos couvertures légères, Monseigneur, sans s'en apercevoir, plia un peu les jambes pour les tenir plus chaudes : la place me manqua naturellement ; et comme j'allais tomber, je dus réveiller le prélat pour le prier de s'écarter un peu du côté du mur. Ce petit incident le fit bien rire ; il l'a souvent raconté depuis.

Mercredi 1^{er} décembre. — Le matin, en nous réveillant, nous regardons au panier à provisions : nous le trouvons complètement vide : il y avait pourtant la veille une dizaine de grands pains, deux à trois kilos de bon fromage, plusieurs grenades et une bouteille de vin. Nous en faisons la remarque aux soldats du poste de gendarmerie :

« Ne savez-vous donc point, nous répondit à brûle-pourpoint l'un d'eux, qu'il y a dans ce village des rats extraordinaires qui mangent de tout ? »

De fait, j'avais oublié que dans l'armée turque il existait des rats tellement fabuleux que rien ne résiste à leurs dents affamées.

Ce n'était pas tout : nous dûmes encore payer une bonne somme d'argent à ces voleurs qui nous avaient hébergés.

Bientôt, nous nous remettons en route. En traversant les montagnes qui nous séparent d'Alexandrette, il se leva un vent tellement froid que nous avons failli en mourir ; de plus les terrains étaient si inondés que le cocher perdit la route : nous avons dû errer pendant une bonne heure à travers champs par ce froid glacial ; heureusement, cela ne dura pas plus longtemps : le soleil ne tarda pas à se lever, la bonne route reparut ; nous pûmes respirer enfin et continuer notre chemin en paix.

Le soir, après beaucoup de racontars que nous faisaient naturellement les soldats, nous arrivâmes sans encombre à un village nommé Kirk-Khan. Ce nom turc signifie « les quarante hôtelleries » : aujourd'hui, il n'en reste même pas une seule dans laquelle nous puissions loger. Nous passons la nuit dans une méchante bicoque en ruine, gardés par un soldat.

Jeudi 2 décembre. — Partis de bonne heure, nous arrivons vers midi à Beïlan, gros bourg fortifié dominant le beau port d'Alexandrette. En prenant notre repas de midi, nous avons pu contempler le beau panorama qui s'étendait à nos pieds. Les Turcs avaient réuni dans ces parages tout ce dont ils pouvaient disposer en fait de soldats et de munitions pour repousser toute invasion étrangère pouvant s'effectuer par Alexandrette.

Quelques heures après, nous entrions dans la ville même. Naturellement, comme c'était une ville de quelque importance, Monseigneur fut conduit à la prison, où il passa la nuit. Quant à moi, après l'avoir installé le moins mal possible, je me retirai avec le cocher et les bagages au khan (mauvaise auberge) de la ville. Durant la journée, étant ensemble, Monseigneur et moi, nous nous consolions mutuellement ; mais, lorsqu'il fallait nous séparer, le soir, c'était pour nous deux un véritable supplice. J'ai dû passer la soirée à faire quelques petites emplettes nécessaires au reste du voyage,

Vendredi 3 décembre. — Nous sortons d'Alexandrette vers midi. Au moment de dire adieu aux bords de la Méditerranée pour nous engager définitivement dans les steppes de l'Anatolie, nous saluâmes du regard un croiseur français qui faisait sa tournée habituelle aux côtes de la Syrie.

« Ah ! dis-je en soupirant au vénérable Prêlat, ah ! si ce croiseur pouvait connaître notre situation et les diverses épreuves que nous a values notre amour pour la France, quelques marins viendraient à coup sûr à notre secours et nous retireraient d'entre les mains de ces méchants Turcs.

— Oui, mon enfant, sans aucun doute, me répondit le Prêlat, mais nous aurions alors bien moins de mérite : nous n'aurions pas suffisamment souffert pour la France, après Dieu, seul objet de notre amour. Je suis si heureux de pouvoir offrir toutes ces souffrances et bien d'autres encore, s'il le faut, la mort même, en vue de la victoire finale de la mère-patrie de nos cœurs ! »

Bientôt, le croiseur disparut et nous retombâmes tous deux dans une mélancolique rêverie. Malgré et contre toutes les difficultés, nous ne nous départissions jamais, Monseigneur surtout, de la sainte gaieté propre à tous les hommes de Dieu.

Le soir de ce jour nous arrivons dans une localité appelée « Arzine ». Le gendarme sorti avec nous d'Alexandrette étant d'un bon naturel et assez accommodant, nous l'avons décidé, à raison de dix francs par jour, à nous accompagner jusqu'à la ville d'Adana, ce qui lui faisait un voyage de trois jours ; il accepta volontiers : cela nous épargna, à Monseigneur surtout, la prison et bien des mauvais traitements.

Samedi 4 décembre. — Nous arrivons, le soir, à Hamédié, jolie petite ville où nous passons la nuit dans une hôtellerie assez bien ordonnée. Depuis notre départ de Damas, nous n'avions pas couché dans un lit aussi propre et aussi moelleux.

Dimanche 5 décembre. — Nous brûlons l'étape de « Massis ». Le soir nous sommes à Adana, chef-lieu de vilayet, grande ville renommée par ses cotonnades et aussi par la méchanceté des musulmans turcs qui l'habitent. Les

autorités y ont de tout temps maltraité les chrétiens, Arméniens pour la plupart. Mais, qu'on voie plutôt ce que Monseigneur y subit de mauvais traitements, eu égard surtout à la cause pour laquelle le Prélat avait été exilé et qui était « l'espionnage pour la cause française ».

Le gendarme livre donc Monseigneur aux autorités : naturellement, et comme toujours, le Prélat doit passer la nuit en prison. Un soldat ouvre une sorte de gouffre souterrain infect et bondé de criminels; l'Evêque lui demande où il peut bien se placer, attendu qu'il n'y a pas où mettre une épingle. Sans rien écouter, le soldat le pousse : le Prélat tombe rudement sur le seuil du cachot, et c'est avec beaucoup de peine qu'il trouve une petite place au milieu des chaussures : il y met ses couvertures et s'étend comme il peut. C'était moins une prison qu'un enfer indescriptible : une odeur puante s'en échappait ; toute la nuit ce ne furent que cris et vociférations sortant d'un millier de poitrines diaboliques ; l'endroit n'ayant aucun débouché, tout se faisait sur place.

Au milieu de la nuit, le Prélat, semblable au prophète Daniel jeté parmi les lions, se sent tiré par ses couvertures ; il se lève et voit avec terreur à ses côtés une espèce de démon qui lui crie en turc : « Donne, sale Papass (en turc, curé), donne à cet homme l'une de tes couvertures : c'est un guaour comme toi. »

Monseigneur, voulant se débarrasser d'un tel monstre, réunit tout ce qu'il savait alors en fait de turc et lui dit : « Brak, brak, ban Khasta ! Laisse donc, laisse, je suis malade ! » Enfin le jour parut ; cette nuit d'enfer put se terminer.

Lundi, 6 décembre. — La nuit finit, mais non les épreuves. Le gendarme vient donc de bon matin, ouvre la porte de la prison et d'une voix de stentor : « Papass, crie-t-il en turc, sors, viens vite ! » Monseigneur se dépêche de réunir ses couvertures et de sortir. Alors, le soldat tenant en main des menottes en fer et ayant à ses côtés un jeune homme à la figure sinistre, se met à parler en turc ; naturellement, l'Evêque ne comprend rien. Le cruel gendarme, voyant que ses ordres ne sont point exécutés, soufflette le vénérable Prélat avec une cruauté sans nom, parle encore en turc et

lui lance de nouveau un formidable soufflet sur la joue, au risque de lui briser toutes les dents ; puis prenant sa barbe, il la tire dans tous les sens, comme s'il voulait lui arracher la tête.

Monseigneur pensa aussitôt au soufflet que reçut le Sauveur du monde en présence de Caïphe et de tout le sanhédrin : cette pensée le ranima.

Le soldat prit enfin de force la main du Prélat et le menotta avec le bandit en question. Ainsi enchaîné, Monseigneur fut promené comme un criminel par toute la ville, jusqu'à ce qu'il arriva enfin à l'auberge où la voiture devait nous prendre. Jugez de mon désespoir à cette vue : les larmes me vinrent aux yeux et je pleurai alors comme un enfant. Une fois remis de mon émotion, je pris à l'écart le soldat qui devait nous escorter et fis miroiter à ses yeux une jolie pièce d'or, s'il venait à enlever les chaînes des mains de l'Evêque : il promit de le faire en dehors de la ville. La voiture fut réparée à la hâte, et c'est avec grand' peine que Monseigneur y monta, et à ses côtés le bandit : je me mis à leurs pieds, et les chevaux partirent.

J'avais hâte d'être sorti de la ville : le méchant gendarme, gagné par l'appât de l'or, tint parole et enleva les chaînes des mains du Prélat. Nous pûmes alors continuer notre route vers la ville de Tarse. Les poignets du vénérable Confesseur gardèrent, plus d'une semaine, les douloureuses traces des chaînes. Malgré tout cela, il ne se départait jamais de sa gaieté : c'était lui plutôt qui me donnait du courage, et avec saint Paul il ne cessait de répéter : « Je tressaille de joie au milieu de mes tribulations. » La foi seule, en effet, était capable de nous soutenir et de nous donner la force de supporter tant d'épreuves.

Nous voilà donc sur la route de Tarse, patrie du grand saint Paul : de tout notre cœur, nous supplions l'Apôtre des nations de nous alléger, à Monseigneur surtout, le poids des souffrances. Notre prière fut exaucée, ce jour-là. En arrivant à la ville, comme toujours, le Prélat fut mis en prison tout d'abord ; mais, avec l'aide de quelques notables chrétiens bien vus du gouvernement, nous avons pu amener les autorités militaires à user de moins de rigueur. On permit à l'Evêque de passer la nuit à l'hôtel. Je le fis donc

sortir de prison et le conduisis à l'hôtel le plus proche, où nous pûmes prendre une nourriture substantielle et chaude dont nous étions privés depuis bientôt deux semaines. Monseigneur avait tant besoin de repos, après les épreuves et les fatigues d'Adana !

Mardi 7 décembre. — Nous demandons qu'on nous permette de rester un jour à Tarse pour nous reposer un peu. Les autorités, nous prenant pour des hommes dangereux pour la sécurité publique, refusèrent net, cette fois. Nous partons donc. Heureusement, la journée se passe sans encombre. Le gendarme qui nous escorte a accepté de nous accompagner pendant deux jours, à raison de vingt francs par jour ; c'était pour nous un souci de moins. Le soir, nous arrivons à Yazly Rhan, où nous passons la nuit.

Mercredi 8 décembre. — La journée se passe sans incident trop fâcheux. Nous couchons au village de Bozanty, importante station de la ligne allemande du chemin de fer de Stamboul à Bagdad.

Jeudi 9 décembre. — C'est, dans notre rite grec-catholique, la fête de l'Immaculée Conception. Gloire à la reine du ciel ! Ce jour-là, nous engageons notre nouveau geudarme, toujours avec de l'argent, bien entendu, à nous accompagner jusqu'à la ville de Césarée. Cette manière d'embaucher, pour ainsi dire, le soldat, nous évitait les attentes sur les routes et surtout les retards, et à Monseigneur les prisons. Le soir, nous nous rendons à la localité de Kolsoss, où nous passons la nuit dans une méchante auberge.

Vendredi 10 décembre. — Nous ne passons pas dans la ville de Nikdé, l'ancienne Nikitas des Grecs, pour éviter au vénérable Prélat les mauvais traitements et la prison, toujours plus sensibles et plus dures dans les grandes localités : nous nous arrêtons à deux heures de là, dans une auberge, pour y passer la nuit.

Samedi 11 décembre. — Rien de particulier à signaler. Depuis la localité de Bozanty, située au-dessous des montagnes du Taurus, c'est à proprement parler l'Anatolie qui commence : les villes y sont rares, les steppes nombreuses et presque complètement incultes, les habitants en majeure partie grossiers et bêtes, turcs en un mot. Ce pays dont nous parlons est limité par la ville d'Adana au sud, Koniah

à l'ouest, Marache à l'est et Césarée au nord. Ce jour-là, nous passons à la localité de Déwelli Karahissar : le pays dans lequel nous cheminons se compose en majeure partie de Turcs ; il y a aussi une petite minorité de Grecs orthodoxes parlant le turc, et d'Arméniens.

Dimanche 12 décembre. — Les journées sont heureusement belles. Malgré le froid bien piquant que nous ressentons journellement, nous n'avons cessé, depuis Adana, d'avoir un beau temps fixe ; la pluie, la neige surtout, ordinaires dans ces parages, nous auraient été d'un embarras continuel. Le soir, nous couchons dans une auberge solitaire située à quatre heures au sud de Césarée et appelée Bogaze Renpru.

Lundi 13 décembre. — *Césarée.* Nous y arrivons dans la matinée, nous passons à la gendarmerie : on nous fait escorter par un soldat et nous nous mettons de nouveau en route. Nous aurions bien voulu visiter la grande ville, patrie et siège du célèbre saint Basile et capitale de l'antique Cappadoce. Mais notre qualité d'exilés et la crainte de la prison nous en ont empêchés ; nous avons tellement hâte d'arriver enfin à Sivas pour prendre un peu de repos ! Le vénérable Prélat était exténué de fatigues, d'épreuves et de privations de toute sorte.

On nous dit que nous en avons encore pour cinq jours de voyage. Nous nous confions donc en Celui qui seul est la force des faibles et nous poursuivons notre route. Ce soir-là, nous passons la nuit dans une misérable mansarde en ruine, à défaut d'auberge. Durant le jour, nous sommes témoins d'un nouveau spectacle écœurant : les Turcs avaient déjà, quelque temps auparavant, commencé l'extermination des pauvres Arméniens ; il les faisaient emprisonner dans les cachots et, par groupes de deux à trois cents, il les faisaient sortir dans les campagnes voisines où les gendarmes avaient la consigne de les exterminer, après avoir volé leur argent, violé leurs femmes et leurs filles, massacré sous les yeux des parents désespérés les pauvres petits enfants et commis maintes et maintes cruautés que la plume se refuserait à décrire.

Ce jour-là, nos cœurs furent déchirés à la vue des débris humains de ces caravanes lugubres d'Arméniens poussés,

rudoyés par les gendarmes à coups de crosse de fusil ; leurs vêtements étaient en lambeaux ; ils étaient brûlés par la soif, exténués de fatigues et de privations, affamés : nous leurs donnâmes toutes nos provisions de bouche, ainsi que le peu d'argent dont nous pûmes nous passer. Ce spectacle était tellement émouvant que, machinalement, nous en détournions les yeux. Comment un gouvernement si barbare peut-il durer ? Le sang, les cris et les pleurs de tant d'âmes innocentes ne réclament-ils pas la vengeance céleste ? Mais les crimes des Turcs n'étaient pas encore à leur comble... Cette nuit, nous la passons à Soultan-Kané. Ici, c'est la grande Arménie.

Mercredi 15 décembre. — Ce sont toujours les mêmes spectacles lamentables dont nous sommes témoins : notre cœur en saigne encore. Dans l'après-midi, nous arrivons à Gamarak, gros bourg, en partie turc et en partie arménien. Aujourd'hui, il n'y a presque plus d'Arméniens, sauf quelques jeunes filles que les gros bonnets turcs ont violées et prises de force dans leurs maisons, sous prétexte de leur sauver la vie. L'église y est profanée et saccagée, le quartier arménien, complètement ruiné : les Turcs en ont arraché toute la charpente et toute la boiserie pour s'en servir comme de bois de chauffage. On nous montra à quelques pas de la ville deux larges fosses : près de deux cents parmi les notables arméniens y avaient été enterrés vivants dans la chaux toute vive. Quelles horreurs ! L'histoire a-t-elle jamais enregistré pareilles monstruosité ? N'ont-ils donc point de cœur ces tigres de Turcs ? Pensez si nous avons pu fermer l'œil de toute la nuit : nous avions tellement hâte de sortir d'un lieu si sinistre !

Jeudi 16 décembre. — A notre départ, le commandant militaire de l'endroit nous dévisagea longuement, lut et relut nos papiers ; puis, craignant que nous ne soyons Arméniens, nous autres aussi, signifia au gendarme qui nous escortait que le lendemain matin il eût à nous mettre les chaînes. Le soir, nous arrivons à la dernière étape qui nous sépare de Sivas, Char-Kichlé : on nous y examine très minutieusement, moi surtout ; on veut à tout prix que je sois Arménien : c'est avec beaucoup de peine que j'ai pu convaincre les autorités militaires de ma qualité de Grec-catholique. A

cette époque, être Arménien en Turquie, c'était être, par le fait même, condamné à mort. Après cet examen minutieux, on nous consigna dans une chambre d'auberge : un soldat gardait la porte d'entrée; c'est en prisonniers que nous passâmes le reste de la nuit.

Vendredi 17 décembre. — La voiture est prête de bon matin. A peine y étions-nous montés que le gendarme s'apprête à nous mettre dans les fers, pour accomplir l'ordre donné la veille. Je proteste énergiquement :

« Pourquoi ? Qu'avons-nous donc fait pour être enchaînés ? Il y a un mois que nous sommes en voyage : jamais nous n'avons tenté de fuir ! »

Monseigneur me fait signe de m'y résigner : il craint qu'on ne me soufflette, comme on l'a fait pour lui à Adana. Je m'y sou mets donc et présente la main droite qu'on menotte avec la main gauche du vénérable Prélat. Heureusement, cela ne dura pas longtemps : aussitôt que le gendarme vit la pièce d'or que je lui présentais, ses yeux brillèrent ; il la reçut d'une main et de l'autre il nous enleva les chaînes. Ainsi, nous pûmes continuer notre route en paix : il ne nous restait plus que quelques heures de chemin à faire pour arriver au terme de notre exil ; nous en étions presque heureux, car les fatigues et les souffrances que nous aurons à y endurer nous étaient encore inconnues. Enfin, quelques instants encore, et nous voilà arrivés à Sivas : c'est le lieu d'exil que les autorités turques avaient assigné à Monseigneur l'Evêque de Tripoli ; il devra y séjourner jusqu'à la fin de la guerre. C'était le vendredi 17 décembre 1915, dans l'après-midi.

CHAPITRE V

Sivas.

Description sommaire de la ville de Sivas. Monseigneur l'Evêque en prison.

Sivas n'est autre que l'ancienne Sébaste des Grecs et des Romains, ville d'une assez grande importance; elle eut son histoire jadis : c'est la ville métropole de saint Blaise, cité dans le martyrologe comme évêque de Sébaste; c'est aussi la ville dans laquelle furent martyrisés dans la glace, et sous le règne de Dioclétien, au III^e siècle, les quarante martyrs dits « Martyrs de Sébaste », et dont la fête est mentionnée au 9 mars. On montre jusqu'à ce jour, à l'est de la ville et au milieu d'un grand cimetière arménien, le bassin qui est glacé six mois dans l'année et dans lequel ces valeureux soldats du Christ consommèrent leur martyre; on trouve encore, non loin de là, le petit oratoire consacré à la mémoire de ces saints.

Aujourd'hui, Sivas compte environ cent mille habitants : c'est une ville assez importante au point de vue administratif, puisqu'elle est le chef-lieu d'un vilayet de grande étendue et le siège d'un governorat général tel que Damas et Beyrouth. Mais, au point de vue de la civilisation et de l'avancement, du commerce et de l'industrie, c'est la ville presque nulle. Ses habitants, en majeure partie turcs, sont des sauvages et d'une simplicité proche de la bêtise; le peu de commerce qu'il y avait encore était entre les mains des Arméniens et de quelques Grecs. L'agriculture y est complètement nulle. La ville est tellement froide que rien ou presque rien n'y pousse : outre le saule et le peuplier, on n'y plante guère que l'ail et la pomme de terre.

La ville est située sur les hauteurs (1600 mètr. d'altitude); son air est pur et sain, son eau bonne et légère; mais, à cause des montagnes de neiges éternelles qui l'entourent,

son climat est très rigoureux en hiver : le thermomètre y descend parfois jusqu'à 30° au-dessous de zéro.

La ville de Sivas est traversée dans toute sa longueur par le Kusul iermak (en turc : beau fleuve), le plus important des fleuves de l'Asie-Mineure, qui prend sa source à l'est de la ville et se jette dans la mer Noire, à l'ouest de Samsoun.

En raison des nombreux et forts tremblements de terre qui se succèdent parfois sans interruption dans toute cette région réputée comme volcanique, les maisons y sont toutes construites en bois : aussi, la ville n'a-t-elle aucune apparence. Voilà donc où nous allons habiter.

Et maintenant, reprenons notre récit.

Nous arrivâmes, avons-nous dit, à Sivas un vendredi ; et comme les vendredis sont chômés par tous les bureaux du gouvernement turc, Monseigneur fut livré à la police qui le jeta en prison, en attendant que, le lendemain, les autorités voient ce qu'il y aurait lieu de faire. Je protestai en vain contre une pareille injustice. J'avais bien peur pour le vénérable septuagénaire, qui était arrivé à la dernière extrémité ; j'allai au commandant de la place pour le supplier : il me chassa et me fit dire qu'il me mettrait moi-même en prison, si j'insistais ; je dus me résigner.

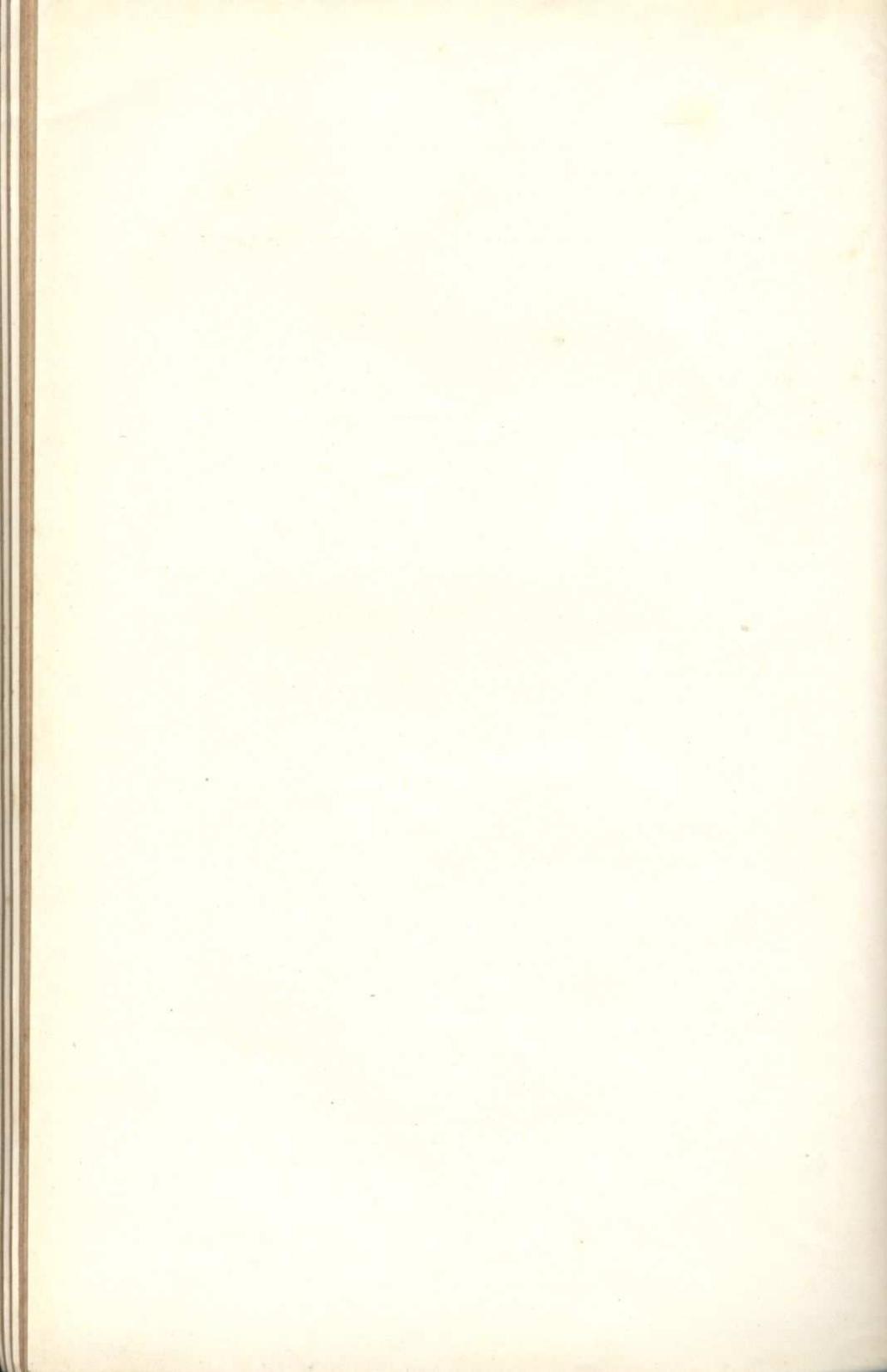
Je partis donc mettre nos objets à l'hôtellerie et m'occupai de prendre un peu de nourriture pour mon Evêque, qui refusa de manger. Le lendemain matin, lorsqu'on fit sortir les prisonniers dans la cour pour leur permettre de prendre un peu d'air pur, Monseigneur dut sortir aussi : au moment de rentrer, le gardien asséna sur le dos de l'Evêque un coup de bâton si fort que le Prélat faillit en perdre connaissance ; il pensa alors à la dure flagellation que subit le Sauveur du monde : cela le consola et le ranima.

De bonne heure, je vins réclamer la mise en liberté de l'Evêque injustement détenu ; on me promit de le faire, aussitôt que le directeur de la police serait venu : j'attendis longtemps ; finalement, n'y tenant plus et voyant s'avancer un employé du gouvernement qui avait l'air d'être assez important (je sus plus tard que c'était le gouverneur général de tout le vilayet), je le saluai et, rassemblant tout le turc que j'avais pu apprendre jusque-là, je lui exposai toute la situation et comment un vénérable vieillard comme Monsei-



ENVER PACHA

Généralissime des Armées turques.



gneur, brisé par l'âge, la fatigue, les privations et la maladie, était jeté injustement en prison... Il ne me laissa pas continuer : vite il ordonna de faire sortir le prisonnier. Je le pris donc à l'hôtellerie : il était temps.

**Monseigneur dangereusement malade à l'hôpital.
Persécutions que nous subissons
de la part du Gouvernement.**

Une fois à l'hôtellerie, je prodiguai à Sa Grandeur tous les soins les plus propres à le remettre autant que possible de ses nombreuses et longues fatigues. Lui-même commençait déjà à respirer : j'en remerciais Dieu de tout mon cœur. Alors, il m'ordonna d'aller sur l'heure au poste du télégraphe pour aviser nos parents à Damas et à Beyrouth ¹ de notre arrivée à Sivas en bonne santé : je le fis avec empressement.

Le lendemain, dimanche, nous célébrâmes pour la première fois le saint Sacrifice, pour remercier Dieu de nous avoir fait parvenir sains et saufs au but de notre voyage.

Le lundi, le vénérable prélat put à grand'peine terminer sa messe : il s'alita aussitôt après, car il était miné par la fièvre. C'était d'ailleurs chose prévue, étant donné son âge, ses infirmités multiples et les souffrances intolérables qu'il avait endurées.

Or, à ce moment, il y avait à Sivas de nombreuses maladies contagieuses, suite naturelle du fléau de la guerre. Le typhus, entre autres, faisait des ravages extraordinaires, et plus de trois cents personnes en mouraient journellement, sans compter les soldats qui succombaient par milliers. Ma crainte, on le pense bien, fut à son comble. La fièvre augmentait d'heure en heure ; bientôt il entra dans le délire. En vain lui ai-je prodigué, toute la nuit, les soins les plus tendres. J'attendais avec angoisse la pointe du jour pour courir au médecin : le cas étant grave, il m'or-

¹ Monseigneur avait alors à Beyrouth son unique sœur, Madame Hélène, veuve de feu M. Gabriel Ratel, et ses nièces au nombre de sept, toutes modèles de piété et de travail : leur maison ressemblait plutôt à un couvent de religieuses.

donna de conduire l'Evêque à l'hôpital. Heureusement, il y avait alors à Sivas, outre les hôpitaux turcs fort mal tenus, un hôpital américain dirigé par un médecin émérite, le docteur Klarc, et des infirmières, toutes américaines. Malgré les entraves de toute sorte de la municipalité et de la direction de police, je réussis à conduire le malade à l'hôpital américain : je n'eus de repos que lorsque je vis le Prêlat installé dans un lit bien confortable et entouré des soins intelligents et vigilants que dictent la religion et la science médicale moderne. On mit au malade des compresses d'eau tiède : aussitôt la fièvre baissa ¹.

De plus, le docteur me rassura en me disant que cela ne serait rien et que cette fièvre n'était qu'un effet naturel et prévu des fatigues accumulées depuis bien longtemps : le Prêlat aurait besoin d'une quinzaine de jours de repos à l'hôpital.

Heureusement, la fièvre ne tarda pas à disparaître complètement. Monseigneur reprit complètement ses sens ; il remercia Dieu avec moi de ce qu'à Sivas, il s'était trouvé un hôpital aussi bien entretenu et auquel on pouvait avoir grande confiance. Une fois l'esprit libre de ce côté, je pus vaquer à mes affaires.

Tant que Monseigneur fut malade à l'hôtel, je n'ai pas pu me rendre compte de la surveillance très étroite dont j'étais l'objet de la part des agents de police. Croyant que nous étions en réalité des espions, ils prirent sur eux de suivre tous mes mouvements : je ne pouvais faire un pas sans avoir à mes trousses un ou deux d'entre eux ; ils épiaient jour et nuit toutes mes démarches, toutes mes relations.

(1) En enlevant la chemise à Monseigneur nous constatâmes, le docteur Klarc et moi, avec la plus grande surprise, sur le dos, la poitrine et l'épaule du vénérable Prêlat des traces nombreuses et visibles d'une rude flagellation que la modestie de l'Evêque m'avait cachée jusqu'à ce jour. Il m'avoua plus tard que cette flagellation sanglante lui fut administrée dans la prison d'Adana par les autorités turques et que les traces se sont imprimées profondément sur sa peau de manière à y faire de nombreuses taches brunes que j'ai pu voir moi-même trois ans après l'incident. D'ailleurs, ces empreintes subsistent encore à ce jour. Il y en a aussi qui révèlent d'une façon très claire de nombreux coups de crosse de fusil et de violents coups de pied subis dans les prisons d'Adana, de Sivas et ailleurs.

Un jour, un jeune homme portant l'uniforme militaire (c'était un Arménien catholique) vint me prier d'aller dans l'après-midi faire l'enterrement du curé catholique qui venait de mourir à l'hôpital.

« Bien, lui répondis-je, à condition que vous veniez me prendre. »

Il promit et partit. En sortant, un agent de police l'empoigna et le conduisit en prison : qu'avait-il en effet, lui traître d'Arménien, à converser avec un prêtre espion et dangereux ?

Je ne parle pas ici des entraves que la police me fit au moment de conduire Monseigneur à l'hôpital : tantôt il fallait adresser une requête au gouverneur, tantôt on exigeait une permission écrite du docteur, de la municipalité, une signature du commissaire, que sais-je encore ? Bref, il fallait, seul que j'étais, sans aucune expérience de la langue turque et sur deux mètres et plus de neige, que je coure, sans pouvoir les trouver, de l'un à l'autre ; et Monseigneur était alors dans une chambre d'hôtel, isolé et brûlé par la fièvre. Enfin, n'y tenant plus et craignant pour la vie du vénérable Prélat, je renonçai à tout : je pris une voiture et le conduisis à l'hôpital, sans avoir obtenu la permission officielle.

La police m'en garda rancune et résolut de redoubler de surveillance et de sévérité.

Monseigneur allait heureusement de mieux en mieux. Je dus penser à trouver en ville une chambre dans laquelle nous logerions, une fois que le Prélat sortirait de l'hôpital. La chambre fut vite trouvée : il fallait, et toute la difficulté était là, avoir l'assentiment de la police. Je me rendis donc au poste le plus proche et priai qu'on me permit de déménager de l'hôtel.

« Et quelle chambre avez-vous louée en ville ? me demanda l'agent !

— La chambre d'un certain M. Georges, habitant le quartier grec, lui répondis-je.

— Vous, me dit-il alors avec sévérité et en hochant la tête, vous avez, à ce que j'ai remarqué, une conduite tout fait inquiétante ; j'ai donné l'ordre qu'on vous surveille de bien près : vous avez des relations louches avec certains Arméniens ; hier encore, sans vous préoccuper de remplir les conditions officielles préalables, vous avez conduit

l'Evêque à un hôpital étranger. Aujourd'hui vous sortez de l'hôtel ; il me semble que vous avez l'intention de fuir la surveillance de la police. J'étudierai cette question : vous aurez la réponse demain. »

Quelques heures après, je sus que le pauvre propriétaire de la chambre en question avait été jeté en prison avec tous les locataires de la maison.

En apprenant ce qui s'était passé, je n'y pus tenir. Je résolus de faire un coup d'éclat, pour en finir une bonne fois. Ayant su que le gouverneur général de la ville savait assez bien parler français, je me rendis à son bureau : il me reçut avec assez de bonté et me demanda le but de ma visite. Voici le langage que je lui tins :

« Excellence, vous avez sans doute su que, pour des raisons politiques plus ou moins justes, Djemal pacha nous a exilés à Sivas. Je voudrais m'informer près de votre Excellence si exil est synonyme de condamnation à mort ?

— Non, mais pourquoi ? Que voulez-vous dire par là ?

— Ce que je veux vous dire, le voici : déjà l'Evêque, vénérable vieillard de soixante-dix ans, est gravement malade à l'hôpital, par suite des mauvais traitements que les autorités lui ont fait subir injustement le long du chemin. Quant à moi, ici les agents de police cherchent à me faire mourir à force de tracasseries et de persécutions. Je ne dois, à les en croire, avoir de rapports avec personne. Il y a quelques jours, un pauvre chrétien vient me demander un service religieux, la police s'en saisit et le jette en prison. Je prie le commissaire de me permettre de louer une chambre en ville : sur l'heure, tous les locataires ainsi que le propriétaire de la maison sont emprisonnés. Que j'aie le malheur de circuler en ville, je vois les agents de police à mes trousses : est-ce une vie que nous menons à Sivas ? Sont-ce là les ordres de votre Excellence ? Ou bien, nous a-t-on envoyés de Damas jusqu'à Sivas pour nous faire mourir ? Votre excellence sera convaincue bientôt de nos bonnes dispositions et particulièrement de notre soumission aveugle aux représentants du pouvoir quels qu'ils soient. »

Ces paroles enflammées eurent un effet immédiat ; le gouverneur téléphona aussitôt au directeur de la police pour lui enjoindre de laisser désormais pleine liberté de leurs

mouvements à l'Evêque et au prêtre de Damas ; qu'ils aillent où ils veulent et comme ils veulent : il faut les traiter comme les autres habitants de la ville. Je remerciai et sortis : depuis lors, les autorités nous laissèrent tranquilles.

CHAPITRE VI

La vie d'exil.

L'Evêque convalescent. — Une chambre d'exilés.
La pauvreté apostolique.

Monseigneur entra en convalescence : il ne pouvait cependant pas encore quitter l'hôpital : il avait tant besoin de repos ! Je profitai de l'absence du Prélat pour acheter les quelques petites choses absolument indispensables à la vie : deux paillasses, deux matelas, quelques traversins en paille, une table pour le saint Sacrifice, un petit poêle nécessaire par ce froid, un petit chaudron pour faire la potote, trois assiettes, et c'est tout.

Ici, je crois, il ne sera pas inutile de faire une petite description de la chambre unique dans laquelle nous passâmes toute notre première année d'exil. La porte d'entrée de la maison ressemble plutôt à une porte d'écurie ; vient ensuite une toute petite cour carrée à ciel ouvert et pavée de petits cailloux ronds ; puis on s'engage dans un long corridor au bout duquel se trouve la porte de notre chambre.

Entrons-y. Elle est située au rez-de-chaussée et orientée de l'ouest à l'est ; plus longue que large, elle mesure à peu près neuf mètres sur six. Du côté de l'est, la paroi est percée de trois petites fenêtres. L'aspect général est plutôt triste : plafond bas et noir de vétusté, murs lézardés par endroits et crépis à la chaux. Au fond, et sous la fenêtre du milieu, était placée la table servant d'autel pour le saint Sacrifice : un petit crucifix au milieu entouré de deux chan-

deliers, des nappes d'autel pauvres, mais propres, voilà tout le luxe dont fut entouré le divin Consolateur des exilés durant toute cette année-là ; c'est sur ce pauvre autel que nous offrîmes quotidiennement le saint Sacrifice de la messe, seule consolation de nos âmes éprouvées. Un petit tapis couvrait le parquet au-devant de l'autel. De chaque côté, et accolées aux murs, étaient deux paillasses recouvertes chacune d'un matelas et servant de lits, l'un à droite, celui de l'Evêque, et le mien. C'est au-dessous du lit de Monseigneur que fut installé le petit poêle en fer battu, travail du pays et fonctionnant au bois : il nous sera d'un grand secours durant le terrible hiver que nous aurons à passer à Sivas.

De l'autre côté de la chambre, en face de l'autel, il y a une petite cheminée en terre servant à cuire les aliments : voilà toute la description de notre chambre d'exil. Ajoutez-y quelques petites ouvertures dans la muraille, servant à serrer le linge et quelques provisions, avec en plus deux chaises et une petite table pour nos repas. Cette chambre unique servait en même temps de chapelle, de salle de réception, de chambre à coucher, de salle à manger, de cuisine, etc., etc.

Le palais épiscopal était donc prêt pour l'arrivée du Prélat. La fête de Noël de cette année terrible, il dut la passer à l'hôpital : il ne put en sortir que quelques jours après, lorsqu'il fut suffisamment fort. Ici, un mot de remerciement bien mérité est dû à ces champions de la civilisation qui, comme M. le docteur Klarc et ses infirmières américaines avec, à leur tête, Miss Graffem, quittent leur pays et viennent se dépenser au service des infirmes et des malades dans les coins les plus reculés de l'Anatolie. Quelle abnégation et quelle charité dans ces cœurs vraiment chrétiens !

En entrant dans sa nouvelle demeure, le vénérable Prélat se jeta à genoux sur le seuil de la chambre, remercia Dieu de toutes ses grâces et soumit d'avance sa volonté à la volonté divine qui frappe et qui caresse, qui éprouve et qui guérit. En terminant, il leva les yeux et les bras au ciel et s'écria avec transport : « Mon Dieu, je ne veux plus faire de ma vie entière qu'un témoignage permanent de ma vive gratitude pour vos bienfaits. »

Nous pouvons résumer en deux mots nos trois ans d'exil : une retraite continuelle et la pratique constante de toutes les vertus et spécialement de la pauvreté.

En arrivant à Sivas, notre bourse était presque à sec. Journallement nous envoyions dépêches sur dépêches et lettres sur lettres à tous les amis, à toutes les connaissances, les priant, les suppliant de nous venir en aide et de nous envoyer une somme d'argent, si petite soit-elle : nous n'avions aucune réponse ; nous avons réduit nos dépenses au strict nécessaire, car il ne nous restait plus que quelques francs. Un jour que je revenais de la poste, je vis avec stupeur Monseigneur, la tête dans ses mains : il pleurait à chaudes larmes. Je courus à lui :

« Mais qu'avez-vous donc, Monseigneur ? lui dis-je avec empressement.

— Que puis-je avoir, mon enfant ? me répondit-il. C'en est fait, nous n'avons plus rien ; nous allons mourir de misère et de faim, dans le pays de l'exil : nous avons beau écrire de tous les côtés, on ne nous répond pas. »

Je relevai alors comme je pus le moral du vénérable Prélat et lui conseillai de télégraphier à sa sœur à Beyrouth : elle vendrait, s'il était nécessaire, une pièce de bijouterie et nous en enverrait le prix.

C'est ce qui eut lieu : une semaine après, nous recevions, par le moyen de la banque, une somme d'argent, qui nous tira littéralement de la mort. D'ailleurs, nous ne cessâmes jamais de mener une vie toute d'économie, de pauvreté et même de misère, comme il convient à de pauvres exilés.

La vie d'exilés. — Description d'une de nos journées d'exil. — Le « cuisinier et son marmiton ».

Nous nous levions chaque jour à quatre heures et demie, au cri de « *Benedicamus Domino ! Deo gratias* ». Aussitôt, le froid étant extrême et insupportable à Sivas, ma première occupation était d'allumer le poêle et de réchauffer la chambre. C'est alors que le vénérable Prélat pouvait sans crainte sortir de son lit. Nous vaquions de suite aux petits travaux de propreté : je balayais la chambre, de mes mains ; je mettais tout en ordre, disposais les ornements de messe

et préparais l'autel pour le saint Sacrifice. Après une toilette sommaire, nous récitons ensemble la prière du matin et d'autres prières préparatoires composées, pour la plupart, ou au moins réunies, par le saint Prélat et écrites de sa propre main en tête de son bréviaire.

Suivait la méditation en commun : et comme la vie de l'exilé est une vie de souffrance et d'abnégation, nous puisions la matière de notre méditation dans la passion de notre divin Sauveur et Modèle. Après quoi, nous lisions un ou deux chapitres de *l'Imitation de Notre-Seigneur*, suivis d'une réflexion méditée de Lamennais. Ce n'est que vers six heures que nous commençons à réciter l'Office divin : lentement, pieusement et avec ferveur.

Monseigneur, dans ses relations extérieures, avait un caractère invariablement gai, jovial et charmant ; mais dans les exercices spirituels, c'était un ange de sérieux, de piété et de ferveur. Nous disions alors nocturnes, matines et laudes suivies des petites heures jusqu'à la fin de sexte. A sept heures seulement, nous célébrions ensemble le saint Sacrifice, seule consolation de nos longues années d'exil. A l'autel, Monseigneur n'était plus un homme ; c'était un séraphin : son visage était illuminé et radieux, ses mouvements calmes et mesurés, ses paroles enflammées et onctueuses, son maintien d'un recueillement communicatif et d'une piété attrayante.

L'un des fidèles dit un jour en sortant de sa messe : « Quand on assiste à la messe de Mgr Doumani, on se croit dans un coin du paradis. » Et c'est la pure vérité.

Après la messe et l'action de grâces, nous prenons un petit déjeuner et vaquons ensuite chacun à notre travail.

Ici, je suis heureux de présenter à mes chers lecteurs le cuisinier en chef durant les trois ans de notre exil : c'était moi. « La nécessité, dit un proverbe arabe, est mère de l'invention. » Je n'ai certes jamais de ma vie pensé que je devrais un jour faire la cuisine ; aussi n'en n'avais-je aucune notion ; mais la nécessité a des exigences. Et, comme en forgeant on devient forgeron, ainsi, à force de faire la popote, j'ai fini par être, au dire même des connaisseurs, un assez bon cuisinier : n'est-ce pas un mérite comme tous les autres ?

Mais, me dira-t-on, quelle nécessité y avait-il à ce que vous fassiez vous-même la cuisine ? Etait-il donc impossible de trouver une cuisinière ? Je réponds : tout d'abord, nous n'avions pas de quoi la payer ; et puis, aurions-nous voulu prendre une cuisinière à notre service que nous n'aurions pas pu : les chrétiens de ces pays, lâches de nature, auraient trop peur d'être poursuivis, s'ils venaient à nous procurer une cuisinière : nous ferions à trois une société d'espionnage ! D'ailleurs, les orthodoxes de ces pays, n'ayant à leur service que des prêtres mariés, ne savaient trop que penser de ces prêtres catholiques, soi-disant grecs aussi, menant une vie exemplaire mais n'ayant avec eux aucun rapport de religion : aussi, sont-ils toujours restés méfiants à notre endroit.

Voilà donc quel était le cuisinier. Quant à Monseigneur, il s'appelait spirituellement le marmiton ; il disait : « Mon prêtre est le cuisinier et je suis son marmiton. » En effet, son énergie était telle, qu'il ne pouvait pas, malgré son âge et ses infirmités, supporter de me voir tout faire ; il voulait absolument, et malgré mes protestations, m'aider en tout ce qu'il pouvait : il préparait régulièrement la table, avant les repas, épluchait les légumes, et même, durant les deux premiers mois, il faisait carrément la vaisselle et lavait les petites pièces de linge. Quand je l'en empêchais, il me répondait simplement : « Allez-vous-en donc à vos affaires et laissez-moi tranquille ; ici, il n'y a ni Evêque, ni Vicaire général, ni ma Grandeur, ni votre Révérence ; nous sommes tous deux de pauvres exilés : vous travaillez toute la journée et vous vous fatiguez à courir dans la neige chercher les provisions, à les préparer et à les cuire, sans compter les nombreuses commissions à la poste, chez les malades et ailleurs, et moi je resterais comme un fainéant à ne rien faire ? Ce n'est pas là de la justice ! »

Quelque temps après, nous pûmes décider la propriétaire de notre maison à nous faire, moyennant salaire bien entendu, et la vaisselle et la lessive.

Le petit déjeuner une fois terminé, je m'en vais à la hâte, sous la pluie, sous la neige, sur la glace, n'importe comment, chercher nos provisions de bouche : la viande, les légumes et autres choses nécessaires. En route, je ne

manque jamais de passer à la poste prendre ou déposer notre courrier. Une fois de retour, j'installe la petite marmite sur le feu et prépare le diner, oh ! rien de recherché : une soupe avec un plat substantiel à côté, du pain noir à discrétion, de l'eau claire, et c'est tout.

Monseigneur, étant donné son âge et sa faiblesse, aurait bien voulu prendre deux doigts de vin à table ; mais nos finances ne le permettaient guère : il fallut y renoncer. Dans les moments libres de la journée, nous nous occupions soit à la lecture de quelques livres spirituels, soit au rapiéçage de nos habits, soit à notre courrier, soit à quelque autre travail utile. A midi, après l'examen particulier et l'Angélus en commun, nous nous mettions à table. En somme, les heures des repas étaient la seule récréation de la journée : nous causions des événements du jour ; nous faisons le commentaire de quelques bruits des journaux allemands ou turcs, les seuls malheureusement que nous puissions alors lire.

Le déjeuner fini, Monseigneur prenait quelque repos, pendant que je préparais le repas du soir. J'allais ensuite visiter les malades et faire un peu de ministère auprès des quelques Arméno-catholiques cachés çà et là dans la ville ; ou bien quelquefois, les jours ensoleillés, nous allions ensemble rendre visite à l'Evêque catholique de la ville, Mgr Léon Kétchedjian, et le consoler dans ses épreuves et sa dernière maladie.

Il fallait toujours être de retour à quatre heures pour l'office du soir : nous récitons alors none, vêpres, complies et minuit (prière canoniale spéciale à notre rite). L'office était toujours suivi du chapelet et de la prière du soir ; après quoi, le souper, vers les six heures environ. Nous passions encore une petite heure de récréation et nous nous mettions au lit : c'était un moyen d'économiser et le luminaire et le bois de chauffage, tous deux extrêmement coûteux. Nous nous entretenions encore quelques instants, puis, bientôt, l'Evêque et son prêtre étaient dans le pays des rêves.

Voilà la description d'une de nos journées d'exil, d'ailleurs toutes pareilles. Comme on le voit, nous menions une vie d'anachorètes, facile à résumer en deux mots : piété et travail.

**Deux Evêques arméno catholiques morts à Sivas. —
Quelques détails sur les massacres d'Arméniens. —
L'église des Jésuites transformée en théâtre. — Avant
les derniers massacres d'Arméniens (1915).**

Le diocèse de Sivas, Tokat et Amassia comptait environ deux cent à deux cent cinquante mille Arméniens, parmi lesquels il y avait sept mille catholiques. Aujourd'hui, je ne crois pas que la dixième partie ait survécu aux massacres ; et encore, ceux qui restent ont dû se cacher et embrasser de force, extérieurement bien entendu, la religion de l'Islam : parmi ces derniers, les hommes sont rares et ils ont dû s'affubler du turban, signe des adeptes de Mahomet ; la majorité se compose de femmes et d'enfants : les autorités turques les ont obligés de prendre un nom turc, c'est là toute leur « islamisation » (1).

Je parlerai seulement ici de quelques catholiques qui survécurent aux massacres : fort rares à Sivas, ils sont plus nombreux à Tokat et à Amassia. Les Arméniens catholiques sont en général d'une piété solide, et, malgré les persécutions, ils n'ont jamais cessé de pratiquer leurs devoirs religieux ; à Sivas ils venaient la nuit se confesser et communier, tout comme les premiers chrétiens dans les Catacombes. Ce diocèse modèle avait un pasteur digne de lui : Mgr Léon Kétchedjian, ancien élève de la Propagande et l'un des évêques élus par Sa Sainteté le Pape Pie X lui-même.

Au moment des massacres, tous les catholiques ou à peu près tombent sous le fer des assassins turcs. Le Prélat aurait bien voulu précéder ses ouailles au martyre : mais, les Turcs lui en ont réservé un d'un autre genre, celui de mourir dans son propre Evêché, de douleur et d'isolement, n'ayant même pas un domestique pour le servir durant sa dernière maladie.

A notre arrivée à Sivas, Mgr Léon avait le typhus. En l'apprenant, nous courûmes le visiter : il nous reçut les larmes aux yeux, comme des anges du ciel ; nous le conso-

(1) Barbarisme qui rend bien l'idée voulue ; savoir, l'action d'embrasser de force l'islamisme.

lâmes de notre mieux : cela lui releva tellement le moral, que bientôt il entra en convalescence. Nous allions le visiter plusieurs fois la semaine. Malheureusement, à cause du manque de soins, il contracta une nouvelle maladie qui finit par l'emporter. Il mourut de la mort des justes, ayant reçu tous les sacrements de la sainte Eglise (29 avril 1916).

Quelques jours après, arrivait à Sivas l'Evêque démissionnaire d'Erzeroum, Mgr Karabeth Ketchourian, âgé de soixante-cinq ans, et accompagné de toute sa famille. Deux prêtres l'avaient suivi : le P. Séraphin, son frère aîné, et son neveu, le jeune P. Valian : c'était une famille de saints ; elle ne put avoir la vie sauve qu'au prix de toute la fortune familiale confisquée par les autorités turques. A la prise d'Erzeroum par les Russes, le gouvernement ottoman exila la famille Ketchourian à Erzindjan d'abord, puis, à l'approche de l'ennemi, à Sivas. Là, le saint Evêque ne put résister davantage aux voyages forcés, aux mauvais traitements et aux nombreux deuils des siens : il succomba presque subitement à la suite d'un empoisonnement du sang, laissant ses frères et sœurs dans un état désespéré de détresse et de misère.

Puisque nous en sommes au chapitre des persécutions arméniennes, il me revient un fait que je décrirai en quelques lignes.

On se souvient encore de ce gouverneur de Sivas dont j'ai déjà parlé, Mouammar Bey. S'il faut lui donner un nom, je l'appellerai « le grand tueur d'Arméniens ». Il est responsable de la mort de plus de deux cent mille d'entre eux qu'il a fait périr à Sivas et dans les environs par le feu, le fer, la chaux, etc...

A notre arrivée, il restait encore tout un régiment d'ouvriers comptant un millier d'Arméniens environ, maçons, cordonniers, tailleurs, forgerons, etc... Parmi eux, il y avait un bon nombre de catholiques que j'ai connus personnellement et qui, les uns après les autres, venaient chez moi la nuit, pour se confesser et communier. Un jour, je vois l'un d'eux :

« Bonjour, Michel ; comment vont Stephan, Agob et les autres catholiques vos camarades ? Il y a déjà quelque temps que je ne les vois plus.

— Ah ! mon Père, me répond-il, les yeux en pleurs et craignant d'attirer sur lui l'attention, que vous dirai-je ? Le sanguinaire gouverneur, sous prétexte d'envoyer le régiment dans une autre localité, l'a fait tout entier passer au fil de l'épée, à quelques minutes de la ville. Moi-même je n'ai échappé à la mort que par un miracle et une protection très spéciale de la sainte Vierge. »

Encore une fois, quelle inhumanité de la part de ces monstres de Turcs ! Je n'en finirais pas, si je devais énumérer tous les faits de ce genre. Je me contenterai d'en citer encore un, pour clore ce chapitre.

Avant la déclaration de la guerre, il existait à Sivas une mission de Jésuites et de Sœurs de Saint-Joseph fondée en vue de la conversion des Arméniens au catholicisme et de l'enseignement de la jeunesse. Naturellement, comme Français, les missionnaires durent partir, laissant aux Turcs leurs établissements et tout ce qu'ils contenaient. Seulement, ils déposèrent à l'Evêché catholique tout ce qu'ils avaient de choses précieuses telles que : calices, ornements, chandeliers de prix, linges d'autel, etc., etc. Or, voici ce qui arriva.

A la mort de Mgr Léon Kétchedjian, les Turcs n'eurent rien de plus pressé, selon leur habitude, que de faire main basse sur l'évêché : ils pillèrent et saccagèrent tout. Le lendemain, les calices et autres objets de prix appartenant aux Jésuites ou aux Arméniens catholiques se vendaient dans les rues de la ville. Quant à la chapelle de la Mission, un petit bijou de chapelle, les Turcs, après l'avoir profanée, en avoir cassé les crucifix, brisé les images et les statues, ne trouvèrent rien de mieux que de la transformer en théâtre tant pour les spectacles honteux que pour les représentations obscènes du cinéma. La croix qui surmontait la coupole fut jetée à terre et remplacée par le croissant, symbole de l'Islam. Par ces faits et bien d'autres encore que je pourrais citer, en témoin, on peut s'imaginer l'abîme de cruauté, de honte et d'absence de tout sentiment humain dans lequel sont tombés les Turcs protégés par les Allemands et guidés par eux.

Terribles tremblements de terre. — Nouvelles cruautés des Turcs. — Leur méchanceté. — Une nouvelle année avait commencé (1916).

Chaque nouvel an nous apportait l'espoir qu'il serait le prélude d'une paix générale et la fin de nos misères. Mais la Providence en a disposé autrement : nous étions résignés et menions toujours joyeusement notre vie de retraite, de travail et d'abnégation. Un jour, je me le rappelle, il était dix heures du matin ; c'était le lundi 24 janvier ; je faisais frire des pommes de terre ; Monseigneur s'occupait à laver quelques petits mouchoirs : subitement, et sans y être préparés, nous sommes secoués si rudement, que nous tombons à la renverse. Quand j'y pense encore, tout mon corps en frissonne.

Sur l'heure, nous laissons tout de côté et courons à la suite de ceux qui nous crient de sortir ; nous avons marché l'espace de deux cents mètres, que la secousse n'avait pas encore cessé : elle dura une minute et quelques secondes. Si la ville n'avait pas été construite en bois, il n'y serait pas resté une habitation debout. C'est un miracle que notre maison, qui menaçait ruine, ne soit pas tombée sur nous et ne nous ait pas écrasés. Dieu, qui nous avait préservés de tant de dangers, n'a pas voulu que nous soyons ensevelis sous les décombres. Il voulait nous réjouir et nous montrer les prodiges qu'il devait opérer deux ans plus tard : la défaite des Allemands et l'anéantissement des Turcs.

Le reste de la journée, la terre n'a pas cessé de trembler légèrement sous nos pieds : c'était le contre-coup du tremblement de terre. Depuis, il ne s'est pas passé de jour sans que nous ressentions de secousses ; et cela a duré plus de trois mois. Nombreux sont les habitants de la ville qui désertèrent leurs demeures et habitèrent sous des tentes dans la campagne ; moi-même, je dus plusieurs nuits me coucher tout habillé et prêt à toute éventualité. Heureusement, petit à petit, nous nous habituâmes à cette dure vie d'exil pleine de misères de toute sorte.

Quelque temps après, nous entendimes une autre chanson, peut-être plus sérieuse encore. On vint nous dire que

les Russes s'étant par trop rapprochés de Sivas, le gouvernement turc avait décidé de faire de cette ville un retranchement militaire, d'en faire sortir les habitants et, naturellement, d'abord les chrétiens, que les Turcs regardaient comme dangereux, et les exilés, plus dangereux encore.

Or, nous étions au cœur de l'hiver, en février ; il y avait bien deux mètres de neige et le gouvernement ne donnait aucun moyen de transport : chariots, chevaux avaient été réquisitionnés et enlevés. Notre crainte redoubla, lorsque nous vîmes passer à Sivas les pauvres chrétiens-grecs que les troupes turques obligeaient à quitter leur pays et à fuir l'envahisseur. Plus de cinq cent mille d'entre eux moururent de fatigue, de faim et de froid : semblables à des troupeaux, leurs haillons sur les épaules, ils étaient poussés, rudoyés par des gendarmes sans pitié ; les courses forcées n'étaient exigées de ces pauvres malheureux que les jours de grand froid. Les Turcs voulaient à tout prix exterminer, anéantir la chrétienté dans ces pays de l'Anatolie ; et, il faut le dire avec regret, ils y ont à peu près réussi, tellement il y eut de victimes.

Pour ce qui nous regarde, nous n'avons qu'à remercier le Dieu infiniment bon de ce qu'il nous a protégés d'une façon spéciale et n'a pas permis à ces méchants Turcs d'attenter à notre vie : comme au démon, dans le livre de Job, il leur a livré notre corps, mais avec défense de toucher à notre vie.

Les Russes s'arrêtèrent dans leur marche victorieuse et nous pûmes continuer à Sivas notre vie d'exilés.

Les malheurs de la Syrie. — Les exilés syriens arrivent à Sivas. — Une nation française plus persécutée par les Turcs.

De tout temps, les Turcs savent la sympathie des populations chrétiennes, surtout de la Syrie pour la France. Aussi n'ont-ils jamais eu le cœur net à leur endroit. Tout le monde a entendu parler des terribles massacres des chrétiens de Syrie, l'an 1860. Depuis, n'était la protection de la France, il n'y serait pas resté un seul chrétien. Cette haine séculaire et les mauvaises dispositions des Turcs

contre les populations de la Syrie aliènèrent même les cœurs des musulmans syriens contre le gouvernement. Aussi, celui-ci, se voyant, durant cette guerre, libre de toute influence étrangère, résolut d'exterminer tous les Syriens. C'est dans ce seul but que Djemal Pacha, ce monstre incarné, fut envoyé en Syrie comme dictateur, avec pleins pouvoirs de tout dévaster : sous prétexte d'élargir les routes, il fit détruire la moitié des villes ; sous prétexte de nourrir les armées turques, il fit mourir de misère et de faim plus de la moitié des populations du Liban et du littoral ; sous prétexte de purger la Syrie de l'esprit révolutionnaire, il fit pendre, dans les principales villes, telles que Damas, Beyrouth, Alep, Jérusalem, Jaffa, etc., l'élite de la jeunesse et de la population. Enfin, pour en finir, il forma le projet satanique d'exiler en Asie Mineure tous les Syriens tant musulmans que chrétiens et de les remplacer par des populations turques. Et si les circonstances ne l'en avaient pas empêché, il ne serait pas resté un seul Syrien en Syrie ni en Palestine. Des milliers et des milliers de Syriens arrivèrent par convois, avec leurs femmes et leurs enfants, dans les diverses villes de l'Asie Mineure telles que Adana, Koniah, Angora, Eski Chéhir, Kastamouni, Yozgat, Sivas, etc., pour être ensuite dispersés dans l'intérieur.

Les premiers groupes d'exilés syriens arrivèrent à Sivas au début de mars 1916 ; et depuis, il en arriva quotidiennement de Damas, de Beyrouth, de Tripoli et de Latakieh. La plus grande partie en fut dispersée dans les provinces du Vilayet, à Tokat, à Amassia, à Vézir Keupru, à Zileh, à Kumuche, etc. Ces exilés étaient pour la plupart de nos compatriotes et de nos connaissances : il y avait même parmi eux un petit cousin de Monseigneur. Nos cœurs furent navrés de voir tant de malheurs à la fois fondre sur la Syrie, notre belle patrie.

Mais la nation syrienne qui eut le plus à souffrir de la cruauté et de la persécution turques fut sans contredit notre nation grecque-catholique réputée pour son amour pour la France. Outre que ses notables furent tous exilés, elle eut plus à souffrir surtout dans son épiscopat et son clergé. Et tout d'abord, notre Patriarche lui-même, feu Mgr Cyrille Geha, quoique absent au Caire, fut condamné à mort par contu-

mace par les autorités turques pour avoir été féliciter le Sultan du Soudan et de l'Égypte lors de son intronisation. L'Évêque de St-Jean-d'Acre et de la Galilée, Mgr Grégoire Hajar, fut aussi condamné à mort par contumace, pour avoir fait à Paris, au commencement de la guerre, un discours sensationnel dans lequel il montre la nation grecque-catholique faisant les vœux les plus ardents pour la prospérité et la victoire finale de la France. En outre, les Turcs exilèrent trois de nos Evêques pour leurs sentiments francophiles : Mgr Joseph Doumani et son Vicaire général à Sivas, puis à Tokat; Mgr Nicolas Kadi, évêque de Bosra et du Haufan à Alep; enfin, l'Évêque de Baalbeck, Mgr Agapios Malouf, fut exilé d'abord à Orfa, au nord-est d'Alep, et puis à Angora. De plus, le Vicaire général de l'Évêque de Beyrouth et celui de Baalbeck furent envoyés l'un à Angora et l'autre à Yozgad. Sans compter qu'il y eut beaucoup de prêtres injustement condamnés et jetés en prison.

Une telle nomenclature n'a certes pas besoin de commentaires : elle prouve suffisamment l'amour de notre nation pour la France, amour d'autant plus sincère et fort qu'il est scellé par la souffrance supportée pour l'objet aimé.

La ville de Tokat préférable à la ville de Sivas.

Départ pour Tokat.

Nous étions au cœur de l'été. De nombreux exilés catholiques de Damas furent internés à Tokat. En y arrivant, ils nous écrivirent lettre sur lettre pour nous décider à faire les démarches nécessaires auprès du gouverneur de Sivas afin qu'il nous permit d'aller aussi à Tokat : Tokat, en effet, est un véritable paradis en comparaison de Sivas : son climat est bien plus doux; les fruits et les légumes y poussent en abondance; les employés du gouvernement sont moins intraitables, les habitants moins sauvages et moins rustres. De plus, Monseigneur me disait souvent qu'un second hiver aussi rigoureux que l'hiver passé à Sivas aurait raison de sa santé. En effet, il passait quelquefois dans la chambre vingt à vingt-cinq jours de suite sans en sortir, tellement le froid était rigoureux.

Nous avons encore une autre raison d'ordre spirituel,

celle du service des âmes. A Sivas, il y avait deux prêtres catholiques, le P. Séraphin et le P. Vahan, tandis qu'à Tokat, où les catholiques étaient plus nombreux, aucun prêtre. Toutes ces raisons réclamaient notre transfert à Tokat.

Mais un tel départ n'était pas facile dans l'empire turc. Si nous avions été riches, nous l'aurions facilement obtenu, en payant une bonne somme d'argent. Pourtant, Monseigneur avait à cœur de sortir de Sivas : il pria beaucoup ; les prières eurent raison de tout. Mes démarches auprès du gouverneur et du directeur de la police durèrent deux bons mois ; mais enfin elles aboutirent, selon ces paroles de l'Évangile : « En vérité je vous le dis : s'il ne vous donne pas à cause de l'amitié, il vous donnera à cause de l'insistance. » J'allais jusqu'à trois fois par jour chez le gouverneur et lui répétais toujours comme un refrain : « Je vous en supplie, Excellence, permettez-nous d'aller à Tokat ; Monseigneur est malade ; il ne peut plus supporter le climat de Sivas : un autre hiver l'achèverait. Vous serez responsable de tout ce qui pourrait lui arriver. »

Il finit par nous permettre d'aller à Tokat achever le temps de notre exil. On fit nos papiers ; nous dîmes adieu aux Pères Séraphin et Vahan et aux membres de leur famille et nous partîmes en voiture (à nos frais bien entendu), escortés par un gendarme.

Nous sortîmes de Sivas un samedi de bonne heure, 23 septembre 1916. Le soir, nous arrivions au gros village de Yéni-Kan. Le lendemain nous étions à Tokat, au milieu de nombreux compatriotes, nos frères d'exil.

CHAPITRE VII.

Tokat.

Petite description de la ville de Tokat. Comane et saint Jean Chrysostome.

Tokat est une ville de soixante à soixante-dix mille habitants (en Turquie, les choses sont tellement bien réglées, qu'on ne peut jamais savoir au juste le chiffre de la population) située au nord-ouest de Sivas. Quoique dépendant de Sivas, elle est plus importante au point de vue agriculture, commerce et industrie. Son climat, plus humide, est bien plus tempéré : les saisons y sont plus régulières ; l'hiver, assez rigoureux, ne dure que trois mois, puis le printemps est un véritable paradis, avec ses arbres fruitiers en fleurs. Les fruits de cette ville sont fort variés et exquis : cerises, amandes, pommes, poires, pêches, coings, prunes, noix, noisettes, raisins, melons, etc., etc., y viennent à foison. En voyant cette énorme différence entre Sivas et Tokat, on se demande si l'on est vraiment dans la même région.

La ville de Tokat est pour ainsi dire double ; celle d'hiver : c'est la ville proprement dite encaissée entre les montagnes ; c'est là qu'habitent le pauvre et le riche. La seconde ville est la résidence d'été des familles aisées : tous les propriétaires, même les plus ordinaires, y ont une maison de campagne entourée d'un verger, d'un potager et d'une vigne. La campagne se trouve à une petite heure de marche de la ville, sur le flanc des montagnes, avec un assez beau panorama sur la ville et les jardins.

La ville de Tokat a aussi son histoire : elle fut illustrée par le grand saint Jean Chrysostome, patriarche de Constantinople et Docteur de l'Eglise. A une demi-heure de là, on voit encore, outre une petite chapelle dédiée au saint Docteur, les restes de l'ancienne Comane où il rendit au ^ve siècle le dernier soupir à la suite du second exil auquel

le condamna l'empereur Arcadius et surtout la cruelle impératrice Eudoxie.

C'est dans son église que saint Basile apparut au saint Docteur et lui prédit sa mort prochaine. Les soldats étant venus ensuite obliger le saint confesseur à poursuivre ses marches forcées, il tomba à quelques pas de la ville et rendit le dernier soupir à la suite des fatigues, des souffrances et des privations de l'exil. Il fut enterré dans l'église même de Saint-Basile, d'où ses restes furent quelque temps après transportés en grande pompe à Constantinople.

A Tokat, comme d'ailleurs à Sivas, il y avait une mission assez importante de Pères Jésuites et de Sœurs de Saint-Joseph. Ils durent tous quitter le pays au début de la guerre. Nous avons pu visiter leurs vastes et beaux établissements occupés aujourd'hui par les Turcs.

Tokat était le siège épiscopal du diocèse de Sivas, Tokat et Amassia. Feu Mgr Léon, dont nous avons déjà parlé, y avait son évêché attaché à l'église cathédrale d'une beauté vraiment grandiose. Ces établissements et tous les autres appartenant aux cultes chrétiens furent occupés par les Turcs durant la guerre.

Outre les Sœurs de Saint-Joseph, françaises de nationalité, il y avait aussi à Tokat une congrégation diocésaine de Sœurs arméniennes catholiques instituée pour l'éducation des jeunes filles du diocèse. Ces épouses du Christ subirent malheureusement le même sort qu'ont subi les autres Arméniens : nombreuses sont parmi elles celles qui furent martyrisées par la tyrannie turque.

Monseigneur objet de l'attention du Saint-Père. — Il est chargé de l'intérim du Diocèse. — Une petite paroisse modèle.

Nous devons donc passer à Tokat le reste de notre exil. Aussi tâchons-nous de nous installer plus confortablement. Nous prenons une maison assez grande pour qu'une de ses chambres puisse nous servir d'église, car ici les catholiques sont plus nombreux qu'à Sivas ; de plus, il vient d'arriver un ordre du gouvernement turc donnant aux

Arméniens catholiques la permission de pratiquer désormais librement leur religion. Quelle ironie ! On les tue d'abord, puis on les laisse libres de pratiquer leur religion !

Quoi qu'il en soit, il y avait, cachées à Tokat, une vingtaine de familles arméno-catholiques : elles purent désormais pratiquer leur religion. Et comme l'église ne fut pas rendue au culte, nous dûmes consacrer l'une de nos chambres à cet usage. Or, le jour de Noël, cette année-là, Dieu, dans sa bonté, nous ménage une surprise bien douce. Après la messe paroissiale, nous voyons arriver un important employé du gouvernement : il salue respectueusement, puis nous dit qu'une lettre officielle vient d'arriver au gouvernement : elle est envoyée par Sa Grandeur Mgr Dolci, nonce apostolique à Constantinople, au nom de Sa Sainteté le Pape ; elle s'enquiert de la santé de Mgr Joseph Doumani, évêque de Tripoli, et de son Vicaire général, et demande de leurs nouvelles. Monseigneur remercie chaleureusement et prie l'employé de répondre officiellement au Nonce apostolique que nous sommes très reconnaissants de cette délicate attention et que nous sommes en parfaite santé. On avait répandu en effet dans les journaux français et italiens que Monseigneur aurait succombé sous les mauvais traitements à lui infligés par les Turcs. Le Saint-Père s'en émeut ; il enjoint à son Nonce en Turquie de s'enquérir officiellement de la vérité. Quel cœur débordant de zèle et de charité que celui du Pasteur suprême de l'Eglise !

Là-dessus, Monseigneur écrit de sa propre main au Nonce apostolique une belle lettre, le priant d'offrir ses hommages et ses remerciements au Père commun des fidèles et lui exposant son état de pauvreté extrême. Mgr Dolci envoie aussitôt à l'Evêque exilé de Tripoli une assez forte aumône et le charge en même temps, au nom de sa Béatitude Mgr Terziau, Patriarche des Arméniens catholiques, de faire désormais l'intérim du diocèse de Sivas-Tokat, tout le temps de son séjour dans ces pays.

Monseigneur, étant ainsi devenu l'Ordinaire du diocèse, me charge de la paroisse de Tokat. Oh ! sans doute, ce n'était pas une bien grande paroisse ; elle ne comptait guère plus de trois cents catholiques exilés, Syriens et Arméniens.

Mais, du moins, c'était une paroisse modèle par sa piété, son empressement à recevoir les sacrements et à suivre les cérémonies religieuses. Après la messe paroissiale, les dimanches et les jours de fêtes, l'une des assistantes lisait l'évangile en arménien et traduisait aux autres fidèles le petit prône fait en français par le saint Prélat. Quant à moi, je dus me mettre à apprendre la langue turque pour pouvoir entendre les confessions de mes nouveaux paroissiens, ne sachant, pour la plupart, que l'arménien et le turc. En quelques semaines, je parvins à me tirer d'affaire : désormais, tout alla au mieux, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

L'année 1917. — Une nuit tragique : un exilé syrien assassiné avec sa servante.

L'année 1917 fut pour nous d'un poids moins lourd que la précédente : Monseigneur vit sa santé s'améliorer ; l'hiver fut moins rigoureux que celui de Sivas ; les petites occupations de la paroisse nous donnèrent bien des consolations spirituelles ; en outre, le gouvernement turc nous montrait plus d'estime et d'égards, depuis la missive papale ; nous pûmes même trouver une bonne vieille catholique qui fit notre ménage, ce qui nous reposa énormément : je gardai pourtant ma fonction de cuisinier, car mes talents culinaires avaient eu le temps de se développer ; une fois les mets sur le feu, notre bonne les surveillait et je pouvais vaquer librement aux travaux de la paroisse et à la visite des malades.

Tout était pour le mieux et nous commençons déjà à respirer, lorsque, tout à coup, un malheur inattendu vint fondre sur l'un des exilés syriens et, en sa personne, sur le vénéré Pasteur et toute la colonie catholique de Tokat ! Le fait s'est passé un dimanche de carême, 26 février 1917.

Le matin même, M. Michel Mansour, négociant de Damas, était venu, selon son habitude, à la messe paroissiale et s'était heureusement approché des Sacrements de pénitence et d'Eucharistie. Vers le soir, il était encore chez nous et assista aux vêpres ; de là, il se rendit à sa maison, où il

habitait seul avec sa servante, une pauvre fille arménienne d'une soixantaine d'années.

A la tombée de la nuit, trois militaires turcs de ses connaissances vinrent chez lui, sous prétexte de passer la soirée : il leur offrit des cigarettes, du café, de l'eau-de-vie et des fruits. Selon toute probabilité, ces visiteurs insolites durent comploter en langue turque que le Syrien exilé avait chez lui beaucoup d'argent. Le fait est qu'en sortant, ils l'attirèrent dans la cuisine ; et là, après l'avoir bâillonné, ils l'égorgèrent comme un mouton. Ils remontèrent ensuite au premier étage et égorgèrent de même dans son lit l'inoffensive servante arménienne qui, croyaient-ils, pouvait les dénoncer. Après quoi, ils purent dévaliser à leur aise l'innocente victime.

Il est hors de doute que ces assassins étaient des employés mêmes du gouvernement ; car j'ai pu trouver non loin du cadavre un bouton militaire arraché de la veste du meurtrier. Le crime resta inconnu vingt-quatre heures durant. Le lendemain, naturellement, le pauvre M. Michel ne parut point : je crus qu'il avait une légère indisposition. Le mardi, après la messe, je courus m'enquérir de sa santé. Ma surprise fut grande en voyant qu'à la maison on ne donnait aucun signe de vie : je courus en aviser un agent de police ; nous vinmes ensemble ; la porte fut vite enfoncée : quel spectacle se présenta alors à nos yeux ! Deux cadavres nageant dans leur sang et horriblement mutilés ! Les autorités accoururent aussitôt et firent un semblant de perquisition.

Monseigneur, mis au courant du terrible fait, faillit en tomber évanoui de douleur et d'émotion. Malgré la tendresse de son cœur qui l'empêche de pouvoir même regarder une simple plaie, il tint pourtant à se rendre sur le lieu du crime : son émotion fut alors à son comble ; elle se transforma en crainte indicible lorsqu'il constata que les autorités militaires chargées d'examiner le procès tâchaient, pour détourner d'elles tout soupçon, de jeter toute la responsabilité du crime sur les exilés syriens, nos compatriotes, voire même sur nous. L'Evêque, feignaient-ils de croire, aurait, pour s'enrichir, envoyé, la nuit, son jeune prêtre faire ce double massacre. Aussi, nous garda-t-on à vue, toute cette

malheureuse journée, sans que nous puissions prendre aucune nourriture.

Les juges ayant conclu, de quelques traces de sang trouvées sur l'escalier, que l'assassin devait avoir les mains blessées, poussèrent même l'audace jusqu'à examiner mes mains. Aussi, nous ne demandions plus, on le conçoit bien, qu'à sortir indemnes de cette affaire qui commençait à prendre mauvaise tournure : c'était aussi le but que voulaient atteindre les autorités. On finit par nous permettre d'enterrer le cadavre de notre compatriote.

Malgré sa fatigue et son émotion extrêmes, le Prélat tint absolument à faire lui-même les funérailles, et nous conduisimes la dépouille mortelle avec tous les honneurs religieux à sa dernière demeure. C'est ainsi que le procès fut enseveli avec la victime : jamais, vous le pensez bien, on ne trouva l'assassin. On peut aisément, par ce fait, se rendre compte de la justice exercée en Turquie. Un tel gouvernement ne mérite-t-il pas d'être supprimé de la surface du globe ?

Craintes. — Souffrances morales.

La 2^e année de notre exil se termine dans les angoisses.

Le lendemain de cette terrible journée, Monseigneur se trouva fort mal, tellement les émotions avaient secoué son corps épuisé déjà par l'âge, les fatigues et les épreuves. Il lui fallut bien des jours pour pouvoir se remettre. Nous dûmes aussi penser à trouver une autre maison que nous habiterions avec d'autres voisins : il était désormais très imprudent d'habiter seul ; on risquait fort d'être assassiné, comme le fut Michel Mansour. Mais les maisons à louer étaient rares et il nous fallut rester plusieurs mois encore dans notre ancienne : nos craintes étaient telles que nous ne dormions point des nuits entières.

A ces craintes, venaient s'en ajouter bien d'autres encore. Les nouvelles qui nous parvenaient de la guerre étant toutes de source allemande, en les lisant nous avions littéralement mal au cœur. A les en croire, la France était à sa dernière cartouche et Paris sur le point d'être occupé ; l'Angleterre était minée, ruinée par les guerres civiles et les révolutions ; l'Allemagne seule et ses alliés se tenaient

encore debout et étaient près de remporter la victoire finale. La Russie commençait déjà, par suite de la révolution, à évacuer les terrains conquis. En un mot, c'était pour l'Entente une débâcle générale et, par suite, pour nous, chrétiens de Syrie, la misère, la honte et l'esclavage sous le joug à jamais odieux des Turcs et des Allemands.

Une dernière année d'exil (1918).

C'est dans ces angoisses et bien d'autres encore que s'est terminée la deuxième année de notre exil, la première de notre séjour à Tokat, et que la dernière commença. La guerre générale, d'après les nouvelles que nous en recevions, était loin de finir. L'espoir, ou plutôt l'ombre d'espoir que nous avions du côté de la Russie, venait de crouler, comme croule un château de cartes : cette puissance capitulait, après une longue agonie, par le honteux traité de Brest-Litowsk. Quant à la confiance que nous gardions en la France et ses alliés, elle allait être malheureusement entamée par la nouvelle que nous allions avoir des derniers assauts allemands et de leur avance inattendue jusqu'à la Marne, presque aux portes de Paris.

Nous étions loin de savoir que c'étaient là les derniers efforts d'une puissance défaillante, les derniers battements de cœur, le dernier sursaut d'un corps qui fut puissant. Les Allemands et les Turcs avaient soin de cacher toutes ces vérités qui eussent été pour nous si réconfortantes.

Quelques détails encore sur les cruautés exercées contre les Arméniens. — Les ornements sacerdotaux aux enchères. — L'histoire d'une héroïne : Aznif Kalepdjian. — Délivrance d'une jeune catholique d'entre les mains des Turcs.

Lors des massacres des Arméniens, les autorités turques s'emparèrent de tous leurs biens meubles et immeubles : leurs propriétés furent considérées désormais biens d'Etat ; quant à leurs meubles et autres objets, comme les vêtements, le gouvernement s'en est emparé et les a vendus aux enchères dans les rues de la ville. Je voyais de mes propres yeux des choses à fendre le cœur : ici, des armoires encore

neuves garnies de vêtements de jeunes époux ; là, des caisses pleines de linge tout brodé et encore intact, le tout proposé à la vente publique au profit d'un gouvernement traître, d'une cruelle marâtre qui tue ses propres enfants pour se vêtir de leurs habits !

Il y eut même des choses d'une cruauté plus raffinée. Beaucoup de pauvres Arméniens et Arméniennes, au moment de leur dernier exode, ont pensé mettre tout ce qu'ils avaient d'orfèvrerie et d'objets précieux en dépôt à la Banque impériale ottomane, se disant que s'ils venaient à mourir, leurs enfants survivants jouiraient du moins de ces biens. Les autorités turques, toujours en éveil sur les choses qui pourraient être lucratives, donnèrent des ordres sévères obligeant les banques à livrer sur l'heure et intégralement tous les dépôts placés dans leurs caisses par les Arméniens. Il est aisé de voir par là à quel degré de honte et d'injustice le gouvernement turc en est arrivé.

Mais la chose la plus infâme, la voici : un jour, j'entends un crieur public annoncer des enchères importantes qui auraient lieu dans les dépendances de l'église arménocatholique située dans la rue haute « arz-aâla ». Je m'y rends, curieux de voir un peu ce qui se passe dans les coulisses. En longeant la sacristie, je jette les yeux aux fenêtres : que vois-je ? Un amas de statues brisées, de crucifix mutilés, pêle-mêle avec des chandeliers tordus, des lampes en morceaux et des livres liturgiques en lambeaux. Quel sacrilège ! N'est-ce pas là l'« abomination de la désolation » dont parle le prophète Jérémie ? J'ai dû détourner les yeux avec horreur de ce spectacle navrant pour des yeux chrétiens.

Mais, bientôt, une clochette tinte : c'est l'heure des enchères. Les gros bonnets turcs aux énormes turbans, qui doivent présider la vente, sont déjà réunis autour de plusieurs caisses cachetées ; un employé du gouvernement brise les scellés un à un et les enchères commencent.

Je m'attendais à voir sortir des caisses quelques balles de coton ou de toile ou quelque autre chose de ce genre. A ma grande stupéfaction, que vois-je ? Des ornements sacerdotaux encore tout parfumés d'encens. On les met aux enchères : bientôt chacun des Turcs réunis là se trouve

possesseur d'un ou de plusieurs ornements qu'il a achetés. J'étais là à regarder fixement un spectacle si inattendu, le cœur oppressé, brisé par la douleur, et les yeux en larmes. Une sainte pensée m'est venue : j'allais, comme autrefois le Christ dans le temple de Jérusalem, prendre une corde et chasser du lieu saint ces trafiquants infidèles, ces profanateurs sacrilèges qui en font une caverne de voleurs et un repaire de brigands. Mais je sortis en soupirant et me disant : « L'heure de la vengeance divine ne tardera pas à sonner ; Dieu est plus fort qu'eux ! »

Ici, nous ne pouvons pas ne pas publier l'héroïsme éclatant d'une jeune fille arménienne catholique de Tokat, M^{lle} Aznif Kalepdjian, âgée d'une vingtaine d'années et parlant le français à merveille : elle avait été, dès ses plus tendres années, formée par les sœurs de St-Joseph. Voyez plutôt, dans un cœur pur, l'effet merveilleux de la grâce divine et des sacrements auxquels elle recourait si souvent.

Cette jeune fille vint donc un dimanche à la messe paroissiale. Ne la connaissant pas encore, je m'informai d'elle ; on me dit que c'était une pieuse Tokatienne, partie avec les convois d'Arméniens à Malatia. Monseigneur, toujours bon et avenant, fit appeler la jeune fille, l'invita au petit déjeuner du matin et lui fit raconter son histoire. Cette jeune demoiselle, belle de visage, d'âme surtout, était orpheline ; elle avait un frère unique moins âgé qu'elle de deux ans : de famille aisée, ils possédaient une maison en ville et deux à la campagne, avec une vigne, un potager et un verger splendides. Lors des derniers massacres, durant l'été de 1915, Aznif et son frère, comme tous les Tokatiens, habitaient la campagne. Ils avaient pour voisin un colonel turc commandant de gendarmerie. L'officier connaissait parfaitement bien la jeune fille : il résolut de profiter des événements pour l'épouser. Bientôt, les Arméniens furent mis en prison : le frère d'Aznif était du nombre. L'officier turc obtint qu'on laissât la jeune fille libre dans sa vigne : il ne manqua pas d'ailleurs de lui envoyer dire que c'était lui, et lui seul la cause de son salut et qu'elle devait par conséquent l'accepter en mariage ; à ce prix, il lui garantissait même le salut de son frère ; si elle refusait, elle n'avait qu'à s'en prendre à elle-même : tous deux périraient.

Aznif, décidée déjà à faire son devoir, en avisa pourtant secrètement son frère. Voici ce que l'héroïque jeune homme répondit à sa sœur sur un petit papier écrit en arménien qu'Aznif nous montra et dont voici la traduction : « Ma chère sœur, je n'ai pas à vous enseigner ce que vous avez à faire ; vous connaissez mieux que moi votre devoir ; vous savez bien que la sainte Eglise, notre Mère, nous défend le mariage avec ceux qui sont étrangers à notre religion. Et si, pour me sauver, il vous vient à l'idée de faire quelques concessions criminelles, sachez bien que vous vivrez malheureuse, que vous mourrez criminelle et que je ne vous reconpaîtrai plus comme ma sœur. Faites donc votre devoir sans penser à moi : je veux à tout prix être martyr ; priez pour moi et au revoir au ciel. »

Ces accents ne sont-ils pas ceux des martyrs des premiers siècles ? La jeune fille fit donc dire courageusement à l'officier turc que sa religion lui défendait une pareille union. En faisant cette réponse elle savait bien qu'elle sacrifiait du même coup sa vie et celle de son frère. C'est ce qui arriva : le Turc, dépité, fit pendre sur l'heure le jeune frère d'Aznif à un arbre de son verger. Quant à elle, ayant appris que ses compagnes avaient été envoyées escortées sur la route de Malatia, au sud de Tokat, et voulant à tout prix se soustraire à ce Turc et sauvegarder sa vertu, elle préféra la mort : elle prit donc une voiture à ses frais et, accompagnée d'une cousine aussi courageuse qu'elle, elle abandonna sa maison, ses biens, tout ce qu'elle possédait et suivit ses compagnes à l'exil et peut-être à la mort. Plus d'une fois, au cours du chemin, les gendarmes lui mirent sur la poitrine le canon de leur fusil : mais elle se moquait de la mort. La jeune héroïne, la sœur du martyr, arriva indemne et pure à la ville de Malatia, comme elle était sortie de Tokat. Elle y passa deux ans à servir les malades dans un hôpital tenu par des infirmières allemandes. De là, elle put se rendre en cachette à Samsoun, sur les bords de la mer Noire, et puis rentrer ensuite saine et sauve dans sa ville natale.

Cet épisode vraiment digne des annales des martyrs n'a besoin d'aucun commentaire. La religion catholique est toujours et seule capable de produire de tels fruits de pureté, de dévouement et d'héroïsme.

Encore un autre petit fait de ce genre pour clore ce chapitre. Il y avait aussi à Tokat un jeune homme du nom d'Ohannès : il avait servi dans l'armée turque comme officier vétérinaire. Or, au moment des massacres arméniens, on trouva par hasard une photographie de ce jeune officier dans laquelle il s'était affublé d'armes de toutes sortes. Les Turcs, toujours ombrageux, en conclurent qu'il devait être de la société révolutionnaire arménienne, ce qui, bien entendu, n'avait même pas une ombre de vérité. Il eut beau protester : tout fut inutile.

Après lui avoir fait des procès, des misères et des persécutions, on le jeta en prison à Sivas, où, plus d'une fois, il faillit être massacré. Mais le bon Dieu qui éprouve ceux qu'il aime, le soutint dans toutes ses épreuves et, comme il délivra autrefois miraculeusement les trois jeunes Hébreux de la fournaise, il le sauva de la prison, après un séjour de trois ans. Bien plus, il garda son grade d'officier et fut envoyé comme vétérinaire militaire à la ville d'Amassia située à deux jours de voiture, au nord de Tokat.

En passant dans sa ville natale, il vint nous visiter et nous raconta toute son histoire. Tous les membres de sa famille avaient été massacrés par les Turcs lors des derniers événements arméniens. Il ne lui restait plus qu'une seule cousine âgée de 15 ans et nommée Anik, qui avait été prise de force au service d'un tokatien turc, lequel lui avait donné un nom musulman, « Fatmé », et l'avait forcée à embrasser l'islamisme.

Or, cette jeune fille, Ohannès voulait à tout prix, de gré ou de force, même au risque de sa vie, l'arracher d'entre les mains de cet impie : c'était son droit, et nous approuvâmes son zèle, tout en l'engageant pourtant à user d'une prudence extrême dans une affaire si délicate et si épineuse. Monseigneur l'embrassa, le bénit et lui conseilla de ne rien faire, sans avoir auparavant pris conseil.

Comme il était venu des ordres nouveaux permettant aux catholiques arméniens survivants de pratiquer librement leur religion, Ohannès crut bon de présenter une requête officielle au gouverneur de Tokat pour réclamer sa cousine qui, disait-il, avait embrassé l'islamisme de force et qui désirait revenir à sa religion.

Le gouverneur de la ville en référa au gouverneur général alors de passage à Tokat. Ce dernier ordonne qu'on fasse venir la jeune fille. L'ordre est exécuté et la jeune fille est présentée au gouverneur général dans un accoutrement musulman et voilée à la mode turque. En un clin d'œil, le conseil est réuni et, en présence des deux compétiteurs qui exposent de vive voix et l'un après l'autre leur requête, le gouverneur s'adresse à la jeune fille : « Comment t'appelles-tu, ma fille ? »

Anik, qui commençait à trembler de tous ses membres en se voyant interpellée, voulait, on le conçoit bien, de tout cœur, être remise à son cousin et sortir de l'esclavage ; mais craignant que sa vie ne soit un jeu, si elle venait à dire la vérité, elle répondit en hésitant : « Je m'appelle Fatmé. »

Alors, le gouverneur général s'adressa à Ohannès et lui dit avec sévérité : « Vous le voyez bien, cette fille est et reste musulmane, puisqu'elle se nomme Fatmé. Un chrétien peut-il prendre une fille musulmane ? Votre requête tombe donc d'elle-même et la question se trouve tranchée : vous n'avez aucun droit sur cette fille. »

Ohannès sortit dépité. Son désespoir allait même le pousser à faire un malheureux coup d'éclat. Il se décida un instant à embrasser lui-même, extérieurement bien entendu, l'islamisme. Une fois Turc, il demanderait sa cousine en mariage : le code turc lui permettrait alors de prendre la jeune fille : c'était, pensait-il, le seul moyen d'en finir.

Nous eûmes vent de cette décision : nous courûmes à l'imprudent officier et, à force de conseils, de reproches même, nous le décidâmes à changer d'avis. Monseigneur lui dit en terminant : « Vous voulez à tout prix délivrer votre cousine de la servitude turque ? Eh bien, je me charge moi-même avec mon prêtre de cette mission : avec l'aide de Dieu, je vous promets d'y arriver. Quittez donc la ville ; partez pour Amassia ; laissez les choses se calmer un peu : avant deux mois, Anik vous suivra. »

C'est ce qui arriva. Une fois Ohannès parti, le procès fut oublié et la jeune fille eut plus de liberté. Je décide alors l'une de nos zélées catholiques à aller voir Anik, sous

un prétexte quelconque. Elle trouve le moyen de la faire échapper de la maison du Turc : elle est vite amenée chez nous, se confesse, reçoit la sainte Eucharistie et reste tout le jour soigneusement cachée. Le lendemain, nous trouvons un homme de confiance partant pour Amassia : nous lui confions la jeune fille. Et c'est ainsi qu'aujourd'hui elle se trouve en sûreté près d'Ohannès, son cousin.

CHAPITRE VIII

Les autres s'en vont.

Retour des exilés syriens, mai 1918.

**Le gouvernement de Sivas s'oppose injustement
à notre retour.**

Malgré les fausses nouvelles répandues par les journaux allemands, durant cette année 1918, le gouvernement turc n'était pas sans prévoir que l'issue de cette guerre serait fatale pour lui. Aussi, commença-t-il à changer peu à peu de conduite et à suivre à l'égard de ses sujets une politique plus accommodante. Un premier édit du ministère de l'Intérieur permit aux exilés syriens âgés de plus de soixante ans, ainsi qu'aux femmes et aux enfants, de rentrer chez eux. Naturellement, Monseigneur, alors âgé de soixante-treize ans, jouissait de ce privilège : nous le pensions du moins. Le gouvernement de Tokat n'en disconvenait pas : aussi, lui donna-t-il même un permis de voyage. Mais, lorsque je me suis présenté pour avoir moi-même mon permis, on m'objecta que je n'avais pas soixante ans.

J'eus beau protester que je n'étais point exilé par ordre du gouvernement, que j'étais venu de mon plein gré pour tenir compagnie à mon Evêque, tout fut inutile. Tout ce que je pus obtenir fut de décider les autorités de Tokat à

questionner à mon sujet le gouvernement de Sivas. Le directeur de la police de Sivas était alors un homme foncièrement méchant et tellement fanatique qu'il ne pouvait même pas supporter de voir un prêtre ; aussi résolut-il de nous opposer les plus grandes difficultés. Voici la réponse qu'il fit à mon sujet au gouvernement de Tokat : « Le papas Jean, écrivit-il bêtement, est un prêtre de Bitlis qui, ayant excité les soupçons du gouvernement, fut expulsé de Sivas. »

Quand le commissaire de police de Tokat me communiqua cette réponse aussi méchante que sotté, je me mis à rire.

« Pourquoi riez-vous ? me dit le commissaire.

— Parce que c'est une réponse qui mérite qu'on en rie : je n'ai jamais été à Bitlis ; je ne sais même où se trouve cette ville ; je suis un Syrien de Damas : voici mes papiers.

— De fait, répondit-il en examinant attentivement mes papiers, il doit y avoir un malentendu. »

Il écrivit donc de nouveau à mon sujet à Sivas, en mettant bien les points sur les i. Le Directeur de la police, voyant que sa réponse n'avait pas eu le résultat désiré, résolut d'en finir une bonne fois :

« Le papas Jean, répondit-il, après un grand retard, n'est point exilé ; aussi est-il libre de rentrer en Syrie. Mais l'Evêque ne pourra y rentrer qu'à la fin de la guerre, parce qu'ayant caché un espion français, il a été condamné par le conseil de guerre à être exilé à Sivas jusqu'à la signature de la paix. »

D'après ce que nous avons déjà vu, on peut se rendre compte de la fausseté de ce langage : Monseigneur n'a été condamné qu'à une amende pécuniaire et à ne plus exercer ses fonctions sur le littoral de la mer. Mais, que faire ? Les autorités de Sivas voulaient à tout prix se venger du vénérable Prélat, à cause de ses sympathies pour la France, et l'empêcher de profiter d'un droit qui était sien. En Turquie, en effet, le plus petit employé peut tourner la loi comme il l'entend.

Victimes d'une injustice criante, nous dûmes nous résigner à notre malheureux sort. Bientôt, vint un autre édit permettant à tout Syrien exilé de rentrer dans son pays. Là encore, Monseigneur fut empêché de partir ; il y avait visi-

blement du parti pris. Nous souhaitâmes bon voyage à tous nos compatriotes, qui rentrèrent en Syrie. Au lieu de nous laisser partir, les autorités reprirent le permis de voyage qu'elles avaient livré à Monseigneur quelque temps auparavant. Ce fut pour nous comme un nouvel exil, quand nous nous vîmes de nouveau seuls dans les pays sauvages de l'Anatolie; c'était une dure épreuve : mais nous étions rompus depuis longtemps aux contradictions; nous nous résignâmes donc à notre malheureux sort. Nous eûmes la pensée d'écrire à nos parents et à nos amis pour qu'ils fassent leur possible auprès du gouvernement et dissipent le malentendu : tout fut inutile. Les autorités turques de Damas, selon leur habitude, promettaient toujours monts et merveilles.

« Péki, péki, oui, oui, nous allons écrire, nous allons télégraphier à Sivas, à Tokat, pour qu'on permette à l'Evêque, au prêtre de rentrer en Syrie, le plus tôt possible... Tenez, nous venons d'écrire, de télégraphier; voici le numéro, la date de la dépêche... Ils vont rentrer de suite... »

Et puis, après avoir empoché l'argent, ils n'en faisaient rien : voilà les Turcs !

Il nous fallut rester désormais seuls avec nos quelques paroissiens arméno-catholiques. Nous avons vendu, espérant partir, tout ce que nous avons en fait de petits meubles et d'ustensiles de cuisine. Mais nous ne fûmes pas longtemps dans l'embarras : M^{me} Gulina, née Sabatdjian, issue d'une vieille famille arménienne catholique, femme d'un grand talent et d'une piété rare, nous offrit de demeurer dans sa propre maison, véritable petite villa entourée de jardins.

Ici, un mot de reconnaissance à cette généreuse dame et à tous ceux et celles qui, durant notre séjour à Tokat, nous aidèrent de leur influence et nous consacrèrent leur temps et quelquefois même leur argent. Nous passâmes dans cette solitude cinq longs mois, durant lesquels eut lieu en France l'offensive désespérée des Allemands. Ce fut pour ces derniers et leurs alliés le point de départ d'une déroute complète qui aboutit au démembrement de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Bulgarie et à l'anéantissement de la Turquie.

Occupation militaire de la Syrie par l'Entente. — Les autorités turques nous permettent de rentrer en Syrie.

Les troupes de l'Entente commandées par le général Allemby avaient, depuis bientôt deux ans, occupé de haute lutte Jérusalem et ses environs, puis n'avaient jamais cessé de harceler l'ennemi, tout en gardant soigneusement leurs positions en face des forces allemandes, austro-hongroises et turques, au front de Palestine.

A la suite de la débâcle bulgare et de la déroute allemande, les forces de l'Entente, suivies par les troupes arabes du Chérif de la Mecque, n'y tinrent plus. Après avoir culbuté les Turco-Allemands, au nord de Jérusalem, ils les anéantirent dans les plaines de la Galilée où, par un mouvement tournant, quatre-vingt-cinq mille Turcs, Allemands et Autrichiens furent faits prisonniers d'un seul coup. Les Turcs durent évacuer toute la Syrie : Damas fut occupée sans coup férir par les troupes anglaises et françaises, le 1^{er} octobre ; puis, trois jours après, Beyrouth, le Liban et tout le littoral eurent le même sort. Le reste de la Syrie, Baalbeck, Homs, Hama, et tout le pays jusqu'au nord d'Alep, fut occupé de même dans l'espace de quinze jours.

Les Turcs sentirent bien alors que tout était fini pour eux : les Allemands les avaient entraînés dans leur ruine. La chute de Damas fut officiellement connue à Tokat, le 3 octobre. Les autorités turques voyant la partie perdue et la Syrie occupée par l'Entente, finirent par nous permettre de rentrer chez nous : elles nous donnèrent notre permis de voyage. Nous étions donc désormais libres : la France et l'Angleterre, sauveurs de l'humanité, en délivrant notre chère patrie la Syrie du joug odieux des Turcs, avaient du même coup assuré notre délivrance. Vive l'Entente !

CHAPITRE IX
Retour d'exil.

**Trois mois de voyage ; diverses entraves et persécutions ;
la croix portée jusqu'au bout.**

A peine nous fut-il permis de rentrer en Syrie, que, sur l'heure, nous prîmes nos dispositions pour le voyage. Nous en avions assez de l'exil ; en outre la santé de Monseigneur était tellement affaiblie qu'il y aurait eu grand danger pour sa vie à passer un quatrième hiver dans ces pays froids. Une voiture est vite trouvée : elle doit nous conduire à douze jours de distance, jusqu'à la station de chemin de fer la plus proche, la bourgade d'Oulou-Kichla. De là, nous gagnerons Damas en chemin de fer.

De Tokat à Oulou-Kichla.

Le 6 du mois d'octobre nous étions en chemin. Dans le cas où la guerre ne finirait pas, nous pensions arriver du moins à Alep avant qu'elle fût occupée par les troupes de l'Entente. Le chemin que nous avions à faire était à peu près le même que celui que nous avons suivi trois ans auparavant, lors de notre exil. Seulement, nous ne passerons pas à Sivas où nous avons tant souffert ; le cocher nous promet de prendre une route plus courte : mal nous en prit, car la route que nous suivîmes était pleine de brigands, et, à plusieurs reprises, ce n'est que par une protection divine que nous avons pu échapper à la pire des morts.

Une autre fois, nous avons falli être emportés par le fleuve. Le Kusul-Iermak n'avait qu'un seul pont, celui de Sivas ; n'ayant pas voulu passer à Sivas, le cocher nous fit franchir le fleuve à gué. En arrivant au milieu de l'eau, les chevaux s'arrêtèrent net : ils ne purent plus traîner la voiture, dont les roues s'étaient enfoncées dans le sable ; nos valises attachées à l'arrière furent complètement trem-

pées, ce qui augmenta encore le poids de la voiture. Si la crue avait été un peu plus forte, nous aurions été tous emportés par le courant : mais Dieu veillait sur nous. Le cocher dut descendre à l'eau et nous porter sur son dos l'un après l'autre : la voiture ainsi allégée, les chevaux purent la tirer et nous continuâmes en paix notre voyage.

Une autre fois, en passant dans une gorge de montagne, on nous assura qu'une demi-heure auparavant, une bagarre avait eu lieu entre des brigands et des gendarmes : cinq brigands avaient été tués ; le lendemain nous pûmes voir les cadavres à Oulou-Kichla. Si nous étions passés plus tôt, nous y serions probablement restés : « Que rendrons-nous au Seigneur pour tous les biens qu'il nous a faits ! »

Oulou-Kichla : quinze jours de prison et de misère.

Nous pensions en avoir fini avec les autorités turques : nous nous trompions. Le temps des épreuves n'était pas encore terminé. A notre arrivée à Oulou-Kichla, le 27 octobre, à la suite de l'occupation d'Alep par les troupes de l'Entente, des ordres nouveaux étaient venus de Constantinople défendant aux Syriens exilés de retourner dans leur pays : c'est ce qu'on nous signifia dès notre arrivée à la station ; on nous défendit même de partir de quelque côté que ce soit : nous dûmes donc nous constituer de nouveau prisonniers. Oulou-Kichla (en ture : la caserne de la mort) était véritablement le pays de la mort : c'était une toute petite bourgade de quelques centaines d'habitants ; à peine pouvait-on y trouver le pain nécessaire à la vie, rien autre chose. L'auberge se composait d'une seule chambre basse et sordide où les voyageurs s'entassaient pêle-mêle, les uns sur les autres : c'est là que nous logeâmes ; il faut dire aussi que l'hôtelier n'exigeait pas moins de 25 francs par nuit, et encore la vermine y grouillait-elle.

Prisonnier, sans nourriture, sans couverture suffisante, privé de toute consolation, Monseigneur ne put résister davantage : il tomba malade ; on ne trouvait dans ce malheureux village ni médecin ni remèdes. Sa faiblesse devint telle que sa précieuse vie fut en danger. Ne pouvant plus y tenir, au bout de quinze jours de désespérante

attente, je me rendis auprès du gouverneur du village et lui adressai d'un ton ferme les paroles suivantes :

« Excellence, Monseigneur l'Evêque est malade et vous en êtes la cause. Sachez donc bien que si, à Dieu ne plaise, il lui arrive quelque chose de grave, vous en êtes seul responsable. L'Evêque de Tripoli n'est pas le premier venu ; c'est un évêque catholique et, à ce titre, le Pape ainsi que toutes les Puissances européennes s'occupent de sa personne. Je m'en vais d'ailleurs télégraphier sur l'heure à qui de droit : encore une fois vous êtes seul responsable. »

Sans vouloir entendre les bégaiements qui sortirent de la bouche de cet employé turc, je me retirai avec humeur.

Il semble que, cette nuit-là, le sommeil du gouverneur fut troublé. Le lendemain, il me fit appeler :

« Hier, me dit-il, vous avez parlé très sévèrement ; eh bien, je m'en vais vous faire toutes les concessions possibles : tout d'abord, en aucune façon, je ne puis vous permettre d'aller du côté d'Adana, qui est à l'heure actuelle un théâtre de guerre ; les ordres sont catégoriques. Tout ce que je puis faire, c'est de vous permettre d'aller à Koniah : c'est une grande ville et vous pourrez y vivre à l'aise. »

A défaut de mieux, je dus m'en contenter. Quelques heures après, nous étions installés dans un compartiment de chemin de fer en route pour Koniah : nous y arrivâmes le mercredi 30 octobre.

Koniah : Deux prêtres prisonniers ; l'armistice.

Koniah est une des plus grandes villes de l'empire turc : c'est l'ancienne Iconium des Grecs et des Romains ; elle fut, avant la prise de Constantinople par les Turcs, le siège des sultans ottomans. Aujourd'hui Koniah est une ville coquette de cent cinquante mille habitants.

En arrivant, je n'eus rien de plus pressé que de trouver pour le vénérable Prélat, épuisé par la fièvre, un appartement meublé ; il nous fut offert par une charitable dame, veuve d'un riche commerçant d'Alep. Heureusement, la santé de Monseigneur s'améliora quelque peu. Nous passâmes dans cette ville vingt et un jours, entourés des attentions délicates

de toute la colonie catholique, et en particulier des Révérends PP. Antoine Herbier et Jacques Ignace, religieux assomptionistes, curés de la paroisse. Monseigneur, pour récompenser le zèle de ces bons pères, leur conféra à tous deux la dignité de chanoines honoraires de son diocèse de Tripoli de Syrie, avec la faculté d'en revêtir les insignes qui sont le rochet bordé d'hermine, la croix pectorale et l'anneau. La cérémonie fut bien touchante : toute la paroisse en fut dans l'allégresse.

Le soir du même jour, Monseigneur conféra aussi le sacrement de Confirmation à tous les jeunes enfants catholiques de la ville.

En outre, le zélé Prélat consacra un jour entier à la visite de deux jeunes prêtres grecs-catholiques prisonniers à la citadelle : l'un le P. Michel Abou-Assalé, du diocèse de Panéas, au sud-ouest de Damas, injustement accusé d'avoir frappé de fausses monnaies et condamné à douze ans de prison ; l'autre, le P. Siméon Kanawaty, du diocèse de la Galilée, accusé d'avoir caché chez lui un soldat déserteur. Ces deux prêtres vraiment dignes de ce nom, et à coup sûr persécutés pour la justice, avaient été emprisonnés à Damas ; à l'approche des soldats de l'Entente, les Turcs les expédièrent à la prison d'Adana, puis à celle de Koniah où nous pûmes les visiter.

Il est difficile de décrire la joie que ces confesseurs de la foi ressentirent alors à notre vue. Monseigneur se dépouilla de ses vêtements pour en revêtir ces membres souffrants du Christ ; il donna en outre à chacun d'eux une bonne somme d'argent qui leur permettrait de vivre moins misérablement. Nous nous retirâmes le cœur brisé et les larmes aux yeux.

Durant le temps que nous passâmes encore à Koniah, j'allai plus d'une fois visiter dans leur cachot nos deux confrères : je leur portai toujours la sainte communion dont ils étaient privés depuis si longtemps.

C'est durant notre séjour à Koniah que fut signé l'armistice entre la Turquie et les puissances de l'Entente. Cette coïncidence nous mit dans une grande allégresse : désormais, nous avons l'espoir de rentrer en Syrie. De concert avec plusieurs autres Syriens exilés et établis à Koniah, nous demandons à ce qu'on nous permette de partir en

chemin de fer à Adana. Les autorités font des difficultés d'abord, puis accordent la permission. Nous partons de Koniah le jeudi 21 novembre.

*Adana : Le P. Philippe ;
un prêtre et deux diacres en prison ; le départ d'Adana.*

Après avoir mis trois jours et demi pour faire un parcours qui aurait duré dix heures tout au plus en temps ordinaire, nous arrivons à Adana un dimanche. Nous allons directement chez le curé catholique du rite syrien, le P. Philippe, un vénérable octogénaire, curé à Adana depuis plus de trente ans. Il nous reçoit à bras ouverts et les larmes aux yeux. Il avait vu, trois ans auparavant, le vénérable Evêque lors de son passage à Adana, enchaîné avec le soldat déserteur dont nous avons parlé. Il était si heureux de le revoir aujourd'hui sain et sauf, libre et honoré ! Il nous céda même sa propre chambre et alla habiter un débarras à côté.

Là aussi, la colonie catholique montra beaucoup d'attachement et de sympathie au vénéré Pasteur de Tripoli et à son prêtre : c'est à qui s'empressera le plus à nous inviter à sa table. Notre cœur en était touché et nous ne trouvions pas de termes assez forts pour exprimer la reconnaissance qui en débordait.

A Adana, il y avait alors un certain P. Yared et deux diacres, religieux salvatoriens grecs-catholiques du diocèse de Zahlé (Liban), jetés dans la prison des criminels. Voici quel était leur crime :

Lors de l'occupation de la Syrie par l'Entente, ces trois religieux allaient de Rayak à Zahlé, leur ville natale. Ils rencontrèrent les débris de l'armée turque ; et, ayant été pris pour des espions, il furent envoyés à Alep puis à Adana où on les jeta dans la prison des criminels. Là aussi, Monseigneur tint à aller visiter et consoler ces pauvres religieux injustement traités : il se dépouilla du peu d'argent qui lui restait pour secourir ces pauvres membres souffrants de Jésus-Christ. Nous restâmes à Adana quinze jours.

Nous aurions bien voulu partir immédiatement à Alep et

de là rentrer à Damas ; mais il y avait une grande difficulté à surmonter : Adana était encore aux mains des Turcs, tandis qu'Alep appartenait à l'Entente. Les trains sortant d'Adana n'allaient qu'à mi-chemin et rentraient. Nous dûmes patienter jusqu'à l'arrivée à Adana d'une commission d'officiers anglais chargés de l'administration des lignes de chemins de fer. Nous leur exposâmes notre situation critique, nos souffrances, nos épreuves. Le chef de la commission écouta notre récit avec intérêt et, s'adressant à l'Evêque, lui dit avec courtoisie : « Je suis heureux, Monseigneur, de saluer en la personne de votre Grandeur le martyr de la France et de toute l'Entente. En retour, je vous aiderai de tout mon pouvoir : demain, un train spécial prendra à Alep le commandant turc de la station ; je donnerai des ordres pour qu'on y prépare une place pour vous et une autre pour votre Vicaire général. »

C'était tout ce que nous demandions. Nous merciâmes et sortîmes heureux d'en finir avec ces méchants Turcs. Une fois à Alep, nous serons sous le drapeau de l'Entente, en attendant d'être sous celui de la France, maîtresse naturelle de toute la Syrie.

Le lendemain, jeudi 5 décembre, nous étions déjà en route pour Alep. Mais le commandant turc, au lieu de nous mettre avec lui dans le salon où il était étendu seul, ne trouva rien de mieux que de nous jeter pêle-mêle avec nos objets dans un fourgon à bestiaux à ciel ouvert. Par malheur, tout le temps que dura le trajet, la pluie tomba à torrents : trempés jusqu'aux os nous arrivâmes tous deux malades à Alep ; c'était heureusement la dernière vengeance du Turc.

En traversant les lignes, nous saluâmes avec enthousiasme les avant-postes et les premiers campements anglais. Désormais, nous étions sur le terrain de la liberté et de la justice. Vive l'Entente ! Aux Turcs et à la Turquie, honte, mille fois honte ! c'est notre dernier adieu : désormais, nous en avons la ferme confiance, nous n'entendrons plus parler de la Turquie que dans l'histoire qui, éternellement, devra la flétrir pour ses crimes, ses horreurs et ses injustices qui déshonorent l'humanité.

Alep : quinze jours de maladie ; départ pour Damas.

Nous étions donc à Alep le vendredi soir, 6 décembre. Par suite de notre voyage et surtout de la pluie qui imprégnait nos habits, nous arrivons exténués, Monseigneur surtout. Nous nous installons dans un hôtel assez confortable pour nous remettre un peu de nos fatigues. Nous avons passé deux jours à peine à l'hôtel, lorsque l'un des plus notables grecs-catholiques de la ville, M. Désiré Homsy, vint nous obliger à le quitter pour sa propre maison. Inutile de dire que nous y avons été traités avec les plus grands égards, tant que dura notre séjour à Alep. Nous avons pu apprécier à l'aise les qualités d'esprit et de cœur de ce grand chrétien, auquel nous gardons une éternelle reconnaissance.

Le vénérable pasteur du diocèse d'Alep, Mgr Démétrios Kadi, était alors absent de son siège : il gérait à Damas, comme Vicaire apostolique, tout le patriarcat grec-catholique. Nous avons hâte d'aller le rejoindre.

Le lundi 23 décembre, nous reprenons donc le train ; le soir nous arrivons tout près de Hama : les Turcs avaient en effet, dans leur fuite précipitée, coupé un pont de chemin de fer, ce qui fait que le train n'arrive plus à Hama même. Aussi, malgré la fatigue extrême de Monseigneur, nous devons marcher deux heures à pied pour arriver à la ville. Comme on le voit, nos épreuves ne sont pas encore terminées : elles sont seulement d'un autre ordre. Dieu veut que la croix nous accompagne partout et jusqu'au bout.

Monseigneur n'avait alors qu'un seul mot qu'il ne cessait de répéter au milieu de ses plus grandes épreuves : « Remercions toujours le Seigneur ! » Oui, ne cessons jamais de le remercier en tout temps et en tout lieu !

C'est dans la ville de Hama que nous célébrons la fête de Noël. Malgré son indisposition, Monseigneur accepte avec empressement de dire la messe solennelle à l'église paroissiale des Syriens catholiques ; après quoi, il reçoit la visite et les souhaits de bonne fête de toute la colonie catholique.

Le lendemain, jeudi, nous sommes obligés de prendre une voiture pour Homs, les ponts de la ligne de chemin de fer ayant été tous coupés par les Turcs entre Hama et Homs. Dans cette dernière ville, où nous arrivons le soir du même jour, nous sommes reçus à l'Evêché par Mgr Flavien Kfourg, évêque du diocèse. Nous passons à Homs la journée du vendredi.

Le samedi 28, nous reprenons de nouveau le train pour Damas. Monseigneur préférerait passer à Damas, avant de rentrer à Tripoli : des affaires importantes l'y appelaient ; il devait en conférer avec Mgr Démétrios, Evêque d'Alep et Vicaire apostolique de toute la nation. Nous passons donc à Baalbeck puis à Rayak ; et à dix heures de la nuit, nous arrivons à Damas, sans y être attendus.

CHAPITRE X

La Patrie.

**Joie de la population ; la popularité
de l'Evêque de Tripoli.**

Il faisait donc nuit, lorsque nous arrivâmes à Damas. Monseigneur, ayant préféré ne pas troubler le repos du clergé patriarcal, je le priai de vouloir bien accepter l'hospitalité chez moi, à la maison paternelle. Nous nous y rendîmes. Quelle ne fut pas la joie de mes parents, en nous voyant ainsi arriver à l'improviste ! ils n'en croyaient pas leurs yeux. Depuis trois mois que la Syrie était occupée par les troupes de l'Entente, nos parents n'avaient plus eu de nos nouvelles ; mille pensées sinistres les hantaient nuit et jour. « Reviendraient-ils enfin vivants, l'Evêque et son prêtre ? Les verrons-nous un jour au milieu de nous ?... Peut-être ces Turcs odieux dans leur rage et leur désespoir les ont-ils massacrés !... »

Mais non, Dieu nous a sauvés et, après trois ans et quatre mois passés dans les prisons, les procès, les outrages, la misère, le froid et l'exil, Dieu nous a rendus pour ainsi dire à la vie, à une nouvelle vie ; c'est pour nous la résurrection et pour nos pauvres parents la plus grande grâce qu'ils pouvaient souhaiter : le retour de ceux qu'ils craignaient de ne plus revoir.

Le lendemain, la nouvelle de l'arrivée inespérée de Monseigneur l'Evêque de Tripoli se répandit comme une trainée de poudre. C'était à qui s'empresserait le plus de revoir, de saluer le saint Evêque, martyr du devoir et de la France. Il était sans doute bien maigri, bien changé ; les épreuves sans nombre et les misères de l'exil n'avaient pas manqué d'imprimer leur cachet sur sa douce physionomie : mais il restait toujours le même avec son aimable caractère, sa bonté et sa prévenance. Aussi, la popularité de Mgr Joseph Doumani fut-elle à son comble. On le comparait à juste titre au saint homme Job : il avait disait-on, comme lui, enduré bien des souffrances, bien des misères et bien des pertes cruelles ; bien des fois la mort l'avait menacé ; mais Dieu et la France sauront l'en récompenser et lui faire oublier toutes ses épreuves. Il disait invariablement : « Je ne désire rien autre chose, car toutes mes souffrances ont été déjà amplement compensées par la victoire éclatante de la France et de ses alliés ; aussi suis-je heureux de chanter aujourd'hui avec le juste de l'Evangile mon *Nunc dimittis*. »

Monseigneur resta à Damas une trentaine de jours, durant lesquels il logea au palais patriarcal, dans une chambre attenante à celle de Sa Grandeur Mgr Démétrios, Vicaire apostolique, avec qui il conférait souvent de choses concernant le bien de la nation.

Le jour de l'Epiphanie 1919, je concélébrais avec Mgr Démétrios à la messe pontificale. Devinez ma surprise. Au milieu des cérémonies, Sa Grandeur Monseigneur le Vicaire apostolique, à la demande de Monseigneur l'Evêque de Tripoli, me conféra la dignité ecclésiastique d'Archimandrite qui équivaut, dans notre rite, à celle d'Archiprêtre avec la faculté d'en porter les insignes : l'anneau et la croix pectorale.

Ce fut, entre bien d'autres, une délicate attention de

Monseigneur, qui voulut par là me dédommager de mes souffrances. Mes souffrances ! Ah vraiment ! Que sont-elles auprès de celles qu'il a lui-même endurées, malgré son âge et ses nombreuses infirmités ? Quoi qu'il en soit, je ne puis trouver de termes assez forts pour exprimer ma reconnaissance pour la bonté de Sa Grandeur à mon égard. Ce temps de l'exil que j'eus le bonheur de passer en sa douce compagnie fut pour moi une véritable école de vertu et d'expérience que je n'oublierai de ma vie, heureux si j'ai pu y faire mon devoir et être agréable à mon vénérable Evêque. Aujourd'hui, Monseigneur se trouve au couvent des Salvatoriens Alepins de Sarba, à quelques heures au nord de Beyrouth. C'est là que Nosseigneurs les Evêques sont réunis en synode pour l'élection d'un Patriarche de notre nation grecque-catholique¹.

Après le synode, je devrai rejoindre Monseigneur à Beyrouth, et de là nous nous rendrons enfin à Tripoli de Syrie, où Sa Grandeur reprendra la direction de son cher Diocèse et travaillera de nouveau, avec son zèle bien connu, à la gloire de Dieu, au salut des âmes et à l'extension de l'influence française en Syrie.

¹ Le vote unanime tomba sur Mgr Démétrios Kadi qui est, à l'heure actuelle, le vénéré et bien-aimé Patriarche de notre chère nation grecque-catholique.



Mgr Joseph Doumani, Evêque de Tripoli de Syrie, serait heureux de recevoir, outre les aumônes pour ses œuvres, tout ce que les chers Bienfaiteurs voudraient bien lui envoyer en nature, tel que linges d'autel, chasubles, aubes, images, chapelets, médailles, livres de piété, etc., etc. Il les en remercie à l'avance et implore pour eux les grâces et les bénédictions célestes.

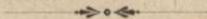


Epilogue et conclusion.



Voilà donc ma relation terminée. Je suis heureux si j'ai pu, sans trop les fatiguer, intéresser mes chers lecteurs. J'avais en vue de décrire aux bienfaiteurs du diocèse de Tripoli de Syrie les épreuves et les souffrances qu'ont subies le vénérable Pasteur et son regretté Secrétaire, martyr de la France ; de montrer que l'amie la plus sincère de cette chère France fut et reste toujours notre nation grecque-catholique qui, en la personne de ses Evêques et de ses prêtres, endura pour son amour des misères de toute sorte : l'exil, la prison, la mort même.

Naturellement nous devons mettre en tête de la liste Mgr Joseph Doumani, qui but la coupe jusqu'à la lie : son Evêché fut complètement pillé et ruiné, son diocèse presque entièrement dévasté ; lui-même criblé de dettes, persécuté, en fin de compte exilé et jeté, pour qu'il y meure, dans les steppes glacées de l'Anatolie. Malgré tout cela, il ne cesse de dire et de répéter : « Vive la France, à tous mes dépens ! Je suis amplement dédommagé par la victoire finale de la France et de ses augustes alliés : je ne demande point d'autre compensation que celle-là. Et j'appelle de tous mes vœux, avec toute ma chère nation grecque-catholique, le jour mille fois heureux où la France prendra possession de notre chère Syrie et où nous pourrons être appelés purement et simplement, comme nos frères aînés de France, des Citoyens français ! »



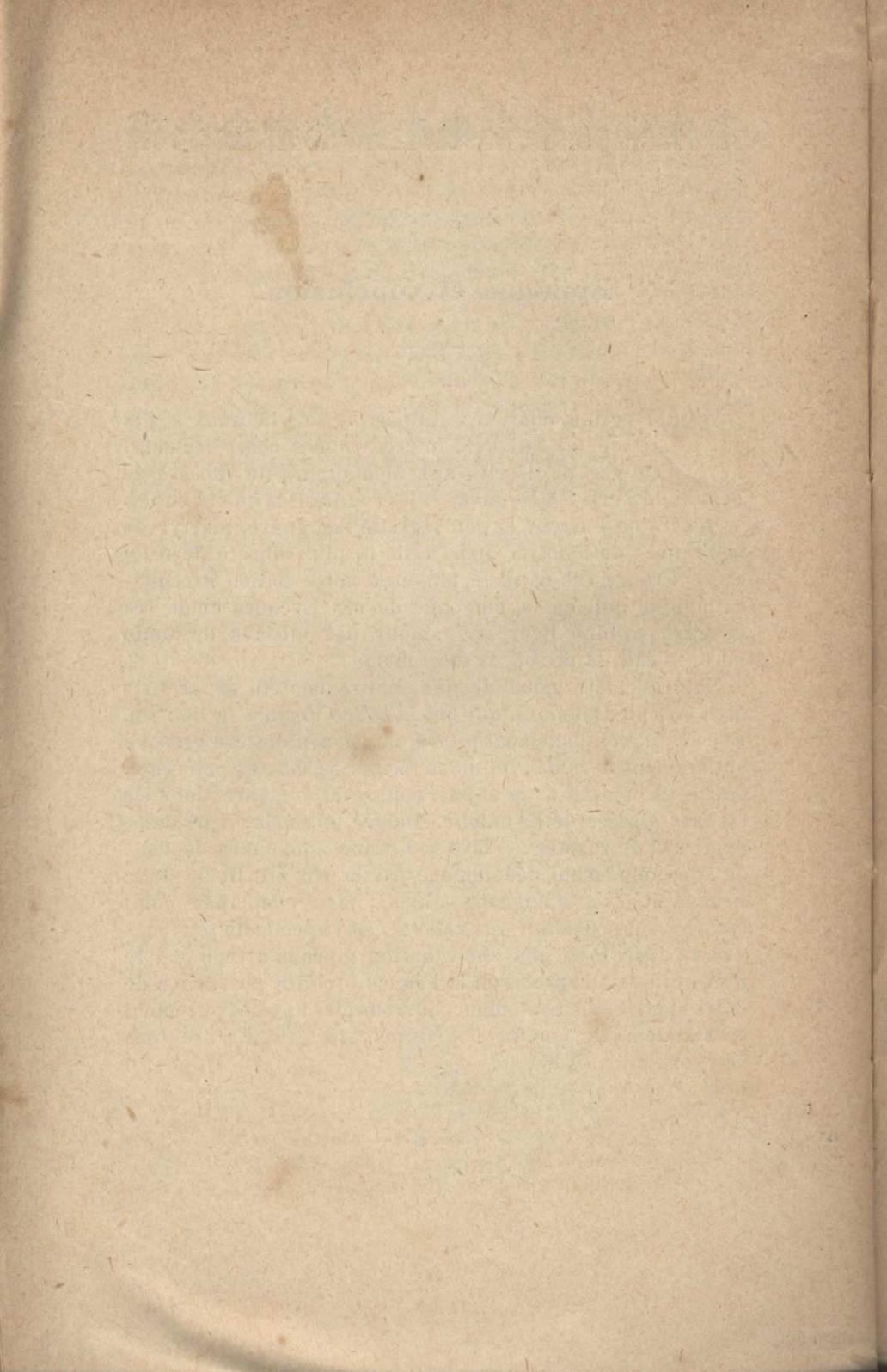
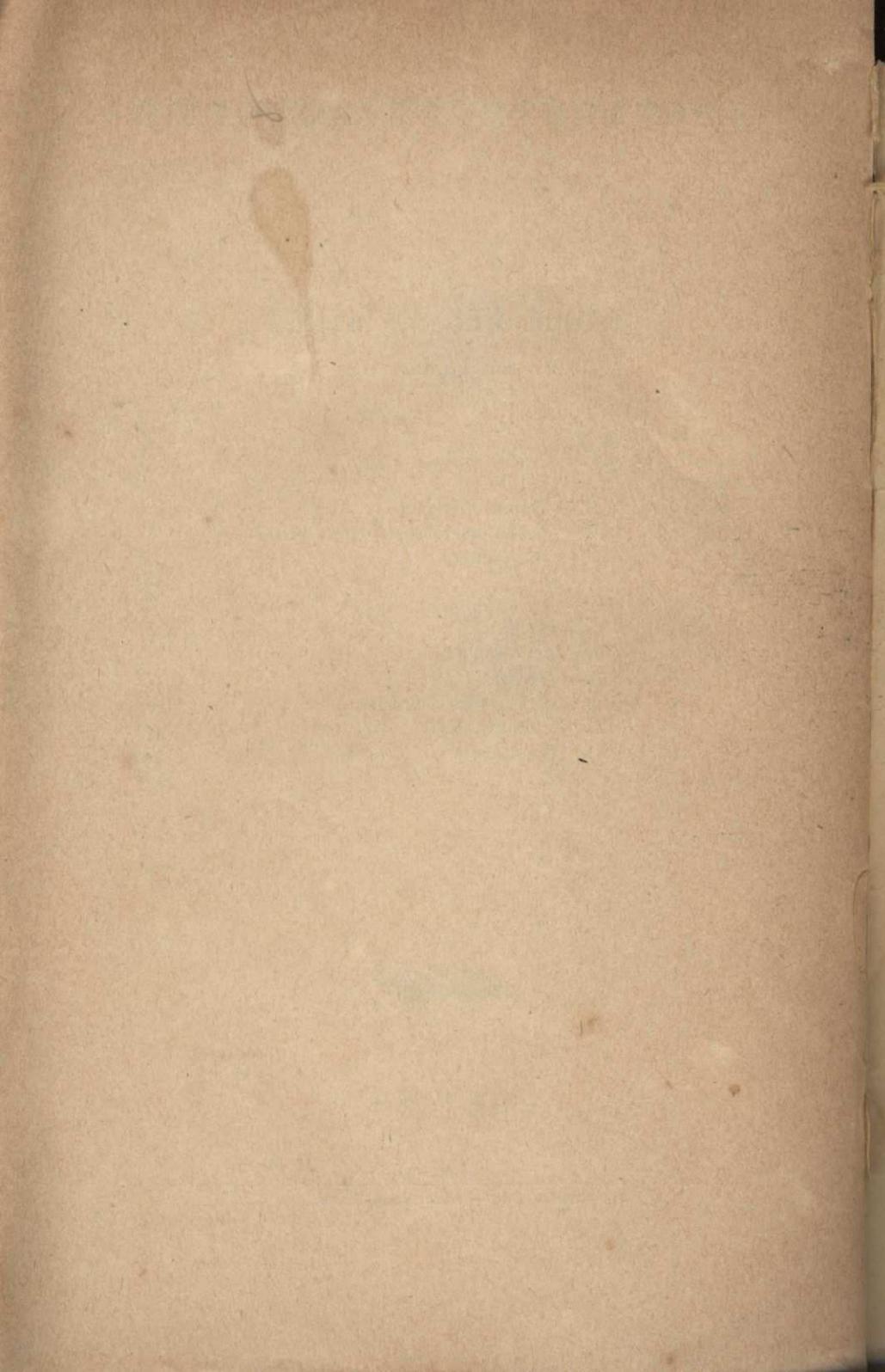


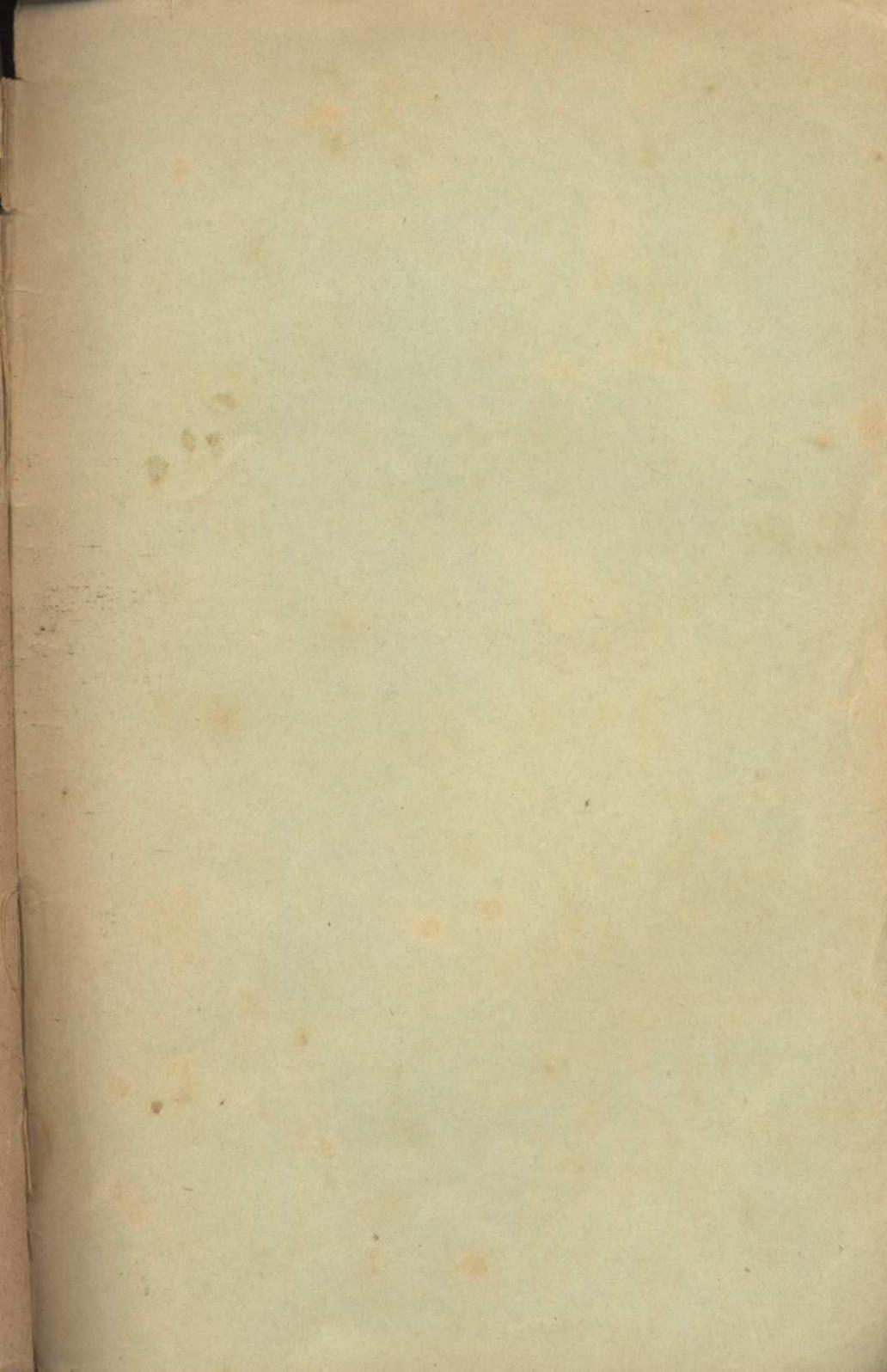


TABLE DES MATIÈRES

	Pages
A mes Bienfaiteurs	III
Le Martyr et l'Exilé	1
Le Martyr	3
CHAPITRE I. — Tripoli de Syrie	5
» II. — A Damas. L'instruction des procès	17
» III. — Dénoûment.	31
L'Exilé	39
CHAPITRE IV. — En route pour Sivas	41
» V. — Sivas	57
» VI. — La vie d'exil.	63
» VII. — Tokat.	77
» VIII. — Les autres s'en vont	89
» IX. — Retour d'exil	93
» X. — La Patrie.	100
Epilogue et conclusion	103









ÉVÊCHÉ

Grec-Catholique-Melchite

DE

TRIPOLI DE SYRIE

(Turquie d'Asie.)



J. M. J.

Tripoli de Syrie, le 20 janvier 1920.

CHERS BIENFAITEURS ET BIENFAITRICES,

C'est avec un sensible plaisir que je puis enfin, à l'aurore de la nouvelle année 1920, m'adresser à vous, pour vous souhaiter une bonne, sainte, douce et heureuse année! J'en ai été empêché durant ces cinq ans passés : Dieu en a ainsi décidé et il a fallu se résigner à sa sainte volonté et bénir la main qui frappe, mais pour guérir.

Aussi, pourrons-nous à bien juste titre appeler cette nouvelle année une année de grâces, une ère de bénédictions : pour notre chère France tout d'abord, car, après tant d'épreuves, de calamités, de ruines, de deuils, de désolation, le canon s'est tu enfin et avec lui s'est éloigné pour toujours le cortège des vicissitudes et des épreuves, et la France sort de cette terrible conflagration, pareille à l'athlète invincible : victorieuse, triomphante et, en arbitre qu'elle est,

dictant ses ordres et réglant la destinée des rois et des nations.

La nouvelle année sera aussi pour notre chère Syrie le point de départ d'une ère de grâces et de bénédictions. Plusieurs volumes suffiraient à peine pour décrire dans les grandes lignes seulement les malheurs, les calamités et les persécutions qui ont fondu sur la Syrie en général et sur notre nation grecque-catholique et le diocèse de Tripoli de Syrie en particulier. J'en ai touché un mot dans la relation de mes épreuves que je vous envoie; inutile aujourd'hui de rouvrir des plaies à peine fermées. Qu'il nous suffise de dire avec bonheur que Dieu, dans sa bonté, a bien voulu fixer désormais notre sort à celui de la chère France. A l'aide de cette grande civilisatrice des nations, notre Syrie ne tardera pas à redevenir ce qu'elle était autrefois : une terre promise et même un paradis terrestre. Quant aux ruines spirituelles, matérielles et morales accumulées par les Turcs en mon absence, dans mon pauvre diocèse, je suis décidé, malgré mon âge avancé et le manque de moyen, avec l'aide de la grâce divine et l'appui matériel et moral que vous voudrez bien me prêter et dont je vous remercie à l'avance, à les relever une à une. La tâche est lourde à mes faibles épaules, mais, avec saint Paul : « Je puis tout en Celui qui me

fortifie » ; et ma force est et restera toujours la divine Providence et la douce France. Vive la Providence et vive la France ! Ainsi soit-il.

En vous réitérant mes souhaits de bonne année et en formant les vœux les plus sincères pour votre prospérité, je vous bénis, ainsi que tous les vôtres, et reste votre très humble et très reconnaissant serviteur.

† JOSEPH DOUMANI,

Evêque de Tripoli de Syrie, etc.

(Turquie d'Asie.)



